Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13389 – 6 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   DIMANCHE 14-LUNDI 15 FÉVRIER 1988

Vingt-six heures de négociations pour un difficile compromis

L'accord des Douze à Bruxelles ouvre la voie au grand marché européen

Les Douze sont parvenus, dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 février, à un accord sur la réforme du financement de la CEE. L'Europe s'est ainsi dotée des instruments indispensables au lancement, fin 1992, du grand marché unique. Si l'accord s'était rapidement fait sur l'augmentation des fonds destinés aux régions défavorisées et sur la définition d'une nouvelle méthode de calcul de la contribution de chaque pays au budget communautaire, la bataille a été âpre à propos de la limitation des dépenses agricoles, surtout entre Mme Thatcher et MM. Chirac et Kohl.

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

La face est sauve pour tout le monde et l'Europe l'est aussi.

Les Français et les Allemands peuvent prétendre avoir préservé au mieux les intérêts de leurs agriculteurs, les Britanniques voient reconduire le système de la compensation, les pays du Sud ont presque obtenu le doublement des fonds affectés aux régions les plus pauvres de la Communauté, et M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, voit adopter, fût-ce avec des aménagements, la réforme dont il est l'auteur et qui était le passage obligé sur la voie du grand marché de 1992.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite, et l'article de Ph. LEMAITRE, page 3.)



Un acte de courage

La première qualité de l'accord qui vient d'être conclu à l'arraché par les Douze est d'éviter une crise majeure à la Communauté. Vendredi, *l'intransigeance de Mme Margaret Thatcher avait fait craindre le pire. Une intransigeance injustifiée,* car les décisions prises pour maîtriser les dépenses agricoles représentent une *nouvelle étape* significative dans la *réforme* de la politique agricole commune (PAC) engagée en 1984.

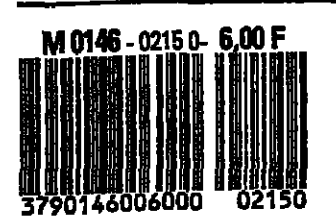
Les producteurs de céréales, de colza, de tournesol vont à nouveau, pendant les années qui viennent, subir des baisses de prix non négligeables. Il a fallu du courage à MM. Mitterrand et Chirac, comme au chancelier Kohl, pour assumer ce nouveau tour de vis, à quelques semaines d'échéances électorales. Il n'y avait guère de solution de rechange, il est vrai, mais les agriculteurs l'admettront-ils ?

M. Michel Rocard, l'un des initiateurs de la réforme de la PAC, de passage à Bruxelles, avait raison de dire que la réforme accomplie, pour trouver son vrai sens, devrait s'inscrire dans un effort comparable des autres grands pays agricoles et, en particulier, des Etats-Unis. Ces derniers se plaignent volontiers de la Communauté, la menacent de représailles, mais balaient rarement devant leur porte.

L'accord de Bruxelles, conforme à l'architecture du plan Delors, est un succès indéniable du président de la Commission comme du chancelier Kohl, qui, en tant que président du conseil, a su l'imposer ; il consolide l'ancrage de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. Qui aurait cru, au vu des réticences des pays du Nord, que l'aide aux régions pauvres *allait être pratiquement* doublée ? Pourtant, cet effort de solidarité était politiquement nécessaire à l'égard des partenaires du Sud, et singulièrement de l'Espagne et du Portugal, nouveaux *adhérents irréprochables.*

Il leur permettra de se plier plus facilement aux contraintes du grand marché, dont la présidence allemande va maintenant pousser les feux. M. Genscher vient, d'autre part, d'obtenir la liberté de mouvement nécessaire pour donner un élan nouveau aux relations extérieures de la CEE : *normalisation* avec l'Est, resserrement des liens avec les voisins de la zone de libre échange, conclusion d'un accord avec les pays du Golfe, première approche de la négociation de la prochaine convention de Lomé et, objectif difficile, réorganisation plus égalitaire des relations avec les Etats-Unis.

Ceux-ci, avec leur déficit budgétaire et commercial, ne vont pas manquer de se rappeler d'une manière préoccupante à l'attention des Douze, dont la cohésion sera d'autant plus nécessaire.



Le sommaire complet se trouve en page 16

Un sondage Sofres pour « le Monde », TF 1 et RTL

Raymond Barre ou l'image voilée

M. Raymond Barre, qui est, le dimanche soir 14 février, l'invité de « Questions à domicile » sur TF 1, est à un moment-clé de sa campagne. Il lui faut refaire le (léger) handicap que deux instituts de sondage lui donnent au moment où s'ouvre la primaire au sein de la majorité. L'enquête de la SOFRES pour « le Monde », TF 1 et RTL permet, à ce stade, de mieux cerner ces handicaps.

Cette enquête confirme nettement que le choix entre MM. Chirac et Barre se fait sur la personnalité de chacun des candidats (telle est l'opinion de 50 % des électeurs du RPR et de l'UDF).

Celle de M. Barre tire avantage d'un axe positif – compétence et franchise – et pâtit, dans une moindre mesure, d'un ensemble négatif : il est réputé trop théoricien (37 %), loin des préoccupations des gens (25 %). D'autre part, le caractère dépouillé et parfois désuet de la campagne qu'il mène sur le terrain n'est pas de nature à accroître le très faible pourcentage des Français (4 %) qui le jugent moderne. Ce pourcentage n'est, il est vrai, guère différent lorsque l'on interroge ses propres partisans (5 %).

Assurément, l'attitude de François Léotard et du Parti républicain, consistant à soutenir M. Barre tout en faisant l'éloge de M. Chirac, gêne le député du Rhône ; elle est considérée par une forte minorité de personnes interrogées comme un soutien déloyal. La réunion, samedi à Paris, d'un conseil national élargi de l'UDF prend donc, en termes d'image, toute son importance ; seule comptera la qualité de l'accueil qui sera réservé au candidat Barre.

Le RPR, en revanche, sait tout l'avantage qu'il peut tirer d'une impression de désordre à l'UDF et s'emploie à encourager celle-ci à travers une politique de débauchage au compte-gouttes. L'affaire a pris d'ailleurs une telle tournure que MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot ont boycotté le déjeuner hebdomadaire de coordination de la majorité, le 2 février dernier à l'hôtel Matignon, après avoir dûment prévenu que cette absence avait valeur de dernier avertissement avant la sortie des ministres barristes du gouvernement.

Enfin, l'analyse des éléments du choix entre MM. Chirac et Barre peut avoir, pour ce dernier, des implications stratégiques. Elle montre, en *effet*, que les handicaps de M. Barre sont les plus grands lorsqu'il reste sur le terrain politique, alors qu'il lui faut, sur le terrain économique, qui lui est favorable, se défaire de l'image fort peu « sociale » de la majorité.

J.-M. C.

(Lire la suite page 5.)

Ouverture des Jeux olympiques d'hiver

Les hallebardiers de Calgary

Le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, devait déclarer ouverts les XVes Jeux olympiques d'hiver, le samedi 13 février, au cours de la cérémonie organisée au parc McMahon de Calgary, sur le thème de la conquête de l'Ouest. Cinquante-sept pays – record des Jeux d'hiver – sont représentés. Dans les délégations, peu de « médaillables » et beaucoup de figurants...

CALGARY
de notre envoyé spécial

A partir du dimanche 14 février, les projecteurs olympiques seront braqués sur les heurs et malheurs des vedettes de la glace et de la neige. La distribution est faite. Il ne reste plus à Katarina Witt, Debi Thomas, Brian Orser, Brian Boitano, Maria Walliser, Michela Figini, Pirmin Zurbriggen, Marc Girardelli, Alberto Tomba, Gunde Svan, Gaetan Boucher et tous les autres « médaillables » qu'à jouer avec brio cette quinzième représentation de la grande comédie sportive hivernale.

Mais ils ne seront pas plus d'une centaine à monopoliser ainsi la gloire olympique, alors que cinquante-sept pays ont envoyé à Calgary dix-huit fois plus de concurrents. Cela fait beaucoup de figurants. Tous ne sont pourtant pas voués à l'anonymat de la multitude.

Il y a quatre ans, à Sarajevo, un certain Georges Tucker avait obtenu un beau succès en terminant trentième et dernier du concours de luge. Le vainqueur, Paul Hildgartner, avait moins retenu l'attention des journalistes. Il faut dire que Tucker avait la particularité de représenter un pays où les habitants ont découvert la glace en même temps que le réfrigérateur : Porto-Rico.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 8.)

Les jeunes et la foi

Génération Jean-Paul II

A l'initiative de l'archevêque de Paris douze mille enfants et adolescents étaient attendus, dimanche 14 février, au Palais omnisports Paris-Bercy pour un « rassemblement de fêtes, de découvertes et de prières ».

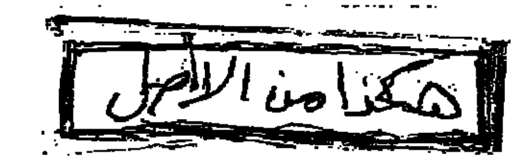
Le sentiment religieux a-t-il cessé de décliner dans la jeunesse ? Selon plusieurs enquêtes le nombre des enfants et des adolescents qui disent avoir la foi est en augmentation. Les jeunes parlent plus volontiers de leur croyance et ceux qui ne croient pas s'interrogent à haute voix. Ils expriment leur sentiment religieux comme leurs pères de la génération de mai 68 débattaient de politique : *avec passion et conviction.*

L'église catholique constate dans ses rangs ce renouveau d'intérêt notamment dans les aumôneries ; les scouts voient grossir *leurs* troupes et les élèves retrouvent le chemin du catéchisme. Si l'on ne voit plus guère de jeunes à la messe, beaucoup de ceux qui n'y vont pas participent à des groupes de prière, des célébrations et des pèlerinages.

Cependant ce frémissement religieux – qui est loin de toucher la grande majorité des jeunes – n'est pas une adhésion totale à la religion au sens institutionnel. Ils croient mais ne veulent pas rejeter tout ce que l'Eglise rejette. S'ils sont fascinés par certains aspects du pontificat de Jean-Paul II, ils restent étrangers au dogme et aux préceptes de l'église dans le domaine de la morale.

(Lire page 8 l'article d'Henri TINCQ.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 15 février. – *Paris :* visite du président centrafricain (jusqu'au 18).

Afrique : visite de J.-B. Raimond à Luanda, Dakar et Maputo (jusqu'au 21).

Etats-Unis : primaires dans le New-Hampshire.

Finlande : un collège de grands électeurs désigne le vainqueur des élections présidentielles.

Mardi 16 février. – *Albanie :* visite officielle de Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Mercredi 17 février. – *Bruxelles :* visite officielle de Mme Thatcher au siège de l'OTAN et au SHAPE.

Washington : visite du chancelier Helmut Kohl (17-19).

Moscou : plénum du comité central.

Jeudi 18 février. – *Etats-Unis :* présentation du projet de budget pour l'année fiscale 1989.

RFA : réunion des ministres de la coopération et du développement de la CEE.

Dimanche 21 février. – *Moscou :* visite du secrétaire d'Etat américain, G. Shultz pour préparer le prochain sommet US-URSS (21 au 23).

Il y a dix ans

Les émeutes de Tabriz

TABRIZ brûle. La cérémonie de deuil organisée en ce 18 février 1978 dans onze villes iraniennes, à la mémoire des victimes des manifestations qui, quarante jours auparavant, les 7 et 8 janvier, ont fait plus d'une cinquantaine de morts dans la ville sainte de Qom, dégénère dans la capitale de la province de l'Azerbaïdjan, en émeutes antigouvernementales. La manifestation, qui a débuté pacifiquement, revêt, rapidement, un caractère insurrectionnel, lorsqu'un officier de police abat d'un coup de feu un jeune étudiant. Le service d'ordre est aussitôt débordé, et la foule en colère investit et neutralise les postes de police dont les occupants ne paraissent guère pressés d'intervenir.

Les manifestants, pour la plupart des jeunes déshérités venus de la campagne environnante et des militants religieux et nationalistes, se répandent dans le centre de la ville où ils s'en prennent à des objectifs soigneusement sélectionnés qui constituent, à leurs yeux, autant de symboles exécrés du régime impérial. Banques, cinéma spécialisés dans la projection de films pornographiques, hôtels de luxe, débits de boissons alcooliques et magasins remplis de produits destinés à la société de consommation, sont systématiquement mis à sac. Les bureaux du parti unique Rastakhiz, honni par la population, sont également détruits. Fait significatif : il n'y a pas d'actes de pillage. Seuls quelques dossiers et billets de banque sont symboliquement brûlés.

Pour la première fois en Iran, des *« A bas le chah ! »* sont lancés par les manifestants que les autorités s'empresseront de qualifier de *« communistes fichés »*, suggérant qu'ils sont venus de l'étranger.

Le chah proclame la loi martiale et dépêche sur les lieux l'armée pour remplacer la police défaillante. Mais il faudra plus de quarante-huit heures aux militaires pour rétablir l'ordre au prix de centaines de tués. Par la suite, le chah affirmera que *« ce qu'une poignée de gens pauvres et ignorants ont fait à Tabriz ne constitue par une menace pour la stabilité intérieure »*. Pourtant, le sang versé à Tabriz marquera un tournant dans la lutte contre le régime des Pahlavi : les libéraux et les dirigeants du Front national, qui depuis un an se battaient sur le terrain des droits de l'homme, sont désormais débordés. Le mouvement de contestation revêt un aspect plus radical et se transforme en épreuve de force contre le pouvoir sous l'impulsion des chefs religieux chiites conduits, de son exil de Nadjaf, par l'ayatollah Khomeiny, fermement décidé à abattre la dysnatie des Pahlavi.

L'arme du deuil

Tout a commencé à Qom au début de janvier, à la suite d'une maladroite provocation du pouvoir. Le ministre de l'information, Darioush Homayoun, avait eu alors la malencontreuse idée de tenter de discréditer Khomeiny en publiant dans l'*Itelaat* du 7 janvier un article – non signé – sur les bienfaits de la révolution « blanche » du chah en butte aux attaques de la *« réaction noire »*, c'est-à-dire du clergé hostile aux réformes impériales. L'article mettait en cause en particulier l'ayatollah Khomeiny, qualifié d'*« agent stipendié de l'impérialisme »*, et laissait entendre clairement que l'exilé de Nadjaf était en réalité d'origine indienne et avait dans sa prime jeunesse été un *« espion à la solde de la Grande-Bretagne »*. Il aurait en outre mené en Inde une vie de débauche, allant même jusqu'à publier des poèmes érotiques sous le pseudonyme de « l'*Indien* ».

La réaction de la ville sainte fut fulgurante. Le bazar de Qom ferme ses portes et les étudiants des séminaires théologiques se rendent en délégation auprès des « sources d'imitation » (marja) et autres hauts dignitaires religieux, leur demandant de s'associer à leur condamnation de ce qu'ils considèrent comme une *« agression contre la religion et un défi à l'islam »*. Le lendemain, plusieurs milliers d'entre eux défilent dans les rues de Qom, exigeant des autorités des *« excuses publiques »* et le retour de Khomeiny, exilé d'Iran en 1963. Les policiers ouvrent le feu, tuant près d'une cinquantaine d'étudiants. Ce « sanglant massacre » est dénoncé violemment par l'ayatollah Chariat Madari, le chef de file du clergé modéré, qui qualifie le régime d'*« anti-islamique »*. Choqués par la brutalité de la répression, une centaine de dignitaires religieux, de bazaris et de dirigeants de l'opposition laïque s'unissent pour demander à la population d'observer un deuil de quarante jours. Dans la religion musulmane, le quarantième jour de deuil se marque par une journée de prières et de visites aux morts dans les cimetières. Les religieux chiites feront de cette tradition une redoutable arme de mobilisation des masses contre le régime. Ces « quarantièmes jours », qui se succéderont désormais pratiquement sans interruption durant toute l'année 1978, deviendront autant de clous plantés dans le cercueil de la dynastie des Pahlavi.

L'étincelle qui a mis le feu aux poudres a-t-elle jailli à Qom en janvier ou à Tabriz le 18 février ? Les avis sont partagés sur ce point, bien que la majorité des spécialistes situent les *« prémices de la gigantesque explosion de 1978 »* à Tabriz, du fait même que le nombre des victimes y a dépassé de loin celui des tués de Qom, et surtout parce que des éléments non religieux ont participé à un mouvement dont l'objectif proclamé était d'abattre le régime impérial.



Une libéralisation au compte-gouttes

Le 29 mars, près de cinquante-cinq centres urbains participent au quarantième jour de deuil de Tabriz, suivant un scénario devenu désormais rituel. Sentant le danger, le chah s'efforce, à partir d'avril, en alternant les menaces et la séduction, de désarmorcer la révolte. Il tente d'abord de mobiliser ses propres partisans, en chargeant le Rastakhiz, qui n'est plus qu'un navire en perdition et une énorme machine tournant à vide, de mettre au point une riposte appropriée. Des « comités de patriotes », également dénommés « mouvements de résistance à la subversion », sont autorisés à porter les armes pour mener à bien leur mission qui consiste à encadrer et à organiser la population. Il s'agit en fait de « savakis » et de groupes de policiers en tenue civile dont les exactions contre l'opposition ne feront qu'exacerber le mouvement de contestation. Pour apaiser les modérés du bazar et la hiérarchie religieuse, la répression est mâtinée de demi-concessions. Mais la « libéralisation au compte-gouttes » octroyée par le chah arrive trop tard.

L'éphémère printemps de Téhéran

Toutes les concessions faites sous la pression de la rue sont interprétées comme autant de signes de faiblesse et s'effritent devant la détermination de l'ayatollah Khomeiny, plus que jamais résolu à poursuivre la lutte jusqu'à la disparition de la dynastie des Pahlavi. Dans cette voie, le patriarche de Nadjaf mène la bataille sur un double front : d'abord contre le pouvoir monarchique, ensuite contre certains éléments modérés de l'opposition effrayés par le caractère radical du mouvement religieux et tentés par les promesses de libéralisation que le palais multiplie. Au début de juin, profitant d'une accalmie dans l'agitation antigouvernementale, le pouvoir tente de diviser le front des religieux et de l'opposition libérale en faisant miroiter une certaine démocratisation de l'institution monarchique. Fin août, M. Amouzegar est remplacé à la tête du gouvernement par M. Djaafar Charif-Emami qui est chargé de négocier un *modus vivendi* avec le clergé modéré dont il est proche. Ce choix se révèle particulièrement maladroit : le nouveau premier ministre, un « loyal et fidèle serviteur du chahinchah », s'entoure en effet d'une équipe de féaux discrédités et ne consent que des réformes de surface.

Ce qui fut alors l'éphémère « printemps de Téhéran » ne réussit pas à désarmer la rue qui demeure sous l'influence de Khomeiny. Au début de septembre, les manifestations organisées à l'occasion de la fin du jeûne du ramadan prennent une ampleur inégalée. Les modérés aussi bien religieux que laïcs souhaitent cependant entrer dans le jeu de la démocratisation limitée proposée par le palais et ses amis et affirment en privé qu'ils s'accommoderaient volontiers d'une formule constitutionnelle où le roi régnerait sans gouverner. Ils redoutent surtout, à l'instar de M. Mehdi Bazargan et de l'ayatollah Chariat Madari, un durcissement du régime et une dictature militaire qui remettrait en cause les faibles mesures de libéralisation consenties par le chah, et souhaitent que l'opposition laisse une chance à M. Charif-Emami pour qu'il mène à bien son expérience de démocratisation.

Or c'est précisément ce que souhaite éviter l'ayatollah Khomeiny, qui entend pousser la lutte commencée à Qom et à Tabriz jusqu'au départ des Pahlavi et à la création d'une République islamique. Le 7 septembre, le nombre des manifestants à Téhéran dépasse le demi-million. L'immense foule qui défile dans le centre de la capitale aux cris de *« Mort aux Pahlavi ! »*, *« Le chah est un bâtard ! »*, *« Nous voulons une République islamique ! »*, sème la panique dans les milieux du palais. Le lendemain, Téhéran et onze des principales villes de l'Iran se réveillent sous le régime de la loi martiale. Le général Ali Gholam Hoveissy, connu sous le nom de « boucher de Téhéran » pour le rôle qu'il a joué quinze ans auparavant dans la répression des manifestations religieuses de 1963, est nommé administrateur de la loi martiale. Il inaugure son règne par le massacre du « vendredi noir » qui fit le 8 septembre plusieurs centaines de morts à Téhéran.

La crainte d'une dictature religieuse

Ces morts pèseront lourd sur la suite des événements. Non seulement, ils ôtent toute crédibilité aux promesses de libéralisation du palais, mais ils fragilisent davantage les positions de ceux qui estimaient jusqu'alors possible un accommodement avec la monarchie. Déchirés entre leur hostilité au régime du chah et leur crainte – prémonitoire – d'une dictature religieuse qui le remplacerait, ils défilent à Neauphle-le-Château, où l'ayatollah Khomeiny s'est installé depuis le 6 octobre, pour lui faire part de leurs appréhensions. Imperturbablement, le Guide de la révolution promet la liberté pour tous les partis dans la future République islamique. Ses interlocuteurs se laissent convaincre par les belles paroles du faguih avec d'autant plus de facilité qu'ils n'ont pas d'autres choix.

Les dés sont désormais jetés, et les ultimes tentatives de ceux qui s'efforcent de trouver une formule de compromis pour sauver la monarchie sont vouées à l'échec. Dans ces conditions, la décision de M. Bakhtiar d'assumer la lourde succession du général Azhari, qui démissionne le 31 décembre, paraît suicidaire. Même le départ du chah, qui, les larmes aux yeux, quitte l'Iran le 16 janvier 1979, ne sauvera pas M. Bakhtiar, qui s'accroche au pouvoir avec une obstination frisant l'inconscience.

Peut-être comptait-il sur l'armée, qui a organisé une démonstration de force dans les rues de Téhéran à la veille du retour de Khomeiny en Iran au début de février ? Mais l'armée n'est plus qu'un tigre en papier : minée par les épurations successives, démoralisée par le départ du chah, profondément divisée entre durs et modérés, elle s'effondrera comme un château de cartes au cours des « trois glorieuses » qui, les 9, 10 et 11 février, marquent la fin de la dynastie des Pahlavi, quelques jours avant le premier anniversaire des émeutes insurrectionnelles de Tabriz.

JEAN GUEYRAS.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

En mer Noire

Deux frégates soviétiques heurtent volontairement deux bâtiments de guerre américains

Le sommet européen de Bruxelles

Une réforme douloureuse qui protège cependant les intérêts des agriculteurs français

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

« Le plus important, c'est le financement de la politique agricole commune (PAC) qui n'était plus assuré, ce qui aurait conduit aux pleins pouvoirs donnés à la commission. Celle-ci aurait pu faire des abattements sur les dépenses normalement prises en charge par le Fonds européen agricole en raison de l'épuisement des crédits. Grâce à l'accord, la PAC sera normalement financée jusqu'en 1992. C'était le point essentiel », a déclaré M. Jacques Chirac à l'issue de la réunion, lors de la conférence de presse tenue conjointement avec le président de la République. En vérité, tout l'indique, l'agriculture a été la préoccupation dominante de la délégation française tout au long de la session, et c'est en fonction de cette priorité qu'il faut comprendre les positions prises ainsi que les concessions faites.

Il fallait absolument un accord pour que la construction européenne ne fût pas bloquée et menacée, mais aussi, plus prosaïquement, pour que le marché commun agricole puisse continuer à fonctionner normalement. Cet accord pouvait impliquer de nouvelles contraintes pour les producteurs français puisque la réforme de la PAC est par définition un exercice de rigueur, mais il ne pouvait pas, encore moins en cette période électorale, apparaître comme une provocation. Les agriculteurs ne pouvaient pas être et n'ont pas été traités avec désinvolture.

Comme l'avaient promis MM. Chirac et Guillaume, l'accord final ne s'écarte pratiquement pas du compromis approuvé voici quinze jours par les ministres de l'agriculture de dix pays membres mais rejeté alors par le Royaume-Uni et les Pays-Bas. A cet égard, la discussion a pris parfois un caractère symbolique. L'écart séparant les positions en présence était bien souvent *« infime »* mais la délégation française, apparemment en pleine harmonie avec la présidence allemande, a néanmoins refusé de céder au-delà de ce qui avait été fair par les ministres de l'agriculture.

Ainsi en a-t-il été pour la quantité maximale garantie (QMG) applicable aux céréales. La QMG, dont le dépassement déclenche la baisse de prix, avait été fixée à 160 millions de tonnes alors que les Britanniques et les Néerlandais demandaient 155 millions de tonnes. A plusieurs reprises, à Copenhague et à Bruxelles, on avait évoqué comme moyen terme commode une QMG de 158 tonnes. Le soleil ne se serait pas levé plus tard sur la Picardie si la délégation française avait accepté un tel coup de pouce. Elle ne s'y est pas résignée, considérant qu'il y a des signaux à ne pas donner, que sur des chiffres aussi chargés de symboles, la ligne devait être tenue...

« Mme Thatcher a commis l'erreur de croire que le président de la République se dissocierait de M. Chirac sur ce point en apparence mineur. Ils n'ont, bien sûr, pas commis cette erreur », commentait un diplomate.

La maîtrise de la production des céréales, des oléagineux et des protéagineux sera assurée grâce à la mise en œuvre de stabilisateurs. Des baisses de prix seront appliquées dès lors que les QMG seront dépassées. Celles-ci ont été fixées, outre les céréales, à 4,5 millions de tonnes pour le colza, à 2 millions de tonnes pour le tournesol, à 1,3 million pour le soja et 3,5 millions pour les protéagineux. La baisse des céréales sera plafonnée à 3 % par an, soit un peu plus que ce qui figurait dans le compromis des ministres de l'agriculture (2,5 %). S'agissant du colza et du tournesol, la baisse des prix qui, ici, n'est pas plafonnée, sera égale, la première année, à 0,4 % pour chaque dépassement de 1 % de la QMG et à 0,5 % ensuite.

Les experts tablent sur une baisse des prix des céréales de l'ordre de 15 % sur quatre ans. S'agissant des oléagineux, les experts du COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de la CEE) qui vendredi faisaient les couloirs du Charlemagne – le bâtiment où se tenait le Conseil européen, – prévoyaient, dans l'hypothèse où les récoltes se maintiendraient à leur niveau de 1987, une baisse de 5 % en 1988 et de 7 % en 1989 pour le colza, et de 10 % puis de 13 % pour le tournesol.

Les Allemands pénalisés

Cette réforme, comme l'a souligné M. Delors, devrait permettre, contrairement à ce qui s'était passé après le conseil européen de Fontainebleau, en 1984, d'assurer la discipline budgétaire, c'est-à-dire de maintenir les dépenses agricoles dans les limites de l'enveloppe qui vient d'être fixée. Il est vrai que le montant retenu pour celle-ci (27,5 milliards d'ECU, avec une progression annuelle égale à 80 % de la progression du PNB et une réserve où puiser en cas de dépenses dues à de nouvelles chutes du dollar) est suffisamment élevé pour conserver à la PAC un niveau de vie et une marge de manœuvre normale. Bref, il y aura assez d'argent dans les caisses pour favoriser sans lésiner les exportations vers les pays tiers.

Les agriculteurs allemands, qui doivent s'accommoder de conditions naturelles et structurelles moins favorables que leurs concurrents français, risquent de souffrir davantage du tour de vis qui est donné pour maîtriser la production. D'autant plus que l'élimination des montants compensatoires monétaires subsistant permettra d'effacer en partie les baisses des prix en France mais pourrait les aggraver en RFA. En outre, contrairement à ce qui caractérisait les précédentes étapes de la réforme de la PAC, les Allemands ne bénéficient pratiquement pas de dérogations au régime commun.

Conformément à ce que souhaitait la RFA, il a été décidé d'instaurer un programme limité de mise en jachère des terres cultivables. Les agriculteurs qui gèleront ainsi au moins 20 % de leurs exploitations recevront une prime que les autorités nationales pourront fixer entre 700 F et 4 200 F par hectare. La prime sera réduite de moitié en cas de *« jachère pâturée »*. Autre politique d'accompagnement, les chefs d'Etat et de gouvernement ont chargé les ministres de l'agriculture d'adopter dans les mois à venir un régime communautaire de préretraite ainsi qu'un programme d'aide aux revenus des agriculteurs les moins prospères.

Plusieurs déclarations inscrites dans le compromis, donnent satisfaction aux Français, même si elles ne se contentent encore que d'exprimer des intentions :

1) les Douze soulignent qu'ils ne doivent pas être les seuls au monde à consentir des efforts pour adapter l'offre à la demande agricole et ils réclament aux partenaires du GATT la réciprocité.

2) la commission est chargée d'étudier comment développer les débouchés industriels de l'agriculture. M. Chirac interprète cela comme un feu vert à l'encouragement de la production de bioéthanol.

3) la commission est invitée à proposer un mécanisme facilitant l'incorporation de céréales communautaires dans les aliments du bétail.

Le chèque de Mme Thatcher

Cette nouvelle étape de la réforme de la PAC pour être douloureuse n'assassine pas les agriculteurs. Plusieurs Etats membres auraient souhaité un plan plus strict. Il a fallu payer pour qu'ils modèrent leurs ambitions réformatrices. M. Delors a habilement manœuvré, jouant des intérêts des uns et des autres, pour que son plan soit au bout du compte très largement adopté. Ainsi les Douze ont-ils décidé de développer considérablement l'aide aux régions pauvres de la CEE.

Les crédits affectés aux « fonds structurels » seront augmentés de plus de 80 %, de 7 milliards d'ECU en 1987 à 13 milliards en 1992. La commission, rappelons-le, proposait le doublement de ces fonds (doublement qui interviendra en 1993), mais les pays du Nord, voici une semaine, n'envisageaient guère d'augmentation supérieure à 50 %. La meilleure méthode de calcul de la contribution des Etats membres au budget européen, en particulier ce qu'on appelle la « quatrième ressource », sera mise en œuvre de manière progressive afin d'éviter un trop lourd surcroît de dépenses pour l'Italie. Le Royaume-Uni – c'était la condition évidente posée par Mme Thatcher –, bénéficiera d'une compensation budgétaire d'un niveau comparable à ce qu'elle avait réussi à obtenir à Fontainebleau. Le plafond des ressources de la Communauté se trouve fixé à 1,3 % du PNB, ce qui devrait la débarrasser de tout problème budgétaire jusqu'à la fin 1992.

PHILIPPE LEMAITRE.


« Frankfurter Allgemeine Zeitung » du 13 février.

LE CHANCELIER KOHL : « la RFA a fait de grands sacrifices »

Bruxelles *(AFP.)* – Le chancelier Kohl, qui présidait le Conseil européen, s'est félicité, le samedi 13 février, des *« progrès »* réalisés par les Douze, ajoutant qu'*« il n'y avait pas d'alternative à la construction européenne »*.

Le chancelier a ajouté au cours d'une conférence de presse : *« Maintenant, nous avons les mains libres pour réaliser le grand marché européen de trois cent vingt millions d'habitants d'ici à 1992.*

» Nous ne voulons pas d'une simple zone de libre-échange améliorée, nous voulons une Europe qui parle d'une seule voix », a déclaré M. Kohl, qui a souligné que Bonn avait consenti de *« grands sacrifices »* au cours des négociations. *« Nous devrons payer 4 milliards de DM de plus cette année et 10 milliards de DM de plus en 1992 pour la CEE »*, a-t-il précisé.

Mme THATCHER : le « comportement absolument fou » de la France

De son côté, Mme Thatcher a qualifié le sommet de *« très dur »* et a violemment critiqué l'attitude de la France qui avait soulevé dans la soirée le problème du contrôle des productions autres que les céréales et les oléagineux. Ce comportement est *« absolument fou »*, a-t-elle lancé. Elle s'est cependant félicitée de la mise en place de *« systèmes de contrôles efficaces et légalement contraignants »*, afin de maîtriser les dépenses agricoles qui *« augmenteront d'un rythme beaucoup moins rapide que la croissance du PNB »*.

Une voie ouverte au grand marché européen

(Suite de la première page.)

Mais que l'Europe est laborieuse ! C'est tard dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 février que les dirigeants des douze pays de la CEE sont finalement parvenus à un accord, à l'arraché, après les affres de longues heures de débats sur les *« stabilisateurs »*, les *« fonds structurels »*, la *« quatrième ressource »* et autres délices communautaires. Après qu'on eut épuisé toutes les méthodes de travail et qu'on fut passé par tous les états de la psychologie individuelle et collective, après qu'on eut failli baisser les bras et se résigner à l'insuccès.

A 19 heures, vendredi, on disait l'échec imminent. C'est alors, raconte M. Mitterrand, *« qu'une soudaine illumination, un remords ou une inspiration s'est emparé de certains membres du conseil et qu'il a semblé que la Grande-Bretagne pouvait adopter des positions plus conciliantes »*.

Parfaite coopération

L'accord allait se conclure quelques heures plus tard. Grâce en soit rendue à tous pour les efforts consentis et au chancelier Kohl, épaulé par la Commission, pour le véritable acharnement qu'il mit à réussir ce premier sommet de la présidence allemande. Car la bataille fut rude, mais pas sur tous les fronts.

Au sud, il était clair, d'emblée, qu'un armistice était possible avec MM. Gonzalez et Goria. C'est sur le front nord, entre la France et la RFA d'une part, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas de l'autre, qu'allait se livrer le vrai combat, celui de la maîtrise des dépenses agricoles. La stratégie franco-allemande consista dès le départ, à isoler la Grande-Bretagne, en neutralisant les autres partenaires par de larges concessions sur les questions les concernant directement, et à rallier les Pays-Bas, à quoi M. Chirac s'employa ardemment.

Coupée du continent, la « Dame de fer » céderait, se disait-on, soit sur le champ, soit plus tard, comme elle l'avait déjà fait à deux reprises dans l'histoire tourmentée de ses relations avec la Communauté. On était prêt à se séparer sur un accord à Onze, quand une dernière tentative de MM. Kohl et Delors fit poindre chez le premier ministre britannique *« l'illumination ou le remords »*, et, chez les autres, de sérieux espoirs d'aboutir.

« C'est un bon accord, a dit M. Mitterrand dans sa conférence de presse finale, *même si la France a consenti à de nombreux sacrifices, car l'objectif premier était de servir l'Europe. Elle a défendu des positions communes* (entre M. Chirac et lui-même) *utiles au pays »*. On avait pu voir pendant quarante-huit heures le président de la République et le premier ministre converser gaiement, partager avec une apparente cordialité cette promiscuité obligée dans l'épreuve et offrir peut-être le dernier et parfait spectacle cohabitationniste de ce septennat.

Parfait dans le partage des rôles : tandis que le premier ministre, dès la première matinée, avait tombé la veste, retroussé les manches et défendu les dossiers techniques comme un diable, le président de la République s'autorisait quelques brèves promenades et se drapait dans un silence qu'il ne rompit qu'au dîner de jeudi pour appeler les convives à prendre quelque hauteur de vue.

Le match Chirac-Thatcher

Parfait dans l'efficacité aussi, car au *finish*, M. Mitterrand descendit dans l'arène, parfois pour calmer le jeu quand le duel Chirac-Thatcher menaçait de dégénérer, toujours pour soutenir le premier ministre. Cette alliance contribua sans doute à faire sortir de son immobilisme le premier ministre britannique, que le long mutisme du président de la République avait peut-être fait douter de la cohésion des Français.

Les deux hommes avaient le même intérêt à ce qu'un accord soit conclu. M. Mitterrand, parce qu'il se veut l'artisan de l'Europe et que tout un pan de l'action du septennat se serait lézardé si les Douze, comme à Copenhague, avaient donné d'eux-mêmes l'image de l'impuissance. M. Chirac, parce qu'il est devenu européen en même temps que l'opinion française et qu'il aurait partagé, avec le président, un procès de responsabilité sous les sarcasmes de M. Barre.

Mais c'est au premier ministre que les organisations agricoles demanderont des comptes, et le jeu en était pour lui d'autant plus difficile. Il a bagarré sans compter jusqu'au dernier moment, tenant tête à Mme Thatcher avec pugnacité, voire avec agressivité, pour que la maîtrise des dépenses ne se transforme pas en mise à sac de la politique agricole commune, travaillant au corps son ami M. Rud Lubbers, le premier ministre néerlandais, et, finalement, relançant le débat pendant trois heures alors que la journée de vendredi s'achevait dans l'épuisement général, pour ne pas avoir à céder sur la question des « petits stabilisateurs » que tous les autres partenaires croyaient pourtant réglée depuis longtemps. *« C'est incroyable, il n'y a qu'un Français pour faire ça »*, s'exclamait, après la réunion, Mme Thatcher, encore interloquée par cet épisode.

Mais M. Chirac avait résolu de préserver tout ce qui pouvait l'être sur le plan agricole, quitte à se montrer peut-être aussi entêté que la « Dame de fer » et quitte à concéder sur les autres sujets beaucoup plus qu'il ne l'aurait fait s'il n'avait pas été en campagne électorale.

Il y quelques jours à Paris, M. Chirac fixait à 50 % maximum l'augmentation des fonds structurels par lui acceptable. L'accord prévoit leur doublement d'ici 1993. Le même jour, M. Chirac s'en prenait au système de la compensation britannique et rappelait qu'il l'avait critiquée lors de sa mise en place en 1984. L'accord l'a reconduite.

La thèse que défendait le gouvernement britannique n'était ni dérisoire ni absurde. Elle reprenait en gros les propositions initialement formulées par le plan Delors pour la maîtrise des dépenses agricoles de la Communauté. Mme Thatcher, au demeurant, ne se battait pas pour des avantages concrets ; ce n'était pas le cri du cœur – *« I want my money back ! »* – (« je veux qu'on me rende mon argent ») d'il y a quelques années, car elle pouvait supputer, dès le début du sommet, qu'on lui donnerait satisfaction sur la compensation, en échange de son accord sur le reste.

Elle se battait pour un principe, celui de la rigueur, au nom duquel elle fut à deux doigts de faire sombrer l'ensemble d'une réforme dont l'objectif n'est autre, pourtant, que d'introduire de la rigueur dans les finances communautaires. Elle en voulait davantage et défendait ses chiffres, même quand la différence était infime.

Bref, elle fut, jusqu'à la phase finale du sommet, une caricature d'elle-même, ignorant la règle de la négociation qui veut qu'on fasse des concessions pour en obtenir, ignorant que la mécanique comptable de la Communauté n'est pas purement abstraite mais recouvre des réalités économiques et sociales, ignorant enfin qu'une des caractéristiques de l'Europe est sa diversité, en l'occurrence la diversité de ses agricultures.

Alors, d'où vint « l'illumination » ? De la perspective des ennuis qui auraient résulté pour son pays comme pour les autres de la crise budgétaire ouverte par un échec à Bruxelles ? Du sentiment, malgré tout, que l'intérêt de la Grande-Bretagne est dans le grand marché de 1992 ? Ou bien de la prise de conscience tardive que le Royaume-Uni ne peut à la fois être dans l'Europe et prétendre « isoler » le continent ?

CLAIRE TRÉAN.

En mer Noire

Deux frégates soviétiques heurtent volontairement deux bâtiments de guerre américains

Les Etats-Unis ont énergiquement protesté auprès de l'URSS après que deux frégates soviétiques eurent « délibérément » heurté, le vendredi matin 12 février, deux navires de guerre américains qui naviguaient à proximité des côtes de Crimée pour affirmer leur *« droit de passage innocent »* dans les eaux territoriales soviétiques.

L'incident n'a pas fait de victimes parmi les équipages du destroyer et du croiseur américains, qui n'ont subi que des « égratignures » et ont poursuivi normalement leur chemin, a expliqué, au cours d'une conférence de presse au Pentagone, le capitaine de vaisseau Jerry Flynn.

Quelques heures après l'incident, l'ambassadeur d'URSS à Washington, M. Iouri Dobrinine, était convoqué par le numéro trois du département d'Etat, M. Michael Armacost, a indiqué un porte-parole du département, M. Rudy Boone. *« L'acte soviétique, qui a mis des vies et des navires en danger, ne peut être justifié, et nous avons protesté dans les termes les plus vifs »*, a-t-il dit.

A Moscou, le ministère soviétique de la défense a déclaré que deux bâtiments de guerre américains avaient violé les eaux territoriales de l'URSS en mer Noire, passant outre aux avertissements soviétiques et effectuant des manœuvres dangereuses à 7 milles à l'intérieur des eaux territoriales soviétiques. L'agence Tass ne fait aucune allusion aux collisions. Le destroyer *Caron* et le croiseur *Yorktown*, l'un des plus modernes du monde, avaient franchi mercredi les détroits des Dardanelles et du Bosphore en direction de la mer Noire, visitée deux fois par an par les bâtiments de la VIe flotte américaine, a expliqué le capitaine Flynn.

Selon l'officier américain, les deux frégates soviétiques leur ont lancé un avertissement sur le canal 16 utilisé par tous les navires du monde : *« Les navires soviétiques ont l'ordre de prévenir toute violation des eaux territoriales. Je suis autorisé à heurter votre navire avec l'un des nôtres. »*

Le destroyer et le croiseur n'ont pas répondu. *« Notre réponse a consisté à maintenir le même cap et la même vitesse. »* Les frégates soviétiques ont alors *« tenté d'écarter »* les bâtiments américains en les heurtant sur bâbord pour se placer entre eux et la côte soviétique. Le *Caron* et le *Yorktown* ont maintenu le cap prévu, qui les a conduits à sortir des eaux territoriales après y être restés environ une heure quinze minutes.

Le 10 mars 1986, les mêmes bâtiments américains avaient déjà navigué à 6 milles des côtes de Crimée, ce qui avait entraîné huit jours plus tard une protestation soviétique.

L'URSS fixe la limite de ses eaux territoriales à 12 milles, ce que Washington ne conteste pas. Moscou n'autorise cependant le transit de navires qu'à l'intérieur de chenaux désignés à l'avance, ce que les Etats-Unis n'acceptent pas.

● **ESPAGNE : près de neuf mille ans de prison requis contre quatre membres de l'ETA.** – Le ministère public espagnol a requis, le vendredi 12 février, un total de 8 928 ans de prison contre quatre membres présumés du commando Madrid, un des commandos les plus meurtriers de l'organisation séparatiste basque ETA, accusé d'un attentat à l'explosif qui avait provoqué la mort de douze gardes civils, dans la capitale espagnole, le 14 juillet 1986. – *(AFP.)*

● **RFA : un Allemand de l'Ouest accusé d'avoir fourni des secrets militaires au KGB.** – Un ancien employé d'une firme industrielle de Francfort a été accusé, vendredi 12 février, par le parquet local d'avoir fourni au KGB des détails techniques sur le système de freins du char de combat Léopard 2. L'employé, dont ni le nom ni celui de la firme où il travaillait n'ont été précisés, avait été arrêté à la fin de l'été 1987 alors qu'il tentait d'obtenir des renseignements sur l'avion de combat Tornado. – *(AFP.)*



Proche-Orient

Nouvelle dégradation de la situation dans les territoires occupés

La polémique entre M. Shamir et M. Pérès prend un tour plus aigu

Le secrétaire d'Etat américain M. George Shultz entamera vers le 24 février une nouvelle tournée au Proche-Orient *« dans le but de faire avancer le processus de paix »*. M. Shultz, qui se rendra successivement en Jordanie, en Israël et, vraisemblablement, en Egypte, a annoncé sa décision après que son principal adjoint pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, lui eut rendu compte, jeudi 11 février, de la mission qu'il vient d'effectuer à Damas, à Ryad, au Caire et à Jérusalem.

Le vendredi 12 février, le secrétaire général adjoint de l'ONU pour le Proche-Orient, M. Marrack Goulding, a commencé pour sa part une nouvelle tournée dans cette région pour examiner les moyens d'une relance d'un règlement du conflit israélo-arabe. Selon le porte-parole de l'ONU, il se rendra au Liban, en Jordanie, en Syrie, en Egypte et à Tunis, siège de la Ligue arabe. En principe, aucun contact n'est prévu avec les dirigeants israéliens. A Jérusalem, une délégation du Parti socialiste français conduite par le député Louis Le Pensec, responsable international de cette formation, a déploré les *« méthodes délibérément brutales »* utilisées par Israël dans les territoires occupés, affirmant qu'elles n'étaient justifiées par *« aucune raison de sécurité »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sur fond de polémique renouvelée entre M. Shamir et M. Pérès, la Cisjordanie a connu, le vendredi 12 février, une nouvelle journée de violence : deux Palestiniens ont été tués à Naplouse et près d'une vingtaine d'autres blessés. L'incident va au-delà de ces affrontements coutumiers qui depuis deux mois opposent l'armée aux manifestants. Pour les autorités, il marque l'échec d'une tentative de restaurer un semblant de normalité à Naplouse ; elles avaient, en effet, levé mercredi le couvre-feu imposé depuis dix jours sur la grande ville (près de 100 000 habitants) du nord de la Cisjordanie. Mais, dès jeudi, les jeunes étaient redescendus dans les ruelles de la casbah pour affronter les forces de l'ordre.

Vendredi, les heurts prirent un tour plus violent, les manifestants paraissant mieux organisés et plus déterminés encore. A l'issue de la prière hebdomadaire, une centaine d'entre eux installés alentour et sur le toit de la mosquée Al-Nasser, dans la casbah, ont « bombardé » un groupe de soldats : jets de pierres, de blocs de ciment, de matériel de construction et tirs de billes de verre propulsées par catapulte. Selon un témoin indépendant, les soldats ont vraiment utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour disperser les manifestants avant d'ouvrir le feu. Un porte-parole de l'armée a indiqué que cette décision n'avait été prise *« que lorsque la patrouille s'est estimée en danger »*. Un adolescent de dix-sept ans et un garçon de douze ans ont été tués et cinq autres manifestants blessés par balles. Les affrontements se sont poursuivis encore quelque temps et, de source hospitalière, on indiquait que douze Palestiniens avaient été blessés lors de passages à tabac.

Dix jours de couvre-feu imposé à Naplouse – les résidents ne pouvaient sortir qu'une heure ou deux de chez eux – n'ont pas entamé la détermination des jeunes manifestants d'une ville qui a toujours été un bastion du nationalisme palestinien. C'est d'autant plus grave pour les autorités qu'elles estiment que ces périodes prolongées de couvre-feu sont une des meilleures armes dont elles disposent pour restaurer le calme.

Une cinquantaine de morts

Si la prière hebdomadaire s'est déroulée dans le calme à Jérusalem, des manifestations ont, en revanche, eu lieu à Hébron, Ramallah et dans le camp de Der-el-Balah à Gaza. La veille, un Palestinien avait été tué à Tulkarem (non loin de Naplouse), apparemment victime d'un coup de feu parti alors qu'un soldat faisait une chute.

Les incidents de la semaine portent à plus d'une cinquantaine (cinquante-trois ou cinquante-quatre, selon les estimations) le nombre de Palestiniens tués depuis le 9 décembre dernier. Le bilan des blessés – par balles ou à la suite de coups de matraque – est beaucoup plus difficile à établir. Les autorités parlent de quelque deux cents cas. Ce chiffre est sans doute très inférieur à la réalité, de l'avis de sources hospitalières comme des organisations humanitaires internationales. La raison en est qu'un grand nombre de blessés, parfois graves, ne se rendent pas dans les hôpitaux de peur d'être arrêtés et se font soigner à domicile ou dans des cliniques privées. Un médecin de Hébron nous disait que l'on pouvait multiplier par quatre ou cinq les chiffres avancés par les autorités.

On n'en serait pas là, avait dit en substance, jeudi, le travailliste Shimon Pérès, si le premier ministre, M. Shamir, et son parti, le Likoud (droite), avait accepté au printemps le principe d'une conférence internationale auquel avaient consenti et les Etats-Unis et la Cisjordanie. *« Si des négociations précédées d'une ouverture internationale avaient commencé en avril, est-ce que cela ne nous aurait pas épargné les événements dans les territoires ? »*, s'est exclamé le ministre des affaires étrangères dans une intervention à la radio. *« Le Likoud doit se décider : veut-il négocier, oui ou non ! »*, a poursuivi M. Pérès.

Dès le lendemain, M. Shamir qualifiait ces propos d'*« irresponsables »*. *« Cela revient à dire en même temps aux Arabes qu'ils doivent accentuer leur pression et les troubles dans les territoires* (...) *pour obtenir davantage de concessions de notre part »*, a assuré M. Shamir. Le chef du gouvernement a accueilli avec d'extrêmes réserves les suggestions américaines destinées à relancer des négociations israélo-arabes. M. Pérès les a publiquement acceptées, plaçant ainsi le premier ministre dans une position délicate. *« Comment voulez-vous conduire des négociations*, a dit M. Shamir, *si votre partenaire au gouvernement s'adresse constamment à l'autre côté* [aux Arabes] *pour leur dire : « N'écoutez pas ce que dit Shamir, mois je suis prêt à vendre pour moins cher. »*

La polémique entre les deux hommes qui dirigent le gouvernement d'*« unité nationale »* avait rarement atteint un tel niveau. Le correspondant diplomatique du quotidien *Haaretz* en concluait cette semaine que les travaillistes pourraient décider de quitter le gouvernement au cas où M. Shamir repousserait l'initiative américaine.

ALAIN FRACHON.

Témoignages

Quatre enfants enterrés à Salem ?

Village de Salem (Cisjordanie). *« J'ai perdu connaissance quand la benne du bulldozer a commencé à déverser la terre sur nous. J'ai cru que c'était fini »* raconte vendredi 12 février Moustapha Abd-al-Majid Hamdan, un jeune villageois de Salem (près de Naplouse).

« Mes derniers souvenirs s'arrêtent au moment où le colon criait en hébreu au soldat qui conduisait l'engin : écrase-les ! écrase-les avec le bulldozer », poursuit Moustapha, un jeune Palestinien de vingt-trois ans qui vient de sortir de l'hôpital, où il a été traité à la suite de cet incident.

« Dès que j'ai vu, depuis la fenêtre de ma chambre, le bulldozer versant de la terre sur les corps des quatre gosses, je me suis précipitée. J'ai commencé à déterrer les garçons avec les mains. A ce moment, les soldats partaient. Je hurlais pour que les hommes du village viennent, car avec la pluie, le sol meuble du champ cultivé commençait à se tasser et risquait de les étouffer. Je craignais de ne retrouver que des cadavres », témoigne Mme Zahida Saleh Amer, une paysanne, mère de cinq enfants qui, dit-elle, a été la première sur les lieux.

« On voyait encore les cheveux de Moustapha, mais les trois autres étaient totalement recouverts par les mottes de terre. Les hommes du village sont arrivés et nous avons mis deux minutes pour sortir les jeunes gens, qui avaient déjà perdu connaissance. Grâce à Dieu, tous étaient encore vivants. »

Interrogé sur ces témoignages, le porte-parole de l'armée israélienne indique qu'une *« enquête est en cours »* et qu'il n'est pas possible pour l'instant *« de confirmer ou démentir ces incidents »*. De nombreux villageois sont persuadés que les soldats avaient l'intention de tuer. Mais un ouvrier du village pense que *« les Golani voulaient surtout nous terroriser »*. – *(AFP.)*

LIBAN : après la levée du siège des camps

Le problème politique posé par la présence palestinienne demeure entier

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

« Nous sommes encore un peu dans l'expectative, sur nos gardes. C'est notre droit. L'expérience nous a montré qu'il y a toujours des forces qui essayent d'éliminer le rôle de l'OLP au Liban. » Dans sa petite maison suintant l'humidité, au cœur des ruines de Chatila, Youssef, responsable militaire du Fath, reste cependant confiant.

Pour tous les Palestiniens, ces trente-deux mois de siège face à la milice chiite Amal, appuyée par la sixième brigade – à majorité chiite – de l'armée libanaise, qui ont fait plus de 2 500 morts et trois fois plus de blessés, amené la disparition du camp de Sabra (8000 habitants), sont une nouvelle preuve que nul n'arrivera à les anéantir. Youssef, comme la plupart des militants connus du FATH, n'est cependant pas encore sorti de Chatila. Certes, le général Ali Hammoud, commandant de l'armée syrienne à Beyrouth, a donné des assurances que la liberté de circulation était garantie pour tous les Palestiniens, mais en précisant que l'armée syrienne possédait des listes des gens recherchés à travers tout le Liban. Une épée de Damoclès qui fait peur à beaucoup.

Pourtant, près d'un mois après la levée du siège des camps, seules, selon des sources palestiniennes concordantes, une trentaine d'arrestations ont été opérées à la sortie des camps et sept ou huit personnes restent encore détenues. Un signe que les responsables palestiniens interprètent comme un témoignage de la volonté syrienne de calmer les choses.

« En prenant eux-mêmes la responsabilité de la sécurité autour des camps palestiniens de Beyrouth, les Syriens, affirme un responsable du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP, de M. Nayef Hawatmeh), *ont pris des risques qui sont aussi une preuve de leurs intentions positives. Ils sont maintenant en première ligne face à nous, et dans les circonstances actuelles, avec le soulèvement dans les territoires occupés, ils ne peuvent pas se permettre un affrontement direct. »*

Pourquoi le souhaiteraient-ils d'ailleurs, alors que la levée du siège des camps répond plus à des objectifs politiques qu'humanitaires. En faisant ce « cadeau » aux Palestiniens en hommage au soulèvement dans les territoires occupés, M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, s'est dégagé d'un mauvais pas, mais a surtout répondu à la stratégie syrienne qui voulait geler ce conflit dans la perspective de la future élection présidentielle libanaise. Soutenue et encouragée par Damas, la politique d'Amal contre les Palestiniens n'a jamais été acceptée par les autres formations de l'Ouest musulman, en particulier le Parti socialiste progressiste druze de M. Walid Joumblatt, comme par l'*establishment* sunnite, et contrecarrait donc tout projet d'union face au camp chrétien.

Dans les mois agités qui s'annoncent avant l'élection présidentielle – le mandat du président Amine Gemayel se termine le 23 septembre prochain, – la Syrie avait besoin de regrouper ses alliés et de soulager le principal d'entre eux, Amal, d'un lourd fardeau. Les responsables d'Amal ne cachent pas, en effet, que cette guerre des camps a profondément affaibli leur mouvement.

Un accord de sécurité

Reste cependant que la levée du siège des camps n'est qu'un accord de sécurité ; il reste à trouver une solution politique à la présence palestinienne au Liban. Or celle-ci dépend de trois facteurs : les relations syro-palestiniennes, libano-palestiniennes et interpalestiniennes, dont l'évolution est difficilement prévisible. Pour l'instant, le Fath ne participe pas à l'accord qui a suivi la levée du siège des camps. Or le Fath est, de loin, la principale force au sein des camps palestiniens et ses combattants tiennent toujours les villages de l'est de Saïda – une carte aux mains de M. Yasser Arafat pour faire admettre officiellement son importance et utilisable dans ses contacts avec Damas, gelés pour l'instant.

Officiellement, l'OLP est d'accord pour se retirer de ces villages, à condition que le millier de combattants qui s'y trouve soit affecté sur le front contre Israël. Une demande difficile à contester publiquement, mais qui nécessite un accord libano-syro-palestinien. On n'en est pas là.

La seule question qui intéresse aujourd'hui tous les Palestiniens est celle de la reconstruction des camps. Sur le plan matériel, pas de problème. Comme l'a affirmé officiellement M. Salah Salah, responsable de l'Action nationale palestinienne au Liban, *« la résistance palestinienne financera la reconstruction des camps et des quartiers voisins »*, c'est-à-dire les zones chiites détruites dans les combats. Une exigence de M. Nabih Berri. Sur le plan politique, c'est une autre affaire. Des comités mixtes d'ingénieurs libanais et palestiniens ont commencé les études et, pour sa part, l'UNRWA a décidé des sommes à distribuer à chaque famille palestinienne pour reconstruire son logement. L'argent venant du fonds national de l'OLP, celle-ci entend bien être la principale partie prenante, alors que les dissidents, venus en nombre de Damas sous la protection syrienne, voudraient avoir la haute main sur cette affaire. La création annoncée mardi 9 février d'un comité mixte de huit officiels libanais et notables palestiniens désigné par le premier ministre par intérim semble répondre aux vœux des dissidents qui ne veulent pas laisser à M. Arafat le bénéfice de la réhabilitation. Pour l'instant, en tout cas, rien n'a encore été fait.

Une chose est sûre toutefois : instruits par l'exemple du camp de Sabra qui a été rasé après le premier épisode de la guerre des camps en juin 1985 et n'a jamais été reconstruit, les habitants de Chatila ne veulent voir déblayer leurs ruines qu'au fur et à mesure que de nouvelles constructions s'édifieront. Si les Palestiniens acceptent que des entreprises syriennes rebâtissent à l'extérieur des camps, ils veulent s'occuper eux-mêmes de l'intérieur. Avec leurs ruelles entrelacées, leurs maisons basses et leurs abris, les camps palestiniens présentent tous la même caractéristique qui répond autant à des impératifs de sécurité qu'à la perpétuation d'une certaine structure sociale.

A propos de la sécurité à l'intérieur des camps, les Palestiniens n'ont pas cédé : les camps resteront armés. Les troupes syriennes, qui ont repris place pour place les positions de la milice chiite Amal, font bien quelques incursions dans les camps mais n'y effectuent aucune patrouille et encore moins d'arrestations. *« Ils passent pour cela par leurs obligés »*, note un responsable qui dénonce la présence des dissidents aux côtés des soldats et agents de renseignement syriens aux postes de contrôle. Très minoritaires, les dissidents du Fath et ceux du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général d'Ahmad Jibril, qui composent avec la Saïka ce qu'il reste du Front de salut national palestinien (coalition basée à Damas, hostile au chef de l'OLP), ont tenté de renforcer leur présence en faisant venir des militants de Damas.

Mais leur action est limitée par le fait que tout accrochage interpalestinien déboucherait sur un affrontement direct syro-palestinien, ce que ne veut en aucun cas, aujourd'hui, Damas.

Dans l'attente d'une hypothétique solution au conflit syro-palestinien et à la crise libanaise, la situation des Palestiniens du Liban reste précaire. Mais les Palestiniens ont le sentiment d'avoir maintenu l'essentiel – leur présence – et regardent vers la Cisjordanie et Gaza.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Abou Nidal condamné à la détention à perpétuité par contumace.** – Le chef de l'organisation dissidente de l'OLP Fath-Conseil révolutionnaire a été condamné, le vendredi 12 février, à la détention à perpétuité par contumace par la cour d'assises de Rome, qui l'a reconnu coupable d'avoir ordonné le massacre du 27 décembre 1985 à l'aéroport de Rome-Fiumicino (seize morts). Le bras droit d'Abou Nidal, Rachid Al Hamieda, reconnu coupable au même titre, a également été condamné à la prison à vie par contumace. En revanche, la cour a condamné à trente ans de prison le seul survivant du commando auteur de la fusillade, le Libanais Ibrahim Khaled. – *(AFP.)*

Asie

Les perspectives de règlement en Afghanistan

La résistance accepte de former un gouvernement comprenant des « musulmans » proches du régime de Kaboul

La résistance afghane propose, dans le cas d'un retrait militaire soviétique, la formation à Kaboul d'un gouvernement intérimaire comprenant des *« musulmans »* associés à l'actuel régime de Kaboul. C'est ce qu'a indiqué, le jeudi 11 février, M. Yunus Khalès, président de l'Alliance regroupant les sept principaux mouvements de résistance, en précisant toutefois que les postes de chef de l'Etat et de chef du gouvernement iraient aux Moudjahidines. D'autres postes iraient aux réfugiés. M. Khalès a souligné que le PDPA (Parti démocratique populaire afghan, communiste) actuellement au pouvoir n'aurait pas de représentation en tant que tel au sein du futur gouvernement. Cette déclaration, publiée jeudi par le *Frontier Post*, quotidien de Peshawar (Pakistan), marque un assouplissement de la position de la résistance.

Le meurtre du professeur Majrouh

Le poète assassiné

L'Afghanistan vient de perdre son plus grand poète (*le Monde* du 13 février). Pour donner la mesure du crime, il faut évoquer le destin de Federico Garcia Lorca, victime, comme Sayd Bahodine Majrouh, des mêmes forces obtuses. Hier, c'était un peloton d'exécution dans le petit jour de Grenade. Aujourd'hui, un tueur programmé, en fin d'après-midi, à Peshawar, au Pakistan.

Car, avant d'être philosophe, historien, professeur, résistant, avant d'être l'infatigable diffuseur d'informations concernant la guerre imposée par les Soviétiques à son pays, Sayd Bahodine Majrouh était l'auteur d'une œuvre immense, d'une épopée sans fin qui conte les errances d'un voyageur solitaires à la recherche de *la Station suprême de la liberté*. Regroupés sous le titre *Ego-Monstre*, ces cycles de récits témoignent d'une lucidité désespérément prophétique, qu'ils aient été écrits à Kaboul ou en exil.

Dans sa démarche vers le Soleil levant, *le Voyageur de minuit* ne cesse de se heurter à l'abîme qu'un monstre tyrannique s'est choisi pour tanière. Il veut alerter, réveiller, secouer, mais les portes des cités endormies restent closes... Expatrié, il hante les camps de réfugiés et ne peut taire sa colère devant le sort réservé aux femmes et aux amants : il devient un exilé de la terre d'exil.

Excessivement sommaire, cette traversée de l'œuvre indique néanmoins quel esprit libre était Sayd Bahodine Majrouh. Son étude consacrée à la poésie populaire des femmes pashtounes (1) prouve qu'il était bien un *« homme des lumières »* obéissant au double héritage des soufis et des philosophes, un homme luttant certes pour l'indépendance de l'Afghanistan, mais aussi pour qu'un nouveau régime, à l'avenir, y respecte les libertés individuelles.

Son assassinat est le signe effrayant qu'une alliance de fanatismes s'est nouée, les communistes préférant céder la place aux extrémistes musulmans plutôt que de devoir s'effacer devant des êtres capables de réinventer une terre harmonieuse. Majrouh aurait pu poursuivre une brillante carrière d'universitaire et d'écrivain en Occident. Il avait décidé de demeurer, coûte que coûte, avec son peuple blessé. Il n'ignorait rien du péril où il inscrivait sa vie, lui qui avait noté dès les premières strophes d'*Ego-Monstre* :

« Toute une longue vie d'errance
à travers océans et plaines, vallées et hautes cimes
J'ai parcouru, traversé et vu germer quelques vérités
Avec la première un chemin va jusqu'aux rivages perdus de l'existence : il traverse inévitablement
L'enfer (2) ».

ANDRÉ VELTER.

(1) *Le Suicide et le Chant*, de Sayd Bahodine Majrouh. A paraître en avril aux « Cahiers des brisants » (distribution Distique).

(2) *Les Temps modernes*, numéro 408-409, traduction et adaptation de Serge Sautreau et S. B. Majrouh.

هكذا من الأصل

M. Raymond Barre et l'élection présidentielle

L'image voilée

(Suite de la première page.)

Les éléments politiques qui pèsent sur la primaire à droite jouent plutôt en faveur de M. Chirac : les Français, comme les sympathisants de la majorité, jugent en effet que la cohabitation a été, *« tout compte fait »*, une bonne chose. Or M. Barre a attaché son nom à la condamnation de cette expérience ; il s'est peut-être trop contenté du fait que les Français, dans leur majorité, souhaitent y mettre un terme après l'échéance présidentielle.

De même, interrogés non pas de façon générale sur le principe d'une dissolution, mais sur l'attitude de chacun des candidats — M. Chirac qui promet que le législature ira à son terme, M. Barre qui annonce une dissolution automatique, — les électeurs de droite se rangent du côté du premier ministre, tout comme, d'ailleurs (dans une moindre mesure), l'ensemble des Français. Sur deux de ses thèmes institutionnels favoris, M. Barre est donc moins bien placé que M. Chirac.

En revanche, il est clair qu'il peut déplacer l'offensive sur le terrain qui l'avantage : l'économie. Au premier rang des motivations d'un vote en sa faveur, figure, en effet, l'argumentation selon laquelle *« il saura rétablir l'économie »*. Encore faut-il que M. Barre sache insister sur la solidarité et la justice sociale, car au premier rang des éléments d'un vote hostile figure l'idée que *« les efforts demandés aux Français ne seront pas équitablement partagés »*.

En cette matière, la partie est on ne peut plus délicate, car il lui faut intégrer des éléments contradictoires. D'un côté, l'électorat de droite a massivement, une meilleure appréciation de la gestion gouvernementale qu'il y a quelques mois ; de l'autre, celle-ci reste entachée d'une image d'injustice sociale. Il est vrai que le bilan du gouvernement intervient relativement peu (23 %) dans le choix entre Raymond Barre et Jacques Chirac, tandis que seule une minorité (30 %) est convaincue que les deux rivaux de la majorité proposent deux politiques différentes.

Au total, si M. Barre est en moins bonne posture qu'avant l'entrée officielle du premier ministre dans la campagne, il le doit au fait de ne pas avoir su à temps déjouer deux pièges : celui de la cohabitation et celui de la cohésion gouvernementale. Il a accordé trop d'importance à la première. Au nom de la seconde, il a constamment soutenu et cautionné le gouvernement, ce qui rend à la fois nécessaire et difficile aujourd'hui de s'en différencier pour se détacher des aspects négatifs de l'expérience 1986-1988.

J.-M. C.

● Dans cette liste de qualificatifs, quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à Raymond Barre ?

	% (1)
— Compétent	42
— Dit franchement ce qu'il pense	27
— Courageux	17
— Respecte ses engagements	15
— Respectueux des opinions d'autrui	15
— Moderne	4
— Sans opinion	28

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

● Dans cette autre liste de qualificatifs, quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à Raymond Barre ?

	% (1)
— Trop théoricien, trop loin des réalités concrètes	37
— Loin des préoccupations des gens	25
— Sectaire	11
— Manque de générosité	8
— Agressif	7
— Manque de sens politique	6
— Sans opinion	33

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

● Parmi les éléments suivants, quels sont ceux qui vous pousseraient à voter pour Raymond Barre ?

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS % (1)	RANG	SYMPATHISANTS DE DROITE % (1)	RANG
— Il saura rétablir l'économie	32	1	53	1
— Il a l'envergure d'un bon président de la République	20	2	35	2
— Il est le plus capable de battre M. Mitterrand au second tour	13	3	22	4
— Il saura préparer l'avenir du pays	13	3	26	3
— Il évitera que les partis politiques et les groupes de pression ne jouent un trop grand rôle	8	5	11	5
— Il rétablira les pouvoirs du président sous la Vᵉ République	6	6	9	6
— Aucun	34		11	
— Sans opinion	10		5	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

● Et parmi les éléments suivants, quels sont ceux qui vous pousseraient à voter contre Raymond Barre ?

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS % (1)	RANG	SYMPATHISANTS DE DROITE % (1)	RANG
— Les efforts qu'il demandera aux Français ne seront pas équitablement partagés	32	1	21	1
— Il mènera une politique d'austérité	19	2	13	4
— Il ne saura pas s'entendre avec les partis politiques	16	3	17	3
— Il est resté en dehors de l'action après mars 1986	14	4	21	2
— Il n'a pas les capacités d'un bon président de la République	11	5	7	6
— Il veut un pouvoir présidentiel trop fort	10	6	9	5
— Aucun	19		30	
— Sans opinion	14		9	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

● Estimez-vous que Raymond Barre bénéficie d'un soutien loyal de la part :
— du Parti républicain de François Léotard ?
— des autres composantes de l'UDF ?

	DU PARTI RÉPUBLICAIN DE FRANÇOIS LÉOTARD		DES AUTRES COMPOSANTES DE L'UDF	
	Ensemble des Français	Sympathisants de droite	Ensemble des Français	Symphatisants de droite
— C'est un soutien loyal	30	41	30	41
— Ce n'est pas un soutien loyal	27	27	20	19
— Sans opinion	43	32	50	40
	100	100	100	100

● Avez-vous le sentiment que pour les prochaines années, Raymond Barre et Jacques Chirac proposent au pays à peu près la même politique ou qu'ils proposent deux politiques différentes ?

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS	SYMPATHISANTS DE DROITE
— C'est à peu près la même politique	56	56
— Ce sont deux politiques différentes	30	34
— Sans opinion	14	10
	100	100

● Raymond Barre avait condamné à l'avance l'expérience de la cohabitation entre 1986 et 1988. Tout compte fait, estimez-vous que la cohabitation a été une bonne chose ou une mauvaise chose ?

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS	SYMPATHISANTS DE DROITE
— Une bonne chose	52	52
— une mauvaise chose	27	30
— Sans opinion	21	18
	100	100

● Raymond Barre a annoncé son intention de dissoudre l'Assemblée nationale actuelle s'il est élu président de la République. Jacques Chirac, pour sa part, a déclaré qu'il laisserait l'Assemblée nationale aller jusqu'au bout de son mandat. Sur ce point, à qui donnez-vous raison : à Raymond Barre ou Jacques Chirac ?

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS	SYMPATHISANTS DE DROITE
— A Raymond Barre	32	33
— A Jacques Chirac	41	50
— Sans opinion	27	17
	100	100

QUESTION POSÉE AUX SYMPATHISANTS DE DROITE

● Entre Raymond Barre et Jacques Chirac, sur quoi ferez-vous votre choix ?

	% (1)
— Leur personnalité	50
— Leur programme	48
— Le bilan du gouvernement depuis mars 1986	23
— Leur intention de dissoudre l'Assemblée nationale actuelle	8
— Les soutiens dont ils bénéficient	8
— Leur campagne électorale	7
— Aucun de ces éléments	5
— Sans opinion	3

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

LA FICHE TECHNIQUE DE LA SOFRES

- **Sondage effectué pour : TF1, *Le Monde* et RTL.**
- **Date de réalisation : du 6 au 9 février 1988.**
- **Echantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus.**
- **Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.**

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du vendredi 12 février 1988 :

UNE DÉCISION

● De la CNCL nº 88-41 du 4 février 1988 relative aux règles de parrainage applicables à la société nationale de programme Radio-France.

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 13 février 1988 :

DES ARRÊTÉS

● Du 5 février 1988 fixant le programme philatélique de l'année 1989 (première partie).

● Du 22 janvier 1988 fixant la liste définitive des candidats admis au titre d'ingénieur diplômé par l'Etat (session de 1987).

UN DÉCRET

● Du 10 février 1988 fixant la composition des conseils supérieurs de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air pour l'année 1988.

A Paris

L'UDF reçoit son candidat

Le coup d'envoi « médiatique » de la campagne de l'UDF en faveur de M. Raymond Barre devait être donné, le samedi 13 février, à l'occasion de la réunion du conseil national élargi de cette formation. Selon M. Lecanuet, président de l'UDF, cette réunion, qui va se dérouler au Palais des congrès à Paris, *« est le moyen d'affirmer nos orientations pour le prochain septennat, d'exprimer le soutien de l'UDF à son candidat et de marquer le rôle de notre confédération dans la campagne »*.

Il s'agit, selon un autre dirigeant de l'UDF, de *« remettre sur orbite »* M. Barre grâce à cette manifestation qui regroupe, outre les membres du conseil national, les ministres UDF, les parlementaires, les présidents de conseils régionaux et généraux, les maires des communes de plus de trente mille habitants. Un seul absent de marque : M. Valéry Giscard d'Estaing, actuellement en déplacement à l'étranger.

Les travaux de ce conseil national élargi doivent s'organiser autour de trois tables rondes. La première, intitulée « Le rôle de l'UDF dans la campagne », est présidée par MM. Jean-Claude Gaudin et Daniel Hoeffel, présidents respectivement du groupe UDF de l'Assemblée nationale et du groupe sénatorial de l'Union centriste. Elle doit entendre M. Charles Millon, animateur des réseaux REEL, qui donnera des informations pratiques relatives à la campagne.

La deuxième, présidée par MM. Alain Madelin et Jacques Barrot, doit s'intéresser au « Pacte UDF pour la France » à partir, notamment, du texte élaboré par la « commission idées » de l'UDF. Un texte faisant la synthèse des programmes des différentes formations doit être diffusé à cette occasion.

Enfin, une troisième table ronde est animée par MM. François Léotard, André Rossinot et Pierre Méhaignerie sur le thème « L'enjeu de l'élection présidentielle ».

En fait, il s'agit pour l'UDF de faire du mois de février *« le mois Barre »*, explique un responsable de la confédération, qui souligne que *« l'UDF est un paquebot assez lourd à se mettre en marche, mais* [qu'] *actuellement il n'y a plus de fausses notes »*.

Pèlerinage à Colombey

M. Raymond Barre était en retard. Un vent terrible s'est alors mis à souffler sur la colline boisée du mémorial Charles-de-Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises. Un vent tourbillonnant, rageur, qui agitait les arbres autour de l'immense croix de Lorraine, comme une armée en mouvement. Le ciel, tourmenté, poussait, pêle-mêle, ses éclaircies et ses menaces d'orage sous de lourds nuages bas. Ce paysage de Haute-Marne s'était mis à ressembler à l'Irlande...

Puis M. Barre est arrivé. Discret, embarrassé, comme s'il savait qu'une colère avait été déclenchée en ce lieu inspiré. Précédé du vieux guide du mémorial, il a rapidement gagné l'esplanade pour se recueillir une minute devant le mausolée. Il est reparti presque aussitôt, poussé par le vent, salué par les arbres devenus fous, après une rapide visite à la salle d'exposition de l'Institut Charles-de-Gaulle.

Il n'a rien dit, a simplement salué le maire de la commune. Sans doute savait-il par expérience que les pèlerinages à la colline du mémorial se doivent d'être brefs.

Pendant que sa voiture s'éloignait vers la plaine, son entourage rappelait que M. Raymond Barre s'était déjà recueilli, à trois reprises, devant la croix. En 1976, quelques jours après sa nomination à Matignon ; le 17 juin 1980, pour le quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin ; en 1983, enfin, lors d'un déplacement dans la région. La colline était offerte à tous les vents, ses précédentes visites avaient toujours été courtes.

Ph. Bg.

Le député du Rhône plaide pour « une grande politique de l'environnement »

TROYES
de notre envoyé spécial

Homme de cœur selon Jean François-Poncet, Raymond Barre est aussi une âme tendre. C'est du moins ce qu'il a affirmé lors d'une étape au restaurant La Mangeoire près de Troyes, le vendredi 12 février, alors qu'il planchait sur un sujet qui lui est peu familier : l'environnement. *« Je ne suis pas chasseur*, a-t-il dit, *car j'ai une âme de tendre, même pour les animaux. »* Il n'a pas précisé lesquels, bien que plusieurs de ses interlocuteurs se soient, sans malice, déclarés inquiets sur le sort des ours des Pyrénées (pauvre Barzy) et sur la disparition des éléphants d'Afrique (pauvre Babarre).

Autre confidence : c'est vers 1970-1971 à Bruxelles lorsque M. Mansholt prêchait la croissance zéro, que Raymond Barre a commencé à s'intéresser aux problèmes d'environnement. Mais il avoue qu'en ce domaine *« personne n'a la vérité révélée »*. Quelques convictions tout de même : il faut que les agriculteurs, garants de l'espace rural, s'attachent à *« la qualité pour la vente »* et non plus à *« la quantité pour les stocks »*. Où l'on voit qu'écologie rime avec économie, comme le candidat à la présidence l'a souligné à plusieurs reprises.

S'agissant d'urbanisme et de protection des sites, Raymond Barre *« ne souhaite pas que l'Etat revienne sur la décentralisation : mais que les élus n'en profitent pas pour oublier les règles que l'Etat s'efforçait de faire respecter »*.

Le bilan de la politique d'environnement, selon lui, *« reste très insatisfaisant »*, notamment pour la qualité de l'eau en milieu rural, pour la pollution marine, pour la pollution atmosphérique de certaines grandes villes, en matière de remembrement et pour les incendies de forêt. Il propose, pour remédier à cela, *« une grande politique de l'environnement »* menée par *« un ministère plein »* sur le modèle de son gouvernement *bis* de 1978 lorsque Michel d'Ornano gérait à la fois l'équipement, l'urbanisme et le cadre de vie. *« Il faut un homme aux vues larges, une personnalité qui puisse arbitrer »* a-t-il souligné, en ajoutant que *« la plupart des questions qui se posent en matière d'environnement ne peuvent être traitées que sur le moyen et long terme »*.

Les représentants d'associations écologistes ont acquiescé. Ils ont même applaudi lorsque M. Barre a critiqué les *« positions restrictives ou passives »* de la France concernant la protection de la couche d'ozone ou les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

ROGER CANS.

M. MICHEL AURILLAC
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, ancien député RPR de l'Indre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 14 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Aurillac, qui préside le Club 89, proche de M. Chirac, et qui est chargé de coordonner la campagne électorale du premier ministre dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Pierre Langellier du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Philippe Caloni.

● Le PS garde la meilleure image, selon la SOFRES. — Le Parti socialiste suscite la confiance de 50 % des personnes interrogées, soit une progression de 22 points par rapport à 1985 et de 2 points par rapport à 1981, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le vendredi 12 février, dans le *Nouvel Observateur*. Le PS devance largement le RPR (36 %), les mouvements écologiques (35 %) et l'UDF (34 %). Réalisé du 9 au 12 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, ce sondage montre aussi que plus des trois quarts des interviewés (77 %) émettent un avis favorable à l'égard du président de la République et des maires. Le chef de l'Etat voit là son image s'améliorer de 28 points par rapport à 1985. Les conseils municipaux suscitent, pour leur part, la confiance de 70 % des sondés tandis que le premier ministre, avec 66 % d'opinions positives, enregistre une hausse de 21 points par rapport à 1985.

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

« Les plus riches ont bénéficié des largesses du gouvernement »

assure M. Dominique Strauss-Kahn (PS)

Dans un entretien au *Monde* du 11 février, M. Alain Juppé prenait vivement à partie M. Laurent Fabius et les socialistes, coupables, selon le porte-parole du gouvernement et du candidat Chirac, d'avoir échoué dans tous les domaines de la gestion économique, à l'inverse, selon M. Juppé, de l'actuelle majorité. Sur chacun des points soulevés par le ministre du budget, M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS, répond :

● **Impôts et cotisations sociales.**

« Ne jouons pas sur les mots. Ce qui compte, c'est l'ensemble des prélèvements sur le revenu, qu'il s'agisse d'impôts ou de cotisations sociales. C'est d'ailleurs un argument que la majorité actuelle avançait elle-même lorsqu'elle était dans l'opposition pour critiquer la politique d'alors. Aux chiffres d'Alain Juppé qui ne concernent que l'impôt sur le revenu et qui font apparaître une réduction d'impôt plus forte pour les petits contribuables que pour les autres, j'opposerai ceux-ci : un couple avec deux enfants, gagnant 5 000 francs par mois, a payé, impôts et cotisations sociales confondus, 1 316 francs de plus cette année ; le même couple gagnant 100 000 francs par mois a payé 7 500 francs de moins.

» Au total, si l'on tient compte notamment de la suppression de l'IGF, ce sont 15 milliards de charges supplémentaires que tous les autres ont supportés.

» Contrairement aux allégations d'Alain Juppé, Laurent Fabius est donc fondé à considérer que ce sont les catégories les plus riches qui ont bénéficié des largesses du gouvernement. »

● **Le retour de l'inflation**

« Selon Alain Juppé, la politique des prix du gouvernement est un succès. Il en veut pour preuve la réduction de l'écart d'inflation avec l'Allemagne. Il est vrai que celui-ci a continué à décroître. Parti de 7 points en mai 1981 (c'est l'héritage laissé par Raymond Barre), il vaut 2,7 points en février 1986 et 2,1 en décembre 1987. Mais, pour importante qu'elle soit, l'Allemagne n'est pas tout et la remontée de l'inflation outre-Rhin n'est pas étrangère à l'amélioration constatée. Elargissons notre horizon et considérons, comme c'est l'usage, l'écart d'inflation avec nos huit principaux partenaires. Il vaut 2,5 points en mai 1981, 0,1 en février 1986 et 0,6 en décembre 1987. Ne pavoisons pas trop ! L'envolée de nombreux prix (les loyers par exemple) est une réalité que nos concitoyens ressentent et que la remontée de l'inflation traduit. L'inflation en France a atteint son minimum en août 1986 sur sa lancée antérieure (2 % sur douze mois). Elle est restée stable jusqu'en décembre de la même année, puis est repartie. Chirac et Barre, c'est l'inflation retrouvée. »

● **Faillites, créations d'entreprises et investissement :**

« Pour ce qui est des défaillances et créations d'entreprises, Alain Juppé fait preuve d'une logique pour le moins curieuse. Les statistiques sur les défaillances d'entreprises ne sont pas fiables, dit-il. Est-ce parce qu'elles font apparaître une augmentation alarmante en 1987 ? A l'inverse, il se félicite du nombre important de créations d'entreprises cette même année. Pourquoi ces statistiques-là seraient-elles plus fiables ? L'auto-satisfecit est-il au moins justifié ? Hélas ! non : le rapport créations-défaillances se dégrade en 1987 ainsi que l'a montré l'INSEE dans une publication de fin janvier.

» Alain Juppé est également satisfait de la progression de l'investissement productif. Ce faisant, il masque une réalité préoccupante : l'investissement industriel progresse très peu, beaucoup moins vite qu'en 1984 et en 1985 (10 % en volume en 1984 ; 7 % en 1985 ; 1 % seulement en 1986). Je pense, quant à moi, que l'investissement industriel est un meilleur stimulant de la compétitivité de l'économie française. En effet, lorsqu'un coiffeur repeint sa devanture, cela fait partie de l'investissement productif mais, bien entendu, pas de l'investissement industriel. Si l'investissement industriel devait durablement rester atone, il ne faudra pas, dans quelques années, être surpris en regardant les statistiques de constater que l'effondrement de nos échanges industriels apparu en 1987 a perduré. »

L'intervention de M. Droit embarrasse la CNCL

Réunis à huis clos le 12 février, les membres de la CNCL ont – en l'absence de M. Michel Droit – déploré l'attitude de ce dernier. Toujours inculpé dans l'affaire de Radio-Courtoisie, M. Droit avait publié le matin même dans *le Figaro* une chronique intitulée : « *Election présidentielle, le rêve de François Mitterrand.* », dans laquelle l'académicien soupçonne le chef de l'Etat d'avoir en prévision du second tour de l'élection présidentielle, négocié le ralliement du Parti communiste et l'abstention du Front national contre le rétablissement du système proportionnel, et la mise à mort des institutions de la Ve République.

Les membres de la CNCL, allant au-delà des simples exigences de la loi, se sont engagés à ne pas prendre position sur des « *sujets sensibles* », tout particulièrement en période électorale. Le président de la Commission nationale, M. de Broglie, avait lui-même précisé les contours de ce « *code de déontologie* » dans une lettre adressée à M. Denis Périer-Daville, président de la Fédération des sociétés de rédacteurs, le 12 janvier 1987. « *Les membres de la CNCL,* avait écrit M. de Broglie, *ont par ailleurs considéré que les missions imparties à cette institution dans le domaine de l'information audiovisuelle, imposaient à ces membres une réserve particulière* ». Ceux-ci doivent notamment s'abstenir de toute prise de position « *sur les questions faisant l'enjeu du débat politique de l'actualité, et pouvant, de ce fait, amener la CNCL à adresser des recommandations aux médias audiovisuels. J'ajoute qu'il a été convenu qu'une réserve plus stricte encore s'imposait à l'approche des consultations électorales, conduisant ainsi les membres de la Commission nationale à s'abstenir de prendre parti, dans une chronique, sur les sujets débattus au cours des campagnes électorales...* »

La chronique de M. Droit ne pouvait plus mal tomber. La CNCL élabore actuellement les règles d'équité que devront observer chaînes publiques et privées pendant la campagne. De quelle autorité morale pourra se prévaloir la commission, si ses membres choisissent publiquement leur camp ?

P.-A. G.

Les socialistes marseillais accusent « le Provençal » de « machinations »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les socialistes marseillais ne sont pas contents du *Provençal*. Ils ont tenu à le faire savoir lors d'une convention fédérale au cours de laquelle le quotidien racheté par le groupe Hachette le 2 juillet 1987 a fait l'objet de vives attaques portant sur sa ligne politique, qui ne serait plus « *conforme* » aux idéaux de gauche de ses fondateurs.

« *La qualité de « socialiste » du* Provençal *est-elle idéologique ou marchande ?* », s'est notamment demandé M. Yves Vidal, premier secrétaire du PS des Bouches-du-Rhône, en invoquant la devise de « Journal des patriotes socialistes et républicains » figurant dans la manchette du quotidien marseillais. Plusieurs responsables fédéraux n'ont pas hésité à parler de « *coups bas* » et de « *machinations* ».

La « goutte d'eau » qui a fait déborder leur amertume : la publication le mardi 2 et le mercredi 3 février d'articles consacrés à l'ouverture d'une « *information judiciaire* » visant la gestion passée à la tête de la région de M. Michel Pezet, l'homme fort du PS marseillais, alors qu'il s'agissait d'une « *enquête préliminaire* ». Cette « erreur » – finalement redressée – s'ajoute à d'autres reproches tels que l'interprétation, jugée « *désobligeante* », du motif d'une visite récente à Marseille de M. Lionel Jospin ; ou bien l'annonce de rumeurs concernant la constitution éventuelle d'une liste socialiste dissidente aux prochaines élections municipales.

« *A la veille d'échéances politiques capitales,* a lancé M. Vidal, *nous sommes en droit de savoir sur qui nous pouvons compter ?* » A ce sujet, les socialistes marseillais ont pris acte du soutien apporté par le quotidien à M. François Mitterrand. Mais ils ont mis à son passif la « *complaisance* » dont il aurait fait preuve ces derniers mois à l'égard d'élus locaux de la majorité, et en particulier du président UDF de la région, M. Jean-Claude Gaudin, candidat déclaré à la mairie de Marseille. Attitude d'autant plus « *choquante* » », dit M. Vidal, que M. Michel Pezet, lui, « *est victime d'un ostracisme persistant* ».

Interrogés sur ces déclarations d'hostilité, les dirigeants du *Provençal* se sont refusés à « *alimenter une polémique inutile* ». « *Je suis prêt à répondre à toute invitation émanant de gens de bonne volonté qui voudraient savoir comment se fait le journal et comme s'y exerce mon autorité* », a simplement indiqué M. Yvan Levaï, directeur des rédactions du *Provençal* et du *Soir*. Mme Edmonde Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre et administrateur du groupe, a estimé pour sa part que la ligne politique du journal – dont le respect constituait l'une des principales clauses du protocole d'accord signé entre les actionnaires et le PDG d'Hachette, M. Jean-Luc Lagardère – n'était « *en rien modifiée* ».

GUY PORTE.

Le budget de l'Aquitaine

Le Front national fait augmenter les subventions à l'enseignement privé

BORDEAUX
de notre correspondante

Le budget 1988 de l'Aquitaine a été adopté, le vendredi 12 février, par 43 voix contre 39. La « minorité de gestion » UDF-RPR, présidée par M. Jacques Chaban-Delmas, a bénéficié sans difficulté de l'appoint des quatre conseillers régionaux du Front national, tandis que les huit communistes et les trente et un socialistes ont voté contre.

En 1987, le Front national s'était, dans un premier temps, opposé au budget primitif. Prenant prétexte d'une pression fiscale jugée excessive, il avait obligé le président d'Aquitaine à remettre son budget en chantier, retardant de deux mois son adoption. Cette année, au contraire, l'extrême droite a donné acte sans hésiter d'une « *bonne fiscalité* » et limité ses intervention au dépôt de trois amendements de portée limitée. Le plus important consistait en un accroissement de 1 million de francs de la contribution régionale aux frais de fonctionnement et d'entretien des établissements privés d'enseignement. L'UDF et le RPR lui ont donné satisfaction.

Assurés de ne pas courir le risque d'un blocage des mécanismes régionaux, comme en Champagne-Ardenne, les socialistes avaient les coudées franches. « *Nous votons contre votre budget, mais, surtout, contre votre alliance politique avec le Front national* », a indiqué M. Jean Guérard au nom de son groupe. M. Chaban-Delmas s'est défendu, d'une quelconque « *alliance politique avec le Front national* ».

GINETTE DE MATHA.

Feuilleton

M. Edgar Faure peut-il demeurer sénateur ?

M. Edgar Faure peut-il demeurer sénateur du Doubs ? La question, qui n'en finit pas d'être posée, prend désormais une allure de feuilleton.

L'interrogation est née lorsque M. Edgar Faure fut nommé, le 5 mars 1987, président de la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (*le Monde* des 13 et 14 mars 1987).

Elle a rebondi, en septembre de la même année, lorsqu'un électeur du Doubs, M. André Pouchol, a tenté de faire admettre par le Conseil constitutionnel que les nouvelles fonctions de M. Edgar Faure lui interdisaient de demeurer simultanément sénateur jusqu'au terme normal de son mandat en septembre 1989.

Le Conseil constitutionnel avait, le 24 novembre 1987, rejeté cette requête – un électeur ne peut saisir directement le Conseil constitutionnel dans un tel cas – mais avait rappelé que la législation relative aux incompatibilités « *est applicable pendant toute la durée des mandats des intéressés qui ont obligation de déclarer au bureau de leur assemblée les activités ou fonctions qu'ils entendent conserver ou accepter* ».

M. Edgar Faure n'en a rien fait. Du coup, M. Pouchol, dûment et sérieusement conseillé par des adversaires politiques du sénateur du Doubs, vient de s'adresser au garde des sceaux. « *Afin de mettre un terme à cette situation irrégulière,* demande-t-il à M. Albin Chalandon, *je vous saurais gré* [...] *dans l'intérêt de la loi, de bien vouloir saisir le Conseil constitutionnel, après avoir consulté, autant que de besoin, le bureau du Sénat.* »

Réclamation sans grand avenir mais bien embarrassante. Le ministre de la justice, qui n'a pas encore répondu, fera probablement valoir qu'il ne peut se mêler des affaires du Sénat, qui ne veut pas se mêler de celles d'Edgar Faure.

Restera à M. Pouchol, si son acharnement ne se dément pas, la possibilité de se retourner vers le Conseil d'Etat que l'on voit difficilement mettre les pieds à l'intérieur de ce cercle vicieux ou, si l'on veut, trop parfait.

M. K.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jospin

Clin d'œil au Front national

Le « *but caché* » de la proposition d'un référendum sur le code de la nationalité, faite par M. Jacques Chirac, est de « *flatter l'électorat d'extrême droite et adresser un clin d'œil à Le Pen* », estime le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin. « *Jacques Chirac en campagne, c'est toujours pareil : énormité des moyens matériels, légèreté du propos politique* », affirme M. Jospin dans un éditorial du dernier numéro de *la Lettre du PS*.

M. Juquin

1989

M. Pierre Juquin, s'adressant à deux cents personnes, le vendredi 12 février à Charleville-Mézières, a lancé un appel aux communistes de la base, pour qu'ils quittent le PCF et rejoignent son mouvement, répétant qu'il n'a « *pas d'ennemi à gauche* ». M. Juquin a évoqué les élections municipales de 1989. « *Il faudra compter avec notre mouvement mais, aussi, sur nous,* a-t-il dit. *Nous aiderons à la reconquête des villes perdues par la gauche en 1983.* » – (*Corresp.*)

M. Le Pen

La FEN « syndicrate »

M. Jean-Marie Le Pen a critiqué, le vendredi 12 février, à Grenoble, l'éducation nationale, qui « *dépense chaque année 220 milliards de francs lourds pour obtenir le niveau de médiocrité le plus performant d'Europe* ». Devant deux mille cinq cents spectateurs payants, le président du Front national a plaidé pour « *le rétablissement, à tous les niveaux de l'école publique, de la laïcité, car l'enseignement français actuel est un enseignement de calotins, de calotins marxistes, et nous avons une anti-éducation antinationale* ». Accusant la Fédération de l'éducation nationale (FEN) d'être un syndicat « *syndicrate* », M. Le Pen a affirmé que le statut de fonctionnaire est un « *statut de privilégié et d'irresponsabilité* ».

M. Marchais

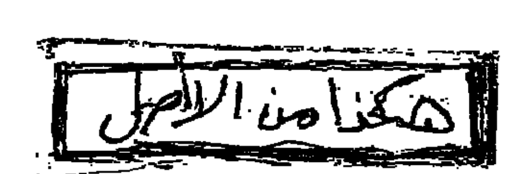
Le « milliardaire fasciste »

M. Georges Marchais a dénoncé, le vendredi 12 février, lors d'un meeting à Saint-Etienne, M. Jean-Marie Le Pen, le qualifiant d'« *homme du racisme, de l'antisémitisme, de la haine* » et de « *milliardaire fasciste* ». « *Au-delà de ses supporters, que sont les patrons les plus réactionnaires, Le Pen parvient, malheureusement, à tromper des gens parmi les plus démunis.* [...] *Sachons leur dire la vérité : Le Pen parle fort et haut lorsqu'il a une caméra ou un micro devant lui, mais il s'aplatit comme un carpette devant ses maîtres Chirac et Barre* », a déclaré M. Marchais, qui a passé la parole ensuite à M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle.

M. Millon

Le bilan

M. Charles Millon, délégué général du comité de soutien à Raymond Barre, affirme que les barristes « *assument totalement, complètement, le bilan de 1986 à 1988, qui est le bilan de la majorité tout entière* ». « *Nous en avons même été parfois les inspirateurs* », estime M. Millon dans une interview publiée par *le Courrier de l'Ouest* le samedi 13 février. Toutefois, observe-t-il, « *ce n'est pas parce que les résultats sont bons qu'ils sont suffisants* », car « *les dégâts provoqués par le gouvernement socialiste sont tels que la France doit engager une politique sur le long terme pour se redresser définitivement* ».



Politique

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

PRÉTENDRE conduire l'action des hommes, c'est, d'abord, convaincre quelques-uns de la validité de cette prétention. Si solitaire qu'elle soit, la démarche politique suppose un entourage qui se fait et se défait au fil d'une carrière, mais dans lequel quelques fidèles assurent, toujours, la permanence. Sous le titre *les Eminences grises*, Christine Fauvet-Mycia nous introduit dans les *« maisons »*, les entourages des principaux champions de l'actuelle campagne présidentielle. En réalité, il y a plusieurs sortes d'éminences grises et, si l'on peut dire, de toutes les nuances.

Christine Fauvet-Mycia distingue *« les gourous de l'image »*, les grands et petits communicateurs, les experts, les grosses têtes, les gentils organisateurs, les grands connétables et les amis. Cette classification lui permet d'examiner les diverses fonctions des entourages, qui ne sont pas forcément des équipes homogènes, car la compétition, la concurrence, les animent et, parfois, les divisent. L'un des talents indispensables d'un leader politique est de savoir jouer des affrontements entre ses fidèles.

L'auteur a su s'introduire dans ces diverses *« maisons »*, dont elle nous livre, avec les plans, les principes d'organisation : nous voici donc au cœur des quartiers généraux de Raymond Barre, Jacques Chirac, François Mitterrand, Michel Rocard, clés en main. Bien sûr, on s'intéresse plus au personnel qu'au mobilier, et plus à la nature des différentes fonctions, objet d'une véritable étude comparative, qu'aux commérages du sérail, encore que l'invitée ait l'œil vif et l'oreille fine.

Aussi apprend-on beaucoup de choses sur ces hommes et ces femmes qui travaillent le plus souvent dans l'ombre au succès de leur champion. Pour quelques noms de collaborateurs célèbres, le lecteur en découvrira nombre d'autres qui, dans la discrétion de leur tâche, de leur soutien moral, de leur fidélité, n'en sont pas moins importants. Christine Fauvet-Mycia saisit bien la part de séduction réciproque qu'il y a entre les stars de la politique et leurs *« gourous de l'image »* : on se découvre, on s'adore, on s'éloigne et on se retrouve ; elle décèle la frustration des experts chargés d'inculquer l'omniscience à des hommes de qui on l'exige spontanément et qui, en dernière analyse, privilégient les choix

Gourous et fantasmes

électoralistes au lieu des remèdes appropriés ; elle cite des noms *« pour l'avenir »*, si la consécration électorale du *« patron »* suit : Antoine Pouilleute chez Jacques Chirac, Bruno Durieux chez Raymond Barre, Pierre-Yves Cossé chez Michel Rocard, qui, comme Jacques Attali chez François Mitterrand, figurent — car ils ne sont pas les seuls — parmi *« les fournisseurs d'idées »*.

L'ouvrage de Christine Fauvet-Mycia met ainsi en valeur l'un des aspects les plus méconnus et, pourtant, l'un des plus attachants du fonctionnement de la politique que l'opinion perçoit, globalement, sous un jour plus anonyme, détaché de son environnement affectif, technique, passionnel et créatif, bref, humain.

IL n'empêche que cette opinion a du mal à s'y reconnaître dans des discours politiques qui s'uniformisent. C'est la raison pour laquelle Gérard Miller, un psychanalyste qui s'intéresse à la politique, en propose une autre lecture, dans un essai intitulé *Du père au pire*, selon une formule de Jacques Lacan. Gérard Miller ne prétend pas à l'objectivité et se reconnaît une faiblesse pour les socialistes. Les choses sont claires, et, à partir de là, on partagera la jubilation volontiers communicative avec laquelle l'auteur traque la politique *« comme activité langagière »*.

Ce psychanalyste a le mérite d'oublier le jargon professionnel pour se laisser aller à une verve naturelle et délibérément impertinente. Cela le conduit à attribuer à François Mitterrand un inconscient *« assez drôle pour faire de lui le premier grand homme à laisser filmer, à peine à l'Elysée, sa propre entrée au Panthéon »*. Ou à traiter, en termes touristiques, de cette phase politique appelée « traversée du désert ». Valéry Giscard d'Estaing, écrit-il, *« n'a tenu sur le sable que le temps d'un séjour à la plage »* ; quant à Raymond Barre, *« on le voyait sous le soleil, au sommet des palmiers. Chaque fois qu'il pouvait lancer un petit* Forget me not, *il y allait, jetant quelques grains de sable par-ci, par-là, dans les yeux d'un allié, dans les rouages d'une machine »*. François Léotard apparaît à l'auteur sous les traits d'un enfant *« qui veut être président, comme d'autres pompiers. Et qui le sera peut-être s'il ne grandit pas »*. Chez Charles Pasqua, il ne décèle aucune trace d'inhibition : il n'est ni fanfaron ni menteur, *« il dit toujours la vérité, car le discours qu'il fabrique suit cette logique : et même si c'est faux, c'est vrai »*.

Ce ne sont là que quelques exemples pris dans une chronique de cris en toute liberté, car l'auteur estime qu'il vaut mieux crier avant qu'il ne soit trop tard plutôt qu'après.

★ *Les Eminences grises*, de Christine Fauvet-Mycia, Belfond, 226 p., 98 F.

★ *Du père au pire*, de Gérard Miller, Grasset, 246 p., 103 F.

Communication

L'évolution de la bande FM à Paris

La CNCL autorise la diffusion d'Europe 2 par Hit FM et enquête sur la substitution de Fun à Chic FM

Europe 2, le programme FM musique et informations conçu par Europe 1 à l'adresse des vingt-cinq-quarante ans, sera prochainement diffusé par la radio Hit FM (groupe UGC), dont la part de programme propre se limitera à 20 %. La CNCL vient en effet, sous forme de lettre aux responsables d'Europe 1, de donner son feu vert à cet accord après l'avoir cependant bloqué quelques semaines et exigé des garanties sur la vocation d'Europe 2. Une vocation de « fournisseur de programmes » (sur abonnement) et non pas de réseau. Europe 2 ne possédera aucune des radios diffusant son programme, et Hit conservera son nom sur Paris, le cas de ses six stations de province n'étant pas encore réglé.

Cette décision de la CNCL a été accueillie avec satisfaction et soulagement du côté d'Europe 1 à qui la commission avait refusé une fréquence en juillet dernier sur Paris et bloqué sa tentative récente de rachat de Hit FM. La confection du programme Europe 2, diffusé aujourd'hui par satellite vers 80 stations, ne pouvait être rentable qu'à la condition d'être aussi reçu (et commercialisé) sur Paris et la région Ile-de-France.

Le réseau Fun n'a, semble-t-il, pas fait l'objet d'une vigilance aussi pointilleuse de la part de la Commission qui a attendu plusieurs mois avant de se soucier de la substitution de Chic FM (le réseau de M. Hersant) par Fun (racheté avec l'accord du tribunal de commerce par le même groupe (*le Monde* du 5 septembre 1987). « Mais où est passée Chic FM ? » titrait, le 1er février, la lettre d'information de la CNCL avant d'annoncer que la Commission avait demandé à M. Yves de la Chaisemartin, gérant de la SERC, « *des explications sur le programme actuellement diffusé par sa société sous le nom Fun en utilisant à Paris la fréquence 101,9 MHz attribuée par la CNCL à Chic FM.* » La Commission vient, en effet, de découvrir que « *le format émis par Fun n'est plus en conformité avec celui qui avait fait l'objet de l'autorisation* ». Elle attend qu'on lui communique « *les éléments de nature à justifier ces changements* » pour « *apprécier la suite à donner à cette affaire* ».

La lettre date du 13 janvier ; le basculement du réseau Chic dans celui de Fun remonte au début du mois de septembre. La question ne figure donc pas parmi les urgences de la CNCL. Il y a toutefois belle lurette que les observateurs (professionnels et auditeurs) ne se posent plus la question « mais où est passée Chic FM ? » Chic a bel et bien disparu dans les oubliettes de la FM. Et Fun l'a tranquillement remplacée, entraînant un bouleversement radical des radios du groupe Hersant dont le nom, le format, la cible, la communication ont été changés. Sans compter les responsables de la tête de pont parisienne et du réseau par satellite qui comptabilise 97 stations (affiliées ou franchisées) et figure aujourd'hui parmi les trois plus importantes en France.

ANNICK COJEAN.

Installation de la commission d'aide aux radios associatives

La commission de soutien à l'expression radiophonique a été officiellement installée, le vendredi 12 février, par M. André Santini, ministre délégué à la communication, pour une durée de cinq ans. Cette commission que préside M. Bernard Jouvin, conseiller d'Etat honoraire, aura pour mission de répartir, entre les radios associatives ayant choisi de ne pas diffuser de publicité, une somme de près de 60 millions de francs, produit d'une taxe fiscale sur la publicité diffusée par les radios et télévisions.

Le ministre a précisé que les radios bénéficiaires seraient « *les radios associatives, communautaires, rurales, universitaires, régionales ou membres d'un réseau* ». « *Pour prétendre à une aide financière,* a-t-il déclaré, *ces radios devront montrer parallèlement qu'elles sont capables de s'asseoir dans la société, d'y occuper une place, d'y jouer un rôle et d'y trouver un support réel* ». Selon M. Jouvin, quelques cinq cents dossiers ont déjà été déposés.

Kiss-FM reprend ses émissions

La radio privée Kiss-FM que la police avait contrainte, le vendredi 12 février, en posant les scellés sur son matériel, à cesser ses émissions, a pu réémettre dans la soirée, à partir d'un nouveau site. En acceptant de quitter la tour Montparnasse que la CNCL a refusé d'homologuer comme un site d'émission et en s'installant à Bagnolet (avec une puissance très supérieure à la précédente), Kiss-FM a finalement obtenu le feu vert de la Commission, qui avait suspendu, une semaine plus tôt, son autorisation (*le Monde* du 9 février). La radio n'aura donc interrompu sa diffusion que pendant une journée. Une interruption dommageable, néanmoins, pour la radio commerciale, surprise, vendredi, de l'intervention policière intervenue alors même que le conflit avec la CNCL semblait apaisé, un compromis sur le site de Bagnolet ayant été conclu la veille au soir.

En Grande-Bretagne

Le « Financial Times » a cent ans

LONDRES
de notre correspondant

Le 13 février 1888 paraissait à Londres, sur quatre pages et sur papier blanc, un nouveau quotidien valant 1 penny, dont la devise proclamait fièrement qu'il serait « *sans peur et sans préjugé* ». Cent ans plus tard le *Financial Times* n'a pas changé de nom : il est imprimé sur papier saumon et il est devenu un journal international de référence, axé, mais non polarisé, sur le monde des affaires et de la finance, et publié simultanément à Londres, à Francfort et à New-York.

Ce centenaire a été célébré le jeudi 11 février lors d'un dîner de gala à l'hôtel de ville de Londres en présence du lord-maire, Sir Greville Spratt. Le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, lui-même ancien journaliste du *FT*, a rompu, à cette occasion, la règle sacro-sainte qui interdit toute indiscrétion concernant le budget avant sa présentation officielle, le 15 mars. M. Lawson a laissé entendre qu'il n'était pas question de diminuer, cette année, le taux de base de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Lord Blakenham, président de Pearson, le groupe propriétaire du *FT*, n'a pas directement abordé, dans son discours, le problème crucial auquel il est actuellement confronté. On sait que M. Rupert Murdoch, le magnat de la presse autralo-américain, a acquis environ 20 % du capital de Pearson. Déjà propriétaire de nombreux journaux dont le *Times*, M. Murdoch est certainement intéressé par le *FT*.

Lord Blakenham s'est borné à une allusion voilée aux ambitions de M. Murdoch, lequel a la réputation d'intervenir parfois brutalement dans le contenu des journaux qu'il contrôle. « *Le* FT *fait partie du groupe Pearson depuis plus de trente ans. Nous ne nous sommes jamais immiscés dans les questions rédactionnelles* (...). *Par-dessus tout nous souhaitons rester nous-mêmes* », a déclaré lord Blakenham.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les habits neufs du « Guardian »

LONDRES
de notre correspondant

Le *Guardian* fait peau neuve. Le vénérable quotidien de centre gauche fondé en 1821, qui reste la bible des intellectuels, des artistes et des enseignants britanniques a décidé de changer radicalement sa présentation. Le nouveau *Guardian* a, depuis le vendredi 12 février, chaque jour deux cahiers distincts. Le premier comprendra les nouvelles fraîches de politique intérieure et étrangère, les informations financières, le sport, les commentaires émanant de diverses sources et les éditoriaux. Le second... rassemblera tout le reste, en particulier les programmes de télévision et les petites annonces.

Le changement est notamment dû à l'innovation technique et à cette imprimerie ultra-moderne qu'a fait construire le *Guardian* et qui lui a coûté 25 millions de livres (environ 250 millions de francs).

D. Dh.

● **Nouveau bureau pour l'Association des journalistes de la télématique.** — L'Association des journalistes de la télématique (AJT), qui rassemble quatre-vingts journalistes de la presse écrite et audiovisuelle chargée des secteurs de la télématique ou des télécommunications vient d'élire un nouveau bureau. Michel Abadie *(Télématique magazine)* le préside, Odile Consell *(Télécoms magazine)* et Jean-Louis Courleux *(France-Info)* en sont vice-présidents. Michel Puech (indépendant) et Eric Monchy *(Vidéotex magazine)* sont respectivement secrétaire général et trésorier, tandis que Philippe Collier *(Quadrature)* est président d'honneur. L'AJT, qui prépare un Livre blanc sur la télématique, dispose bien entendu de son propre service télématique (code 3615 ASJ puis AJT).

● **M. Maxwell veut racheter l'australien Fairfax.** — M. Robert Maxwell s'intéresse à la presse australienne. Le propriétaire du groupe Mirror, deuxième actionnaire de TF 1, veut racheter les journaux de M. John Fairfax, parmi lesquels se trouvent les quotidiens *Melbourne Age* et *Financial Review*. M. Maxwell a fait une offre d'achat pour une somme qui pourrait aller de 569 millions à 711 millions de dollars.

Le magnat de presse britannique n'est cependant pas seul sur les rangs. Son éternel rival, M. Rupert Murdoch, qui contrôle déjà plus de 60 % de la presse australienne, s'intéresse aussi aux titres de M. Fairfax. Enfin, le groupe Pearson *(Financial Times)*, dont M. Murdoch est actionnaire à 20 %, a, lui aussi, fait des propositions d'achat pour le quotidien économique *Financial Review*.

Société

Un rassemblement de jeunes catholiques à Paris-Bercy

Génération Jean-Paul II

Douze mille enfants et adolescents étaient attendus, le dimanche 14 février, au Palais omnisports de Paris-Bercy pour *« un rassemblement de fête, de découvertes et de prières »* organisé à l'initiative du cardinal Lustiger. Les 5 et 6 mars, 5 000 adolescents sont également attendus à Versailles pour un Congrès national des jeunes chrétiens. Les jeunes croyants veulent aujourd'hui s'affirmer davantage.

Dieu n'est pas mort. Un sondage n'a jamais fait le printemps, mais celui que publie le mensuel *l'Etudiant* de février ébranle quelques idées reçues sur l'indifférence des jeunes à l'égard de la religion. Près d'un lycéen ou étudiant sur deux (47 %) affirme croire en Dieu. Toutes confessions confondues, ils sont même 17 %, parmi les croyants, à se rendre chaque semaine à un culte. Près d'un quart indiquent qu'ils prient tous les jours ou très souvent (1).

« Dans les années 1967-1970, quand je voulais intéresser mes étudiants, dit Michel Serres, professeur de philosophie à Paris-I, *je leur parlais politique. Et si je voulais les faire rire, je parlais religion. Aujourd'hui, c'est excactement l'inverse* (2). »

Dans une ville comme Paris, la fréquentation du catéchisme, chez les enfants de sept à douze ans (du CE 2 à l'entrée en sixième) a cessé, depuis trois ans, de décliner. Leur proportion est stable, autour de 37 %. Pour toute la France, le pourcentage des élèves du primaire qui reçoivent une éducation religieuse s'établit autour de 40 %.

Même observation au niveau des collèges et lycées. La participation des élèves de sixième et de cinquième aux aumôneries de l'enseignement public subit une érosion, mais elle n'est guère supérieure à celle de l'effectif scolaire de cet âge. En revanche, les départs après la profession de foi des onze-douze ans (ex-communion solennelle) ne sont plus massifs. Dans les aumôneries chrétiennes, on rencontre désormais autant de jeunes de première que d'élèves de cinquième.

Le scoutisme connaît un nouvel âge d'or. 120 000 jeunes garçons et filles en font partie. La progression des effectifs a été de 30 % entre 1983 et 1986. Le scoutisme manque de cadres, pas d'enfants. De même, le Mouvement eucharistique des jeunes, surtout implanté dans des établissements scolaires catholiques, qui a déjà soixante ans d'histoire, n'a jamais touché autant d'adolescents qu'aujourd'hui : 60 000. *« Les églises se vident*, dit le Père Jacques Perrier, curé de Notre-Dame de Paris. *Moins que les syndicats et les cinémas.* »

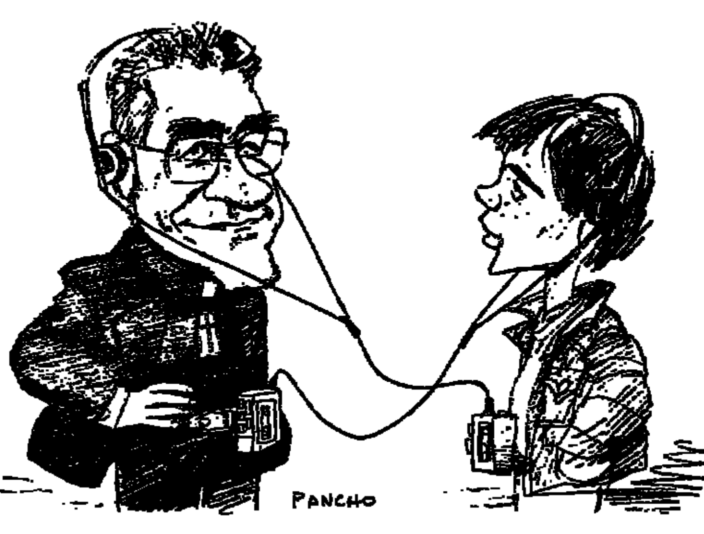
Quoique à un niveau modeste, la stabilisation des chiffres de l'éducation religieuse en France – dans toutes les confessions – est d'autant plus significative qu'elle touche une génération dont les parents étaient eux-mêmes étudiants ou lycéens en mai 1968. Ceux-ci ont rompu depuis longtemps avec toute pratique religieuse. N'ayant pas les moyens de transmettre une formation chrétienne, ils s'en désintéressent ou s'en déchargent sur d'autres. Les animateurs de catéchèse constatent tous une absence de connaissance et de culture religieuses.

Points de repère

Non seulement ils n'ont pas reçu l'héritage chrétien de leurs aînés, mais leurs seules références religieuses, partielles, confuses, passant sans nuance de Jean-Paul II au dalaï lama, viennent de la télévision, plus rarement de l'école et des livres. Ils subissent une overdose d'informations et de propositions de toutes natures. Ils sont soumis au métissage culturel, raciale, religieux de la ville et du lycée. Leur vie, leur famille, parfois sont éclatées : au moins 30 % des jeunes en aumônerie à Paris ont des parents divorcés.

La demande traditionnelle de points de repère éthiques et religieux, de valeurs profondes et permanentes, s'exprime, aujourd'hui, dans des formes nouvelles – rassemblements, grandes célébrations, musique, jeux, fêtes, – qui ne sont sans doute pas spécifiques aux jeunes croyants, mais qui n'ont plus grand chose de commun avec l'encadrement religieux des générations précédentes (3).

Autrefois privilège de la tranche sept-treize ans, l'éducation religieuse se fait, désormais, à tout âge. L'éveil peut commencer très tôt ou très tard, à l'intérieur d'un groupe, d'une aumônerie ou d'un mouvement. Les sacrements dits de l'initiation chrétienne ont également lieu de plus en plus tard, à l'âge de l'école primaire et même du collège pour certains baptêmes, en seconde ou en première pour la confirmation.



En revanche, ils s'ennuient ferme à la messe. Tous les sondages sur la pratique dominicale en France montrent que ce sont les jeunes qui désertent le plus les églises. L'obligation hebdomadaire est un *« carcan »* ; la messe, le symbole le plus immédiat d'une Eglise à laquelle ils ne se sentent pas liés ou peu liés, qu'ils assimilent à une instance de prescriptions et d'interdictions. Les autorités cléricales peinent devant l'obstacle : comment concilier chez les jeunes une pratique stable et communautaire avec une foi vécue individuellement ou en petits groupes choisis ?

Petits oratoires

Car avant d'être un lieu éducatif, l'équipe de catéchèse ou d'aumônerie, par exemple, est d'abord perçue comme un espace de liberté et d'expériences. Les jeunes se disent saturés d'activités dispersées. *« On passe du lycée au tennis, de la télé au conservatoire*, dit Olivier, seize ans. *On nous parle, mais nous, nous ne parlons jamais.* » Pour lui, l'aumônerie joue un rôle de *« contrepoids »*.

Elle devient même un *« refuge »*, ajoute le Père Michel Dubost, chargé des aumôneries parisiennes, pour cette génération de jeunes chrétiens minoritaires. Pour éviter qu'elles ne se transforment en serres, éloignées de la réalité, les responsables s'efforcent de réimplanter leurs aumôneries à l'intérieur des lycées.

La chaleur du groupe compte plus que l'engagement. Le militantisme paraît plus moral que social et politique. La liberté, la solidarité, les droits de l'homme, la lutte contre la torture, le racisme, la faim, intéressent plus que les activités des partis. Les projets pour lesquels ils se mobilisent sont toujours concrets, d'ampleur limitée, temporaires. Une aumônerie de Saint-Etienne correspond avec les détenus de la prison voisine de La Talaudière. Une école catholique parisienne s'est jumelée avec un village d'Afrique. Un autre groupe organise des cours d'alphabétisation ou de rattrapage scolaire pour des enfants d'immigrés.

On signale des formes de piété et de célébration de la foi très personnelles. Dans les internats catholiques, les grandes chapelles froides sont délaissées, mais de petits oratoires s'ouvrent. Des jeunes organisent des marches spirituelles de nuit, à Pâques ou à la Pentecôte. Lourdes n'a jamais reçu autant de pèlerinages de jeunes. Taizé fait le plein chaque été : ils étaient 40 000 en 1987 sur la colline bourguignonne, venu. de tous les continents 2 000 adolescents de la région lyonnaise prendront, à Pâques, la route d'Assise.

Les jeunes croyants sont surtout demandeurs d'une formation de base. Les éditeurs l'ont compris qui produisent de plus en plus de manuels bibliques à l'usage de cette génération (4). Le diocèse de Paris va publier de nouveaux *« Parcours »* catéchétiques, plus didactiques que les précédents : L' *« énoncé de Dieu y est plus rapide »*, dit le Père Jacques Perrier, son principal auteur.

De même, le succès de Taizé s'explique moins aujourd'hui, à la différence des années 70, par la dimension œcuménique et internationale de la communauté que par le sérieux des *« heures bibliques »* où les jeunes commentent, avec les frères, des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. La naissance, la violence, les sciences, la guerre, la mort : les jeunes aiment enfin se réunir autour de sujets qui sont à la charnière de la réflexion sociale et chrétienne.

Madonna et le curé d'Ars

Les éducateurs chrétiens n'en reviennent pas. *« Une demande explicitement chrétienne est en train de renaître*, dit le Père Stanislas Lalanne, responsable de la catéchèse en France. *C'était impensable il y a quatre ou cinq ans.* » Faut-il, alors, parler d'une génération Jean-Paul II ? Les jeunes n'ont jamais un seul modèle en tête. Tous les sondages montrent qu'ils admirent le pape globe-trotter et militant des droits de l'homme, mais le trouvent « ringard » sur les questions de sexualité.

Il s'agit peut-être d'une génération *« kitsch »*. *« Ils adorent à la fois Madonna et Mère Teresa, Edith Piaf et le curé d'Ars »*, dit le Père Michel Dubost. Sur le plan religieux, comme pour le reste, ils refusent d'être dans des rails. S'ils n'ont pas envie d'éducation religieuse et de messe, ils le disent clairement. S'ils croient en Dieu, ils l'affirment aussi.

HENRI TINCQ.

(1) Ce sondage a été réalisé en octobre 1987 sur un échantillon de 1 000 lycéens, du public et du privé, et étudiants, par la société Stagitest.

(2) Entretien avec le Père André Sève dans *la Croix* du 25 octobre 1984.

(3) *« 15-19 ans. Des jeunes à découvert »*, par Guy Lescanne et Thierry Vincent. Le Cerf.

(4) *Le Monde des Livres* du 25 décembre 1987 : *« Une nouvelle rage biblique »*.

Comme la marine

La Force aérienne tactique a besoin d'un avion de transition en attendant l'arrivée du Rafale

En attendant l'entrée en service opérationnel du Rafale, prévue en principe pour 1996 mais plus probable à partir de 1997, l'armée de l'air française a besoin d'un avion de transition pour remplacer, dès 1993, certains des appareils anciens de la Force aérienne tactique (FATAC).

C'est ce qu'a expliqué, vendredi 12 février à Paris, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Achille Lerche, en admettant ainsi que la FATAC avait, toutes comparaisons gardées, le même problème que l'aéronautique navale pour la succession de ses avions Crusader.

L'armée de l'air participe, à raison de 80 %, au financement du développement du Rafale, avec la marine, qui assure les 20 % restants. Le Rafale servira, d'abord, dans les unités de la FATAC et, bien plus tard, dans celles de la défense aérienne, qui viennent à peine de commencer à recevoir, à Dijon et à Orange, leurs premiers Mirage 2000.

Pour le compte de la FATAC, le Rafale devrait assurer les missions d'attaque en profondeur, en vol à très basse altitude au-dessus d'un territoire adverse, et servir de plate-forme de tir des nouveaux missiles air-sol guidés avec précision, dans une gamme de portées allant de 50 à 200 kilomètres. Ce faisant, le Rafale prend le relais, notamment, des Mirage III-E, des Jaguar et des Mirage-5, dont le remplacement doit intervenir progressivement à partir de 1993. Evoquant l'âge de ces avions, dont certains ont été mis en service après 1964, le général Lerche est convenu que *« la FATAC française était, en Europe, parmi les forces alliées comparables à elle, la moins bien équipée »*.

Dès lors que le Rafale ne sera pas prêt en 1993, il faut donc prévoir des solutions de transition, tout comme l'aéronautique navale, qui, de son côté, songe à un avion américain, le F-18, pour remplacer ses vieux Crusader.

Pour prendre la relève de plusieurs escadrons de Mirage III-E et de Jaguar, l'état-major de l'armée de l'air mettra en ligne le Mirage 2000 N', une version dérivée de l'avion Mirage 2000 N, porteur d'un missile air-sol nucléaire, mais modifiée, à moindres frais, pour remplir des missions d'attaque tout temps en aveugle, avec des missiles classiques. De même, l'armée de l'air envisage d'utiliser, en les rénovant à moindre coût, pour des attaques au sol, des Mirage F-1 d'interception dont se sépare la défense aérienne au fur et à mesure qu'elle peut déployer le nouveau Mirage 2000.

Enfin, l'état-major souhaite rénover le système d'armes du Jaguar, pour en prolonger l'existence opérationnelle.

Le général Lerche n'a pas précisé le nombre de ces avions de transition (Mirage 2000 N', Mirage F 1 tactiques ou Jaguar modernisés) dont il aurait besoin avant le Rafale.

« Nous regardons à prolonger la vie de nos avions, en procédant à des rénovations à mi-vie des matériels, a expliqué le chef d'état-major, *pour d'évidentes raisons d'économies, qui nous obligent à sortir des prototypes à bon escient.* »

Prochainement, le gouvernement devrait confirmer aux industriels sa décision de lancer la fabrication de deux prototypes du Rafale. Un prototype est destiné à l'armée de l'air, pour ses missions air-sol, et le second à l'aéronautique navale, pour des missions air-air. Entre les deux avions, il devrait exister une différence de poids de 700 kilogrammes, du fait de la masse accrue du Rafale naval, qui nécessite un train d'atterrissage, une crosse d'appontage et une structure autre que le Rafale de l'armée de l'air. Mais, fondamentalement, les deux prototypes conservent la même cellule, les mêmes réacteurs et les mêmes équipements de guerre électronique. En revanche, le radar présentera des différences. Le général Lerche a annoncé, à cette occasion, que l'armée de l'air choisira, en septembre prochain, le radar de son Rafale entre des propositions de Thomson-CSF et d'autres de l'Electronique Serge Dassault.

Les XV[es] Jeux olympiques d'hiver à Calgary

Les hallebardiers

(Suite de la première page.)

Tucker avait néanmoins dû partager la médaille d'or du concurrent le plus incongru : le skieur égyptien El Reedy avait prétendu s'être entraîné à la compétition en descendant dans un trou infesté de scorpions. Eroll Fraser avait, lui, participé aux 500 mètres et 1 000 mètres en patinage de vitesse avec un passeport délivré aux îles Vierges. La Chypriote Lina Aristodimou avait terminé dernière des slalom spéciaux et géants...

A Calgary, les « battus d'avance » sont encore plus nombreux. A quoi tient cette inflation ? Il semble que de plus en plus de « ringards » aient compris les avantages qu'ils peuvent tirer de cette situation paradoxale : faire parler de soi quand on n'est pas le meilleur mais le plus mauvais.

Un sauteur à ski britannique, un fondeur mongol, un skieur libanais : avant la cérémonie d'inauguration des Jeux, les journalistes ont ainsi été conviés à des conférence de presse qui ont eu au moins autant de succès que celle du président Juan Antonio Samaranch clôturant les travaux de la session du Comité international olympique (CIO)).

Même si la lutte contre le dopage est un sujet grave d'actualité, il est en effet beaucoup plus divertissant de faire la connaissance de quatre Jamaïquains qui, en août dernier, disputaient des courses de caisses à savon dans les rues de Kingstone et qui, pour avoir tapé dans l'œil d'un sponsor américain passant par là, vont s'aligner dans l'épreuve de bob à quatre sans avoir jamais vu un toboggan de glace.

Ces quatre gaillards-là ne sont pourtant pas les plus dingues que l'on puisse rencontrer actuellement à Calgary. Une famille de Mexicains, les frères Tames Perea, a débarqué dans la capitale de l'Alberta après un rallye de cinquante-six heures à travers les Etats-Unis. A temps pour prendre livraison d'un bob loué par un journaliste américain dans des conditions rocambolesques. Mais eux ont pris la précaution de faire un stage en RDA avant de venir tenter le diable.

Mais ces Mexicains et ces Jamaïcains ont à affronter une concurrence quasiment déloyale : leur indice de notoriété – même en étant inversement proportionnel à leur performance sportive – ne dépassera jamais celui des concurrents à sang bleu.

Il ne s'agit pas du résultat d'une nouvelle technique de dopage médiatique par transfusion, mais d'une méthode héréditaire de reconnaissance. Deux authentiques princes sont en effet en compétition à Calgary : Hubertus von Hohenlohe, dont l'arbre généalogique prend racine au quatorzième siècle en Bohême, et Albert Grimaldi, dont la famille règne sur le rocher de Monaco.

Le fils d'Ira de Furstenberg, qui défraie les chroniques mondaines en enregistrant des disques, porte les couleurs du Mexique pour assouvir une passion du ski contractée dans la prime enfance en Autriche. Il est un fort honnête descendeur et ne craint pas de participer à la Coupe du monde.

Le fils de Grace Kelly, qui fait moins souvent que ses deux sœurs la « une » des magazines, a la particularité d'être, à vingt-neuf ans, le plus jeune membre du CIO. Mais il y a peu de chances qu'il obtienne un aussi riche palmarès sportif que son grand-père : Jack Kelly avait remporté trois médailles d'or en aviron aux Jeux de 1920 et 1924. Bien qu'il ait tâté de l'athlétisme, du judo, de la natation, du tennis, du ski et de l'aviron, c'est en bob à deux que le marquis des Baux tentera de se distinguer un peu plus du commun.

Il a découvert cette discipline au cours de vacances à Saint-Moritz, il y a deux ans. La frayeur de la première descente dissipée, il s'est passionné. De freineur, il est devenu pilote. Avec d'assez bons résultats pour tenter l'aventure olympique. Le plus dur a été, pour lui, de trouver un second citoyen monégasque pour l'accompagner. Il n'y a eu que quatre candidats. Finalement, c'est Georges Bessi qui a été retenu pour propulser le jeune prince. Habituellement croupier, Bessi est occasionnellement sprinter. En tout cas, il s'était présenté comme tel aux championnats du monde d'athlétisme à Rome, en septembre dernier.

Ce n'est pas la première fois que des altesses royales risquent leur prestige aux Jeux olympiques. Parce que Hubertus et Albert peuvent satisfaire un rêve enfantin en améliorant leur notoriété, faut-il, comme l'a fait un magazine américain, les comparer à Néron – champion de la course de char en 66 de notre ère ? Qui n'a pas besoin de redorer son blason ? En tout cas, avec les Mexicains, les Jamaïquains, les Fidjiens et tous ceux qui peuvent prêter à rire, ces deux princes sont peut-être les derniers de ces olympiens imaginés par Coubertin.

ALAIN GIRAUDO.

Les Français en reconnaissance

Délégation française peu nombreuse pour la cérémonie d'ouverture : parmi les absents, les skieurs qui doivent participer à l'épreuve de descente, le dimanche 14 février. Ils se sont préparés à subir les caprices du vent qui souffle en rafales sur le parcours.

CALGARY
de notre envoyé spécial

Mécontent de son parcours, mais satisfait de ses premières journées au Canada, Luc Alphand balance entre l'humour et la rage. *« Aujourd'hui, cela n'a pas été terrible »*, explique le skieur de Serre-Chevalier, comme pour excuser sa modeste vingt-quatrième place lors de la quatrième descente d'entraînement, disputée, le vendredi 12 février, sur les pentes de Mount Allan.

Les fortes rafales de vent qui viennent soulever ou bousculer les descendeurs ne facilitent pas l'évolution des coureurs. Christophe Plé en sait quelque chose : il a fait des bonds longs d'une dizaine de mètres grâce à un vent arrière favorable. *« En haut de la piste, c'est mou »*, ajoute Luc, faisant allusion aux méfaits du radoucissement. Le mercure qui grimpe et le vent qui dénude les crêtes, deux facteurs météorologiques que le jeune Français ne s'attendait pas à côtoyer lors de son séjour olympique.

Une semaine après son arrivée au Canada, le coureur alpin commence cependant à s'habituer à la vie dans les montagnes Rocheuses. Maintenant que les effets du décalage horaire se sont estompés et que les inconvénients du repas froid le midi font partie des habitudes, Luc Alphand a retrouvé son sourire. *« Au début, on critiquait un peu les conditions de logement, car on estimait que nous étions éloignés de tout »*, raconte-t-il. Et puis au fil des séances d'entraînement, les athlètes de l'équipe de France se sont rendus compte que le motel de Canmore qui les abrite offrait quelques avantages. *« De cette station au pied des montagnes jusqu'aux pistes de ski alpin le trajet ne dure qu'une demi-heure, ce qui nous permet de ne pas nous lever trop tôt le matin. De plus, nous bénéficions des installations du centre nordique »*, ajoute le skieur, en espérant que, si la température se décide à baisser, il pourra profiter du gymnase.

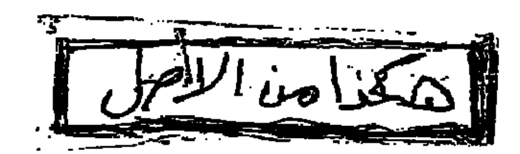
Loin de Calgary, de ses lumières et de ses fêtes, les skieurs tricolores poursuivent leur préparation. *« Tout se passe bien »*, résume Franck Piccard, ravi de sa septième place de vendredi. La vie au calme convient à ce solitaire, décidé à rivaliser avec les vedettes suisses.

Les filles de l'équipe de France vont bientôt rejoindre cette villégiature. Pour le moment, leurs entraîneurs ne souhaitent pas encore les lâcher dans la compétition. Alors que leurs petites camarades des autres nations dévalent les pentes de Mount Allen pour s'habituer à l'épreuve de descente, elles poursuivent tranquillement leur préparation loin de l'agitation olympique. A Panorama, une station située plus au nord, elles se familiarisent avec la neige changeante et les sautes de température.

Mais pour le grand show de la cérémonie d'ouverture Catherine Quittet va faire une entorse à sa retraite. C'est en effet la skieuse de Notre-Dame-de-Bellecombe, qui doit porter le drapeau tricolore pour précéder la délégation française. Une délégation peu nombreuse puisque les spécialistes du patinage artistique ne sont pas encore arrivés à Calgary et que les skieurs alpins poursuivront leurs entraînements. Les hockeyeurs, eux, sont présents, mais un manque d'uniforme de parade risque de les priver de défilé.

SERGE BOLLOCH.

● **TENNIS : Tournoi de Lyon.** – Le Grenoblois Philippe Pech a été éliminé, vendredi 12 février, en quart de finale du tournoi de Lyon par l'Américain Todd Nelson (6-2, 7-6), Yannick Noah a battu facilement l'Australien Brodericke Dycke (6-4, 6-2), tandis que le Sénégalais Yaya Doumbia se qualifiait pour les demi-finales face au Britannique Jeremy Bates (6-3, 7-5). Enfin, l'Argentin Masso a éliminé le Néo-Zélandais Evernden (6-4, 5-7, 7-6).



CINÉMA

« La Maison de Jeanne » de Magali Clément

Dans un village d'Auvergne, Jeanne (Christine Boisson) tient une auberge dont le restaurant est réputé. Son mari Georges (Jean-Pierre Bisson) fait la cuisine et lit les grands auteurs. Leurs trois fillettes sont charmantes et bruyantes. Martin (Marie Trintignant), sœur de Jeanne, vit à l'auberge et joue du piano. Marie (Michelle Goddet), l'autre sœur, passe de temps en temps voir son mari Marc (Maxime Leroux) occupé au premier étage à écrire un interminable roman. L'agitation règne constamment dans la maison. Les frasques du père (Jacques Richard) rendent la mère (Pascale Audret) hystérique, et Jeanne a de quoi être nerveuse. Elle se met en colère, se cogne aux meubles et bute dans les escaliers. Or, Pierre (Benoît Régent), le nouveau propriétaire, vient s'installer, joue discrètement à copain-copain avec tout le monde et conquiert finalement Jeanne par ses silences et ses regards appuyés de beau ténébreux.

La comédienne Magali Clément a écrit et réalisé une de ces histoires de famille qui font fureur à la télévision. Mais son film penche du côté de Nina Companeez plutôt que vers les séries tournées à la va-vite. Il y a des détails amusants, pittoresques, poétiques, la mise en scène et le montage donnent un rythme alerte aux situations et aux rebondissements. Si les idées sur l'amour et le couple ne sont pas follement originales, les vérités assénées aux hommes sont toujours bonnes à dire et à entendre. Les interprètes forment une bonne équipe, avec un petit côté intello. Sortie des brumes et des mystères où on la voyait souvent, Christine Boisson – c'est la surprise! – éclate de vie, de fantaisie, de passion et de sensualité.

J. S.

« Les saisons du plaisir », de Jean-Pierre Mocky

Le parfum de Satan

Il est assez sympathique, Mocky, c'est son principal défaut. Il ne respecte pas grand-chose, ni l'art, ni le sérieux, ni la morale, ni les bonnes mœurs et le fait savoir bien fort aux honnêtes gens, apôtres du football *(A mort l'arbitre)* ou fans de la religion *(le Miraculé)*, par voie d'affiches s'il le faut. Celles des *Saisons du plaisir*, un ensemble de quatre natures-mortes-vivantes en couleurs, dues à Pierre Grimal, égaient nos murs d'un champignon turgescent, d'une poire molle offerte, de seins mûrs à point, d'un père Noël à la carotte éloquente, qui sont les bienvenus sous le ciel de février.

Mais que le spectateur ne s'y trompe pas : les fruits de l'affiche passent les fleurs de l'écran. On n'en voit pas tant pour de bon et, sans la bande-son, il est vrai lourdement chargée de quelques mots crus du marché, c'est un film qu'un sourd pourrait trouver pudique.

Charles (Vanel) et Emmanuelle (Denise Grey) sont centenaires et possèdent une affaire prospère, la parfumerie Vanbert. Ils réunissent comme chaque année leurs cadres pour un séminaire dans leur beau château de l'Hérault, et chacun se demande qui va succéder au vieux Charles, qui sera digne ou assez malin. Sur ce point de départ assez banal, Mocky ne développe pas, il délire comme d'habitude, avec une foule de personnages et de comédiens ravis de prendre avec lui de grandes et furieuses vacances.

Bernadette Lafont est une mère abusive qui protège sa fille au besoin en faisant un rempart de son corps ; Jean-Luc Bideau est un goinfre ricaneur. Eva Darlan aime les petites bonnes du Midi, velues et bien plantées ; Darry Cowl est une folle qui cite Confucius en lorgnant le jeune jardinier portugais que Fanny Cottençon a essayé de mettre à l'œuvre, car son mari Jean-Pierre Bacri n'y arrive plus sans cela ; d'ailleurs, ça ne marche pas pour tout le monde, Sylvie Joly et Stéphane Audran regardent des cassettes hard, et Bernard Menez et Richard Bohringer se satisfont l'un l'autre, à la guerre comme à la guerre. Planent sur le lot deux monstres : Jacqueline Maillan, quasiment nue dans son tutu de gaze écarlate, et Jean Poiret, impeccable faux-derche et maître-chanteur.

Tout le monde s'envole plus ou moins en quelques cabrioles avant l'apocalypse nucléaire (pourquoi pas ?). Il n'y a pas vraiment de fil conducteur à tout cela, pas même suffisamment de sel, à vrai dire. Juste un chapelet de mots verts assez ordinaires (cul, bite...), pour choquer le bourgeois (mais qui est assez bourgeois pour ne pas en sourire, au mieux ?). Reste une bonne humeur contagieuse et très divertissante, qui se fout des angoisses post-SIDA, du blues pré-nuptial et redonnera du courage à tous ceux que *Liaison fatale* aura voués, pour l'hiver, au blanc et au bleu.

MICHEL BRAUDEAU.

Première mondiale de « Bernadette » à Lourdes

TARBES
de notre correspondant

Jean Delannoy a volontairement choisi la date du 11 février, marquant le cent trentième anniversaire des apparitions, pour présenter à Lourdes en première mondiale son dernier film, *Bernadette*, qui sortira sur les écrans français le 17 février. Le public, composé de plus de sept cents directeurs de pèlerinages et d'un demi-millier de Lourdais, a été enthousiasmé.

Jean Delannoy s'est entouré des conseils du Père Bordes, recteur des sanctuaires de Lourdes, tout au long de sa démarche cinématographique. Il se défend d'avoir voulu *« faire un film religieux »*. D'ailleurs, précise-t-il, le projet de *Bernadette* a été conçu il y a sept ans, avant le couronnement à Cannes de *Thérèse*, le film d'Alain Cavalier.

Nouveau miracle de Lourdes : ce film va sauver la seule salle de cinéma du centre mondial des pèlerinages d'une fermeture à laquelle elle était irrémédiablement condamnée.

JEAN-JACQUES ROLLAT.

« Baby Boom », de Charles Shyer

Retour à la vieille Amérique

Sur les affiches, Diane Keaton a l'air d'une grande nunuche encombrée d'un enfant en bas âge et se demandant ce qui lui arrive. C'est à peu près cela. L'effet *Trois Hommes et un couffin* a encore frappé mais côté dames.

Diane Keaton, dite J.-C. Wiatt, est à New-York la « tigresse » d'une grande agence de publicité. Elle ne vit que pour son boulot, elle a une ambition effrénée, elle fait l'amour – avec un homme d'affaires – par hygiène. Et puis, un jour, on lui colle dans les bras une petite fille de treize mois, Elisabeth, héritage inattendu d'un lointain cousin qui s'est tué en voiture avec sa femme. Jusque là, c'est très drôle, bien que l'on voie où va le scénario – de Charles Shyer également réalisateur. La travailleuse acharnée va sentir s'éveiller en elle l'instinct maternel.

Mais J.-C Wiatt perd tout espoir de devenir l'associée de son patron, on lui fait comprendre qu'elle n'est plus à sa place à l'agence. Alors, elle achète une maison en bois dans le Vermont, s'y installe avec la fillette, et les calamités matérielles lui pleuvent dessus. Mais qu'on se rassure : tout s'arrangera. Pas le film, qui sombre dans la démonstration moralisatrice. Il y a trop de femmes qui travaillent à New-York (les chiffres sont indiqués au début), rien ne vaut le calme de la campagne, la présence au foyer, le pouponnage et un mari ayant les pieds bien sur terre, en l'occurence le vétérinaire du patelin, Sam Sheppard, qui ne semble pas très concerné. J.-C. Wyatt gagnera tout de même une honnête aisance en fabriquant – à la maison – de la compote de pommes dans la tradition de la vieille Amérique. Une séquence à la Capra, vers la fin, dégouline d'une insupportable démagogie. Car les temps reaganiens ont remplacé l'ère de Roosevelt et un minois de bébé ne suffit pas à éclairer un film misogyne et réactionnaire. On est gêné, après-coup, d'avoir ri du numéro de Diane Keaton qui a de l'abattage et une super garde-robe.

JACQUES SICLIER.

VARIÉTÉS

Claude Lemesle au Tintamarre

Le parolier qui chante

Claude Lemesle est l'un des auteurs le plus prolifique de la chanson : deux mille textes écrits en vingt ans, mille soixante mis en musique, enregistrés et chantés par un large éventail d'interprètes, de Joe Dassin à Michel Sardou, de Serge Reggiani à Carlos et Julio Iglesias et aussi de jeunes inconnus réalisant leur premier 45 tours. Jamais à court d'idées, prompt à épouser l'univers d'un chanteur, Claude Lemesle pose ses mots sur des musiques sans doute traditionnelles, mais les textes sont d'une qualité constante.

Chaque lundi soir, on peut s'en rendre compte au *Tintamarre*, où, pour la première fois depuis les « hootenannies », les concerts collectifs improvisés du Centre américain en 1966, Claude Lemesle monte sur scène et, accompagné par deux guitares, chante son répertoire : des beaux textes imaginés pour Reggiani mais qui n'ont pas eu leur chance, des chansons qu'il reprend à la demande du public, comme *le Barbier de Belleville* ou *la Fleur aux dents*.

« Ecrire des chansons, c'est un métier où il ne faut pas avoir deux grammes d'habileté », disait Jacques Brel. Il faut aussi être à l'écoute du monde, avoir en soi de l'énergie et garder l'âme d'un enfant. Claude Lemesle a de plus le sens des couleurs, des parfums. En vingt ans, il a suivi l'évolution technique et musicale de la chanson : *« Plus besoin aujourd'hui*, dit-il, *de s'astreindre à des idées logiques et polies, à des textes carrés, ordonnés. On peut à présent aller loin dans l'extravagance et dans la folie, imaginer un délire d'images. »*

Au Tintamarre, Claude Lemesle s'adresse à ce qu'il y a de plus résistant et de plus fort chez les gens, établit un rapport avec eux en disant des choses tendres, burlesques, lyriques.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Tintamarre, tous les lundis à 21 heures.

THÉÂTRE

« A la septième heure de la pleine lune »

Conte à domicile

Un conte traditionnel arabe. En tête à tête, ou presque, et en appartement. Avec Martine Drai en conteuse diablesse.

Une femme pousse la porte de chez vous, ou celle de votre voisin. Elle prend la parole, entame une histoire. Le théâtre, ce peut être simplement cela.

Pierre Ascaride, directeur du Théâtre 71 à Malakoff en est convaincu. Il pratique le théâtre « en appartement » depuis de nombreuses années. Cela lui permet d'aller à la rencontre du public, de créer des réseaux, des amitiés, d'aborder le répertoire autrement. Pour les comédiens, l'exercice est rude. Dans les quelques mètres carrés dont ils font un théâtre, entre télévision et sofa, le gros plan est permanent. A la moindre faille, la promiscuité devient intolérable. Ils l'ont pourtant pratiqué, un mois durant, chez des particuliers de Paris ou de Malakoff. Le gros plan va bien à Martine Drai. Ecrivain, comédienne formée à l'école de Vitez (qui créa en 1986 une de ses pièces, *Alias)*, elle a adapté *A la septième heure de la pleine lune*, de Rejeb Ben Sahli, peut-être un « à la manière de ».

Martine Drai en a retenu quelques épisodes tout en conservant intacte la structure particulière de cette narration, où les rebondissements font partie du plaisir, de la règle du jeu. *« Raconter, c'est exister, effacer le temps, la mort »*, dit d'ailleurs au prince un des personnages avant d'entamer le récit de sa vie. Martine Drai le plante là, pour lui préférer Fleur d'amour, prince jeune et beau, initié aux affaires du royaume tout autant qu'à celles de l'esprit et des sens. Le récit, tout comme le prince, se montra très vite plutôt curieux des plaisirs.

L'œil vif, la mine gourmande, Martine Drai ne s'en laisse pas conter. Elle entame par un *« Autrefois »* jeté avec la négligence de qui connaît déjà l'histoire. Puis elle semble se laisser reprendre au charme de ses paroles. Elle est sans cesse ainsi, un peu dehors, un peu dedans. C'est chaleureux, sans prétention.

Od. Qt.

★ Le spectacle sera repris du 15 au 27 février au Théâtre 71, Malakoff. Tél. : 46-55-43-45.

● **Concert reporté.** – Le concert prévu le lundi 15 février à 20 h 30, aux Lundis musicaux de l'Athénée, avec la jeune basse géorgienne M. Paata Bourchouladze, est annulé pour raisons de santé. Ce concert est reporté au 11 avril.

MODE

« L'Année de la mode », de Laurence Benaïm

Le poids des chimères

« La mode est joyeuse et le fait savoir. Jamais on ne l'aura autant adulée, remarquée, applaudie, filmée qu'en 1987 », écrit Laurence Benaïm dont les éditions de la Manufacture ont publié un album très beau, qui s'appelle, forcément, *l'Année de la mode*.

Laurence Benaïm « couvre » la mode pour *le Monde*. Pendant des mois, elle se débat entre stylistes et photographes, joue avec les paranoïas diverses inhérentes à l'état de créateur, dans ce domaine plus encore que dans d'autres, parce qu'il est à la fois complètement éphémère et essentiel. La mode est un pays cruel et mystérieux où on investit des mois de travail et des sommes énormes sur des désirs futurs, où s'entre-dévorent le moment unique du luxe et le rituel machinal du quotidien.


A-THIERRY ARDITTI

Jean-Paul Gaultier, 1987

Féminité et violence

L'album accumule donc les images féeriques de la sophistication – femmes de rêve redessinées par les vêtements, transformées en œuvres d'art par l'art des photographes. Trop belles pour qu'on ose même rêver de s'identifier à elles. Des photos, des dessins comme des hiéroglyphes, des signes parlants – les blasons des créateurs.

En plus, il faut lire. Laurence Benaïm écrit nerveux, drôle, élégant, mais ne se contente pas de broder des mots sur les images. En se servant de ce qui est arrivé cette année – la naissance de la maison Lacroix, la renaissance de la haute couture, la folie espagnole, les quarante ans de Dior, – elle raconte ce que représente la mode et de quoi elle est faite, ses contradictions vertigineuses – féminité et violence, gags et rigueur, orgueilleuse gaieté et solitude, frivolité et poids économique.

Les cibles se démultiplient – les hommes et les enfants d'abord. Le soir, le jour, les chapeaux – sculptures modernes et légères, – la lingerie, les sous-vêtements d'athlètes, les mariées... Et le spectacle. Christian Lacroix théâtralise les femmes, porte sur scène les fulgurances de sa folie. Jean-Paul Gaultier distord les formes, crée des chimères pour les ballets de Régine Chopinot.

Mais quoi qu'il en soit, la femme reste l'inspiratrice première. La Parisienne. Pour Azzedine Alaïa, elle n'a plus rien à prouver, elle est à la fois populaire et royale. Pour Marc Audibet, elle est une statue crétoise, pour Christian Lacroix, une compilation de clichés qui finissent par devenir réalité, pour Yves Saint-Laurent – qui *« depuis vingt ans cherche la garde-robe immuable »*, – elle ne s'encombre de rien...

Les stars, c'est bien, on les connaît, et là on les connaît mieux. On n'oublie pas le monde autour, attachées de presse, journalistes, groupies, locomotives. Et puis, il y a les autres, ceux qui aujourd'hui se lancent, en dépit de la place encombrée, de la concurrence internationale, de l'instabilité économique. Ils veulent faire du vendable, du portable, la mode est un métier. Ils ne sont pas tous là... Ce sera pour un autre album, que l'on espère aussi somptueusement excitant que celui-ci.

COLETTE GODARD.

★ Editions de la Manufacture, 250 p., 149 F.

Conflit entre les organisateurs de salons

Il n'y aura pas de salon Mode aux Tuileries au mois de mars, a annoncé son promoteur, Jean-Pierre Fain. Le ministère de la culture, qui avait accordé son autorisation en 1986 et 1987, et l'avait promise pour 1988, l'a finalement retirée – *« à cause des pressions exercées par la Fédération du prêt-à-porter »*, affirme Jean-Pierre Fain. Celui-ci accuse également la Fédération de faire pression sur ses membres, sur les exposants des salons de la porte de Versailles et aussi sur le *Journal du textile*, qui a publié les tenants et les aboutissants de l'affaire. Au ministère, on se contente de dire que l'interdiction est due *« à l'absence d'accord entre les parties concernées »*.

Cette année, pendant la Semaine du prêt-à-porter (du 16 au 24 mars), la Fédération a en effet décidé d'organiser un salon au Parc des expositions de Villepinte, dans la banlieue nord, salon auquel Jean-Pierre Fain a refusé de s'associer. Pour lui, l'intérêt des Tuileries, c'est la proximité de la cour Carrée où défilent les grands noms qui attirent la presse et les acheteurs internationaux. Les stylistes, qui sans être débutants, commencent à trouver leur voie et ont besoin de se faire connaître – la relève, en somme – bénéficient de cette proximité.

Le handicap des salons est le brassage des genres. Le talent des stylistes est moins en cause que leurs ambitions, leurs cibles, le prix de vente et le tirage des modèles. Entre le luxe des créateurs et le tout-venant de la diffusion, toutes les catégories socio-professionnelles trouvent à s'habiller.

Le seul élément positif de cette querelle serait qu'enfin la profession s'organise, sache tenir compte des différences, et se préoccupe du confort matériel, moral, intellectuel des acheteurs et journalistes, français et étrangers, sans qui Paris ne serait plus la capitale de la mode.

C. G.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

DOUBLE JE. Théâtre du Guichet-Montparnasse (43-27-88-61), sam., dim. 22 h 15.

LE NECROPHILE. Théâtre le Zèbre (43-57-51-55), sam. 21 h 30.

JOE EGG. Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (43-22-16-18), sam. 18 h et 21 h 30 ; dim. 15 h.

DOCTEUR RAGUINE, de Tchékhov. Théâtre de Poche-Montparnasse (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h 30.

HORS PARIS

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE. Ermont. Théâtre Pierre-Fresnay (34-15-09-48), dim. à 16 h uniquement.

◊ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Vœu : 20 h 30, dim. 17 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Coup de chapeau : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30, dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 20 h 30, mar. 18 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE-ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). Trois sous pour mes dessous : 20 h 30, dim. 15 h.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). le Chant profond du Yiddishland : 23 h 15.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h, dim. 15 h 30.

CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI (48-45-20-20). Femmes de cirque : 20 h 30, dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 17 h et 20 h 45, dim. 16 h.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plait ! : 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30. ▷ Dim. Esther : 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Best of Schlomo, ou les meilleures histoires de Grand-Père Schlomo : 20 h 30, dim. 15 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti : 15 h, dim. 14 h et 17 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Mchouga Maboul : 21 h, dim. 16 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames mues : 18 h 30, dim. 15 h. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 18 h et 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30, dim. 18 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. La Colombe + Aux abysses : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30, dim. 15 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). L'Etonnante Famille Bronté : 21 h, dim. 16 h 30.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Le Roi Lear : 20 h 30, dim. 15 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Zoo Story : 19 h.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h, dim. 14 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. (dernière) 15 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). La Fille du régiment : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Petite salle. Show Chiche : 20 h 30.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). L'Affaire du courrier de Lyon : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h et 18 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h, dim. 15 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Une passion dans le désert : 19 h, dim. 15 h. Madame de la Carlière : 21 h, dim. 17 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 16 h et 20 h 45, dim. 16 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30, dim. 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Pinpin peint Monroë : 18 h 30, dim. 18 h 30, mer., jeu., ven., mar. 22 h. Salle I. L'Etranger : 20 h 30, dim. 15 h. L'Ecume des jours : 22 h, dim. 17 h. Salle II. Les Bonnes : 20 h 30, dim. 15 h. ▷ Dim. Kes : 17 h.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Le Public : 15 h et 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30, dim. 15 h. Petite salle. Le Dialogue dans le marécage : 21 h, dim. 15 h. ▷ Dim. Une heure avec : Andromaque : 19 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Arrivez les filles : 18 h 30. Bruno Coppens : 20 h. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 18 h et 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Hors de chez soi : 20 h 30. le Nécrophile : 21 h 45.

V.O. : UGC CHAMPS ÉLYSÉES - UGC DANTON - UGC ROTONDE - CINÉ BEAUBOURG LES HALLES
14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET BEAUGRENELLE
VF : - UGC BOULEVARD - UGC MONTPARNASSE - UGC GOBELINS - ST LAZARE PASQUIER

L'homme est un piège pour l'homme

HOUSE GAMES

LINDSAY CROUSE JOE MANTEGNA

ENGRENAGES

ORION

Film France Inter

Samedi 13 - Dimanche 14 février

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Hôtel du Nord (1935), de Marcel Carné, 15 h ; Quai des Orfèvres (1947), de Henri Georges Clouzot, 17 h ; Next Stop, Greenwich Village (1976, v.o.s.t.f.), de Paul Mazursky, 19 h ; le Monde moderne (1982, v.o.s.t.f.), de Lester James Peries, 21 h 15.

DIMANCHE

Falbalas (1944), de Jacques Becker, 14 h ; les Quatre Nuits d'un rêveur (1972), de Robert Bresson, 17 h ; Broadway Danny Rose (1983, v.o.s.t.f.), de Woody Allen, 19 h 15 ; Fin d'époque (1983, v.o.s.t.f.), de Lester James Peries, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

SAMEDI

La Grève (1924), de S.M. Eisenstein, 17 h ; Orphée (1949), de Jean Cocteau, 19 h ; Ophelia (1962), de Claude Chabrol, 21 h.

DIMANCHE

Dura Lex selon la loi, de Lev Koulechov, 17 h ; les Années folles (1960), de Mirea Alexandresco et Henry Torrent, 19 h ; Millie (1968, v.o.s.t.f.), de George Roy Hill, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Tiempo de silencio (1986, v.o.), de Vicente Aranda, 14 h 30 ; le Prince des pauvres (1961, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, 17 h 30 ; l'Amour sorcier (1986, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Sonambulos (1977), de Manuel Gutierrez Aragon, 14 h 30 ; la Cousine Angelique (1973, v.o.), de Carlos Saura, 17 h 30 ; Tristana (1970, v.o.), de Luis Bunuel, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE
(40-26-34-30)

SAMEDI

Rétrospective : Actualités Gaumont, 13 h 30 ; Cabaret : la Nuit des cabarets (1951) de R. Alexandre, Clémentine Tango (1982) de Caroline Roboh, 18 h ; Diva : Leçon des ténèbres (1985) de D. Delouche, la Dame de Montecarlo (1980) de Delouche, Divine (1975) de D. Delouche, 14 h 30 ; Mélodie : Paris la belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, French-Line (1954) de Lloyd Bacon, 17 h ; Musiques d'ailleurs : Karim Kacel du blues (1983) de B. Godard, Afrique-en-Seine (1984) de F. Hauser, Vive la Concorde (1985) de A. Perrisson, 20 h ; Chansonnette : le Mal de Paris (1985) de P. Zeyen, Bande-annonce : faubourg Montmartre (1931), Rigolboche (1936) de Christian-Jaque, 21 h.

DIMANCHE

Can-Can : Bande-annonce : la Vie parisienne, la Valse de Paris (1949) de M. Achard, 14 h 30 ; Romance : les Paris du cœur (1986) de Jean Richard, Romance de Paris (1941) de Jean Boyer, 17 h ; Soupir : Publicités, Michel Jonasz (1983), Golden Eighties (1985) de Chantal Akerman, 18 h ; Ballade : Montmartre nocturne (1954) de J.-C. Bernard, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 20 h ; Duo : Bande-annonce : Masculin-Féminin, l'Une chante, l'autre pas (1976) de Agnès Varda, 21 h.

Les exclusivités

ACCORD PARFAIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD NOW (Fr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR SUR TERRE - STAR TREK IV (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

BABY BOOM. Film américain de Charles Shyer, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HAMBURGER HILL. Film américain de John Irvin, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

HOME OF THE BRAVE. Film américain de Laurie Anderson, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LA MAISON DE JEANNE. Film français de Magali Clément : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES SAISONS DU PLAISIR. Film français de Jean-Pierre Mocky, v.f. : Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE. Film italo-français de Luigi Comencini, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

WALL STREET. Film américain de Oliver Stone, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

LUNDI 15 FÉVRIER

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'hôtel de Bourrienne », 14 h 30, 58, rue d'Hauteville.

« L'hôpital de la Charité », 15 heures, angle de la rue des Saint-Pères et du boulevard Saint-Germain (Monuments historiques).

« De l'impressionnisme à Picasso », 14 h 30, Musée de l'Orangerie, entrée, place de la Concorde (Paris passion).

« Le jardin des porcelaines » (dernière visite), 14 h 30, Musée Guimet, 6, place d'Iéna (Approche de l'art).

« L'UNESCO », 14 h 30, 9, place Fontenoy (Pygma).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Galeries rénovées et passages couverts », 14 h 30, métro Bourse, sortie BN (Les Flâneries).

« Aspects méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités).

« Camées et antiques des rois et des abbayes », 15 heures, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, hall (Tourisme culturel).

« Le Palais de justice et la vie sous Saint Louis », 15 heures, sortie métro Cité (Isabelle Hauller).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Immeubles haussmanniens et 1900 des boulevards Saint-Germain et Saint-Michel », 15 heures, place Saint-Michel, devant la fontaine (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Le monde des morts en Egypte pharaonique : les tombes de Deir el Medineh » ; 19 heures : « Chine : l'âge d'or classique » (Arcus).

35, rue des Francs-Bourgeois, 17 heures : « Oscar Wilde, roi des paradoxes », par le prince Paul Mourousy (Maison de l'Europe).

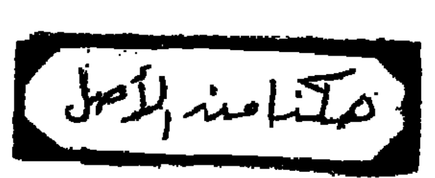
4, rue de Chevreuse, 17 h 30 : « Bilan et perspective de la coopération franco-allemande », débat animé par Henri Menudier (Rencontres du CERI).

78, boulevard Malesherbes, 20 h 30 : « L'incidence des blessures kharmiques dans la vie d'ici et maintenant et leur traitement », par le docteur Hervé Athlan (L'Homme et la connaissance).

Carnet du Monde

Just

Peine maximum pour les



هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances

– Isabelle et Jean-Marc BAUGEY-ROBINET,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume,

le 1er février 1988.

3, rue Vauvenargues,
75018 Paris.

– Michel et Eliane JONKER,
ainsi que
Jessica
sont heureux d'annoncer la naissance de

Pauline, Anna,

le 30 janvier 1988.

Vesancy,
01170 Gex.

Décès

– Gilles et Phuong Charpy
et leurs enfants,
Mme Charles Ambre,
ses enfants et petits-enfants,
Mme André Bureau,
ses enfants et petits-enfants,
M. Francis Charpy,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Pierre CHARPY,

le 11 février 1988, dans sa soixante-neuvième année.

Tous ceux qui l'ont admiré et aimé pourront lui rendre un dernier hommage à la messe de funérailles qui sera célébrée le lundi 15 février 1988, à 9 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

Le corps est déposé au funérarium de Saint-Cloud.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, le mardi 16 février 1988, à 10 h 30, à Saint-Cézaire-sur-Siagne (Alpes-Maritimes).

Condoléances sur registre.

Dons pour la recherche médicale.
(*le Monde* du 13 février.)

– Mme Eliane Perraud
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès dans sa cinquante et unième année de

M. Alain PERRAUD,
ingénieur agronome,
directeur de recherche à l'ORSTOM,
représentant de l'ORSTOM
et du CIRAD au Brésil,

survenu accidentellement le 8 février 1988, à Récife (Brésil).

Les obsèques auront lieu à Montpellier, le lundi 15 février 1988, à 11 h 15, au cimetière Saint-Lazare.

Les Collines d'Estanove, D 1 B,
128, rue du Lavandin,
34070 Montpellier.
Tél. : 67-47-30-45.

– Mme Michel Teitgen,
Christine et Marc Ratinaud,
Emilie, Marie et Anne-Catherine,
Bénédicte Giorgio Pisano,
Marie-Noël et Henri Leys,
Nicolas, Jean-Michel Teitgen et Marielle Savouré,
François Teitgen,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre-Henri Teitgen,
Mme François Chambeyron,
M. et Mme Pierre Chambeyron,
M. et Mme Jean Teitgen,
M. et Mme Yves Fournis,
M. et Mme Paul Teitgen,
M. et Mme François Teitgen,
M. et Mme Jacques Goux,
ses frères et sœurs,
ses neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux et nièces,
Mme Henri Astier,
sa tante,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Michel TEITGEN,
directeur honoraire
des Communautés européennes,

rappelé à Dieu le 11 février 1988, dans sa soixante-deuxième année.

L'inhumation aura lieu, dans la plus stricte intimité familiale, le 15 février à Colombe-lès-Vesoul.

Un service religieux sera célébré à Paris, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, vendredi 19 février, à 12 heures, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré.

Cet avis tient lieu de faire-part.

59, boulevard Lannes,
Paris-16e.

Anniversaires

– Le 14 février 1987

André CHARDIN

nous quittait.

Sa famille,
Ses amis
se souviennent de tout ce qu'ils ont reçu de lui.

– Le 15 février 1985 disparaissait

Fernande MENVIELLE,
née Dubois.

Sa famille
Et ses amis
se souviennent.

Services religieux

– Les familles parentes et alliées de

M. Maurice AMAR

sont informées que les prières des sept jours auront lieu le dimanche 14 février 1988, à 19 heures au centre Rambam, 19, rue Galvani, Paris-17e.

Les prières du mois auront lieu le mardi 8 mars 1988, à 19 h 30, même adresse.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4679

HORIZONTALEMENT

I. Evolue sur certaines feuilles. Peut permettre de faire une entrée remarquée. – II. Sont nécessaires à un long développement. C'est souvent qu'il n'a plus un poil de sec. – III. Porte une bague. S'entend quand on ne s'entend pas. Note. – IV. Etoile qui n'a pas brillé longtemps. Composante de certaines pensées. Où des gens connus se retrouvèrent sur le banc des accusés. – V. S'est détaché de la « grappe ». Ne concerne guère celui qui n'y va pas par quatre chemins. – VI. Nouveau toit pour ceux qui déménagent. Telle qu'elle est peut-être passée à la casserole. – VII. Qu'on peut donc facilement « sortir ». Lieu de formation. Appartiennent à une grande famille. – VIII. Eut un geste fatal. Sont clinquants (inversé). – IX. Etait loin des yeux mais pas loin du cœur. Fut amené à s'éloigner d'un sinistre. A perdu de sa puissance après la mort d'un général. – X. Contribuera à rendre le climat agréable. Ce ne sont pas les députés qui l'utilisent pour créer des amendements. – XI. Sert à coucher. Sigle. Vit au pays des Indiens. – XII. Méritent une condamnation. Est utile à des gens du Nord. – XIII. A remonter. Ses hommes ont de lourdes responsabilités. Avec eux, il convient de séparer le bon grain de l'ivraie. – XIV. Parfois visible près d'une marguerite. Agit lentement mais sûrement. – XV. Presque déchiré. Est utile à celui qui veut faire son chemin.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II								■							
III						■							■		
IV					■					■					■
V							■								■
VI		■						■						■	
VII			■				■								
VIII		■						■		■					
IX	■			■					■						
X					■		■						■		■
XI						■						■			
XII												■			
XIII				■		■					■				
XIV					■									■	
XV	■							■							

VERTICALEMENT

1. Est poussée là où ça pousse. Avait besoin de bras pour ne pas lâcher pied. – 2. Où il y a souvent lieu de passer l'éponge. N'a plus le beau rôle. – 3. Dans le golfe Persique. Ne sut pas détourner son regard. – 4. Lui, au moins, sait quoi faire de ses dix doigts. Dans une île. Préposition. – 5. Ce n'est pas de la mauvaise graine. Couvre-chef de chef. Où se trouvent, entre autres, les Savernois. – 6. Est périodiquement attractive. Anneaux qu'on ne saurait mettre au doigt. Pronom. – 7. Remplit des verres. Est donc à l'origine d'une délivrance. Enclin à ne pas faire de saletés. – 8. Il n'y a rien à faire pour l'empêcher de changer. Ce qu'il faut pour avoir de la tenue. – 9. On est forcément touché de le recevoir. Faisait le bonheur des uns et le malheur des autres. – 10. Est remplie d'eau. Meurent quand il fait trop chaud. Qu'on a donc peut-être reçus à bras ouverts. – 11. Sont appelés à fréquenter ceux qui ont parfois une tête de cochon. En surplus. – 12. Une chose de taille. Est fréquemment visible à tout bout de champ. – 13. Démontre. A des taches sur sa robe. Vit parmi des grains. – 14. Le froid l'empêche de sortir. Homme de plumes qui connut un rapide déclin. – 15. Poussée à la révolte. Une araignée peut y être suspendue. Recherche un certain équilibre.

Solution du problème n° 4678

Horizontalement

I. Bonheur. – II. Amour. Us. – III. Té. Eames. – IV. Elastique. – V. Lei. Ur. – VI. Item. Sein. – VII. Et. Etirée. – VIII. Réel. Erre. – IX. Sconse. – X. Unit. – XI. Ness. Esaü.

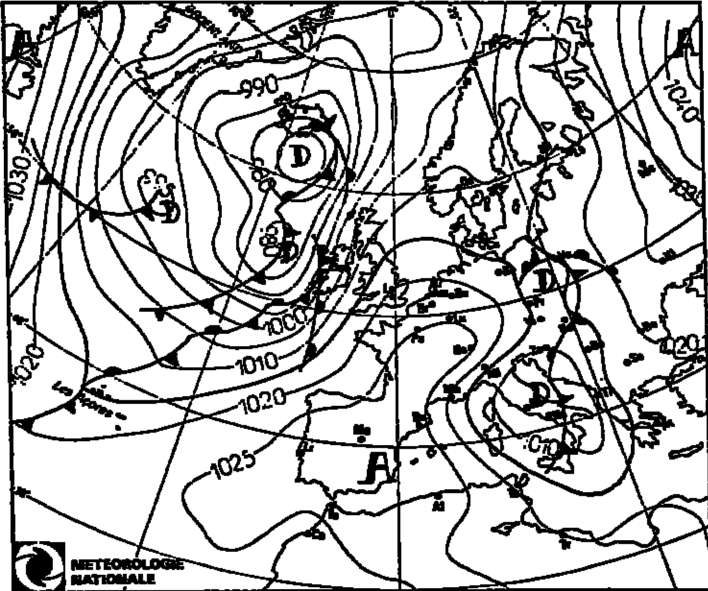
Verticalement

1. Batelier. An. – 2. Omelettes. – 3. Nô. Aïe ! Ecus. – 4. Hués. Melons. – 5. Erato. Ni. – 6. Mi. Sieste. – 7. Equerre. – 8. Usurier. Râ. – 9. Os. Néel.

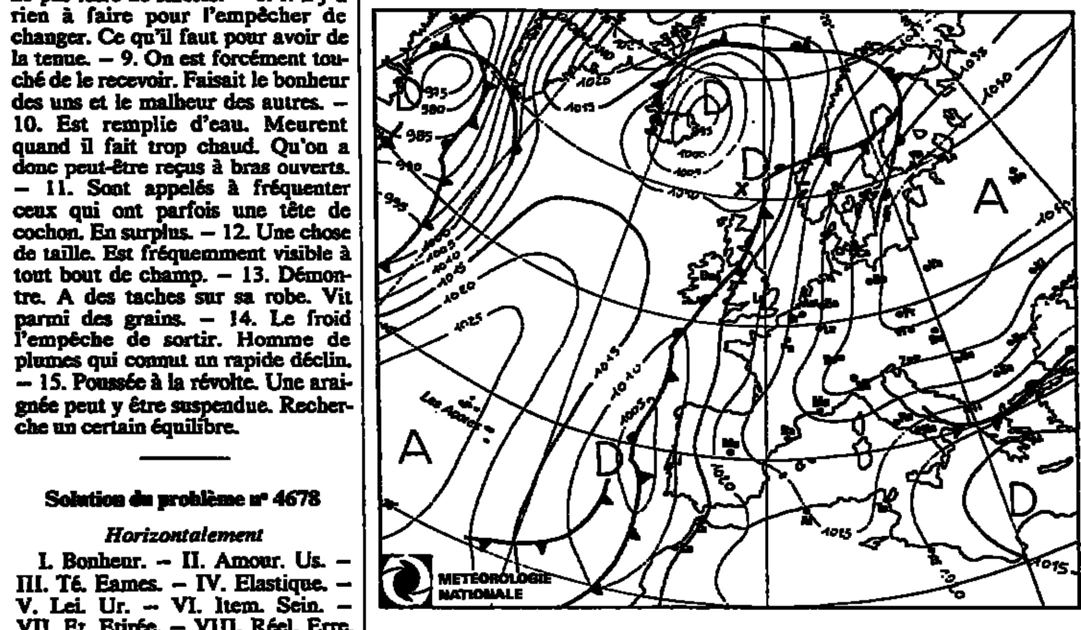
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 FÉVRIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 février à 00 h TU et le dimanche 14 février à 24 h TU.

Samedi : le soleil s'installe

Les hautes pressions vont barrer la route aux perturbations. Ces dernières resteront au large, sur l'Atlantique. Mais une petite faiblesse de l'anticyclone amènera sur le nord-ouest du pays un peu de pluie samedi et dimanche matin.

Dimanche : c'est le soleil qui prédominera. Mais...

Mais en matinée, il pleuvra un peu sur le Nord, la Picardie, la Haute-Normandie et l'Ile-de-France. Sur les Ardennes et la Champagne, il sera possible de voir tomber quelques flocons de neige. Mais dans l'après-midi, le soleil sera de retour.

Sur la Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays de Loire et le Centre, il y aura par moments des passages nuageux, mais cela ne nous empêchera pas de profiter du soleil.

Sur toutes les autres régions, le ciel sera bleu. Attention tout de même aux brouillards dans les vallées du Nord-Est, du Lyonnais, où ils pourront être givrants, et en Provence. Mais ils se lèveront rapidement dans la matinée. Côté thermomètre : il gèlera le matin du Nord-Est au Massif Central. Les températures descendront même jusqu'à – 5, – 6°C sur les sols enneigés. L'après-midi, il fera bon. Il fera de 6 à 7°C de la Lorraine et de l'Alsace à 14-15°C dans le sud-ouest du pays.

Le vent de sud-ouest sera assez fort sur la Bretagne et les côtes de la Manche, mais il faiblira dans l'après-midi.

VENT FORT
VENT FORT

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 14-02-88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-02-1988 à 6 heures TU et le 13-02-1988 à 6 heures TU — le 13-02-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	10	3	D
BIARRITZ	11	2	N
BORDEAUX	11	2	N
BOURGES	7	– 2	D
BREST	9	6	P
CAEN	9	1	C
CHERBOURG	8	3	C
CLERMONT-FERR.	6	– 4	D
DIJON	6	– 3	*
GRENOBLE St-M-H	10	1	A
LILLE	6	– 1	D
LIMOGES	7	– 2	D
LYON	7	– 3	D
MARSEILLE-MAR.	10	4	D
NANCY	5	– 3	D
NANTES	9	4	C
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS.	8	1	N
PAU	9	1	D
PERPIGNAN	11	3	D
RENNES	10	4	C
ST-ÉTIENNE	5	– 5	D
STRASBOURG	5	– 2	D
TOURS	8	0	N
TOULOUSE	9	– 1	D
POINTE-A-PITRE	30	21	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	17	2	D
AMSTERDAM	7	– 1	N
ATHÈNES	18	6	N
BANGKOK	34	28	N
BARCELONE	16	2	D
BELGRADE	13	5	D
BERLIN	6	1	C
BRUXELLES	6	0	D
LE CAIRE	20	12	C
COPENHAGUE	5	– 1	D
DAKAR	30	17	N
DELHI	24	13	C
DJERBA	19	12	D
GENÈVE	5	– 3	–
HONGKONG	17	16	D
ISTANBUL	12	6	C
JÉRUSALEM	15	8	C
LISBONNE	14	5	B
LONDRES	8	–1	C
LOS ANGELES	31	14	D
LUXEMBOURG	3	– 4	–
MADRID	12	– 2	D
MARRAKECH	23	8	N
MEXICO	22	7	B
MILAN	7	4	D
MONTRÉAL	– 3	– 10	*
MOSCOU	– 9	– 9	C
NAIROBI	30	23	N
NEW-YORK	3	– 2	*
OSLO	1	– 6	C
PALMA-DE-MAL.	14	1	D
PÉKIN	9	– 3	*
RIO-DE-JANEIRO	28	24	P
ROME	14	2	D
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	4	0	N
SYDNEY	22	19	A
TOKYO	5	2	N
TUNIS	20	8	N
VARSOVIE	6	1	P
VENISE	6	5	C
VIENNE	9	2	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Justice

Au tribunal correctionnel de Paris

Peine maximum pour les dirigeants d'Action directe

Les membres et sympathisants d'Action directe ont accueilli dans le plus grand calme et avec une apparente indifférence, les condamnations prononcées, vendredi 12 février, par la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, après le procès de janvier dernier. Ces condamnations s'échelonnent de cinq à dix ans d'emprisonnement. Elles sont généralement modulées selon le rôle mais aussi l'attitude, les motivations, voire l'âge des prévenus.

Dans ses attendus, le tribunal note, tout d'abord, à propos des prévenus « *qu'il convient, compte tenu de la dangerosité qu'ils présentent pour la communauté nationale, de les sanctionner sans faiblesse en leur infligeant des peines sévères* ». Les membres du « noyau dur » sont effectivement condamnés au maximum de la peine prévue, soit dix ans d'emprisonnement. Régis Schleicher, Jean-Marc Rouillan, Georges Cipriani, Vicenzo Spano, Joëlle Aubron, Nathalie Ménigon, Mohand Hamami (en fuite) et Claude Halfen, sont ainsi confondus dans la même peine.

Hélyette Bess pour sa part, n'est condamnée qu'à huit ans d'emprisonnement, le tribunal ayant retenu à sa décharge « *le désaveu des attentats* » exprimé en privé par celle qu'on appelle la « mamma » du groupe.

Cette réprobation des attentats, pourtant exprimée dans les mêmes conditions par Claude Halfen, n'a pas valu à ce dernier la même indulgence du tribunal. Il est vrai qu'il lui est reproché « *d'avoir entraîné dans le mouvement son frère et Frédérique Germain* ». Son jeune âge (vingt ans) vaut à Nicolas Halfen une peine plus légère : six ans.

Salvatore Nicosia, Bruno Baudrillart et Jean Asselmeyer sont condamnés à sept ans de prison. Le tribunal a retenu contre les deux premiers un rôle de « *trésoriers* » de l'organisation et contre le troisième des « *menaces* » à l'encontre de la jeune Sandrine Guibert, à qui il avait expliqué que ses amis « *ne plaisantaient pas* ». Dominique Poirré et Annelyse Benoît, compagnes respectives de Asselmeyer et Baudrillart sont, elles, condamnés à cinq ans. Le tribunal retient notamment contre elles une « *aide médiatique* » apportée au mouvement dissous, allusion sans doute à leur collaboration au journal *l'International*, qui n'a pourtant jamais été interdit.

Les deux écrivains Dan Franck et Paula Jacques sont condamnés à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis, le tribunal s'étant montré sensible aux « *motivations qui ont inspiré leur conduite* ».

Une dispense de peine et deux relaxes

Le cas de Frédérique Germain, la « repentie », est plus complexe. Le tribunal note d'abord que ses agissements « *ne lui ont pas été imposés par une contrainte irréversible* », avant d'estimer que « *ses aveux complets* », « *sa participation reconnue avec courage* », et « *sa condamnation de l'aventure* » doivent lui valoir une dispense de peine.

Quant à Charlotte Granier et à Sandrine Guibert, l'avocate montpelliéraine et sa nièce, logeuse malgré elle de membres d'Action directe, elles sont relaxées au motif « *qu'il n'est pas rapporté qu'elles avaient connaissance de la qualité des occupants des locaux procurés* ».

Les quatre grévistes de la faim qui avaient accepté d'être perfusés depuis la veille pour assister au prononcé du jugement, sont restés durant toute l'audience dans un état de prostration complète. Convoyés en ambulance depuis l'hôpital de la prison de Fresnes, ils ont été amenés jusqu'aux box en fauteuil roulant. Jean-Marc Rouillan à perdu 32 kilos, Georges Cipriani, vingt-sept kilo. Depuis le procès, leurs visages se sont encore creusés, s'il était possible, leurs gestes se sont ralentis, les yeux de Rouillan semblent plus enfoncés encore dans leurs orbites.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

L'inquiétude des parents de Jean-Marc Rouillan

Les parents de Jean-Marc Rouillan, un des dirigeants d'Action directe, condamné à dix ans d'emprisonnement, se montrent très inquiets pour leur fils, qui observe une grève de la faim depuis le 1er décembre.

Dans une déclaration à Sud-Radio, M. René Rouillan, père du condamné, s'est déclaré persuadé, vendredi 12 février, que son fils irait « *jusqu'au bout* » : « *Nous le sentons en danger. Nous avons non seulement l'impression, mais la certitude qu'il ira jusqu'au bout car nous sommes dans l'impossibilité de l'en empêcher.* »

M. Rouillan a regretté que personne « *ne s'intéresse à la grève* » des dirigeants d'Action directe qui, selon lui, « *va à plus ou moins brève échéance entraîner leur mort* ». « *Il me semble pourtant que l'opinion était capable de s'enflammer. Nous souhaiterions que des mouvements humanitaires, philosophiques (...) s'intéressent aux conditions humanitaires d'une détention* », a-t-il ajouté.

EN BREF

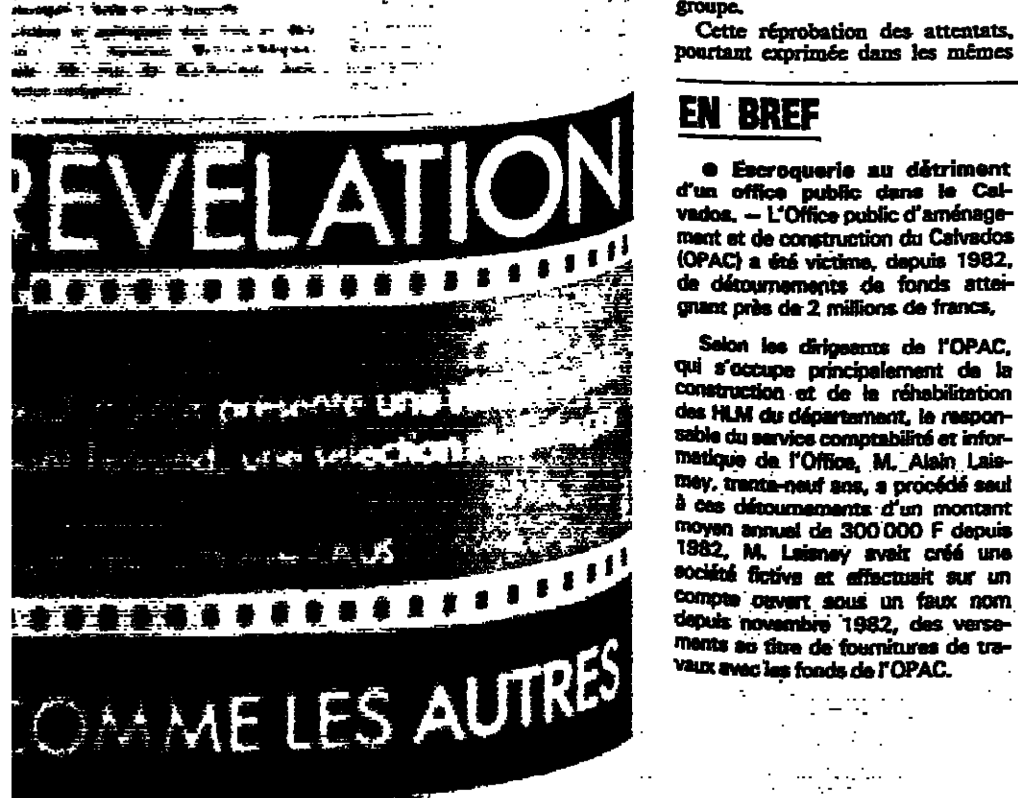
● **Escroquerie au détriment d'un office public dans le Calvados.** – L'Office public d'aménagement et de construction du Calvados (OPAC) a été victime, depuis 1982, de détournements de fonds atteignant près de 2 millions de francs.

Selon les dirigeants de l'OPAC, qui s'occupe principalement de la construction et de la réhabilitation des HLM du département, le responsable du service comptabilité et informatique de l'Office, M. Alain Laisney, trente-neuf ans, a procédé seul à ces détournements d'un montant moyen annuel de 300 000 F depuis 1982. M. Laisney avait créé une société fictive et effectuait sur un compte ouvert sous un faux nom depuis novembre 1982, des versements au titre de fournitures de travaux avec les fonds de l'OPAC.

Interpellé mercredi, M. Laisney a été inculpé, vendredi, de faux et d'escroquerie et écroué à la prison de Caen.

● **Mort d'un enfant de trois ans.** – Jérémy Desseignet, un enfant de trois ans, a été découvert mort, le jeudi 11 février à Paris, 58, rue de Meaux (19e arrondissement). La mère de l'enfant, le frère de celle-ci et l'amie du frère ont été placés en garde à vue dans les locaux de la Brigade de protection des mineurs.

La mère de Jérémy, divorcée, employée de maison en banlieue parisienne, avait confié la garde de l'enfant à son frère et à l'amie de celui-ci. Jeudi soir, un médecin appelé par le jeune couple devait constater la mort du garçonnet, qui portait des traces de coups et souffrait de malnutrition.



Chronologie

Janvier 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

2. – LIBAN : Le bombardement de bases palestiniennes par l'aviation israélienne fait vingt-six morts (5, 8 et 20).

3. – BELGIQUE : Mort de Gaston Eyskens, trois fois premier ministre entre 1949 et 1972 (5).

4. – AFGHANISTAN : Alain Guillo, journaliste français capturé le 12 septembre 1987 en compagnie de résistants, est condamné à dix ans d'emprisonnement pour *« activités subversives et espionnage »*. Les autorités françaises dénoncent ce verdict et engagent des démarches auprès de Kaboul et de Moscou pour obtenir l'expulsion d'Alain Guillo (1er, du 5 au 11, 13, 23 et 28).

4. – FINANCES MONDIALES : Des interventions massives des banques centrales et la confirmation qu'un accord secret de défense du dollar accompagne la déclaration des Sept du 23 décembre provoquent la remontée de la monnaie américaine. Cette reprise s'accentue avec l'annonce, le 15, du déficit commercial des Etats-Unis pour novembre, qui, à 13,22 milliards de dollars, est le plus faible de 1987. Le dollar se stabilise ensuite autour de 1,67 DM 127 yens et 5,64 F (du 3 au 25 et 31/I-1er/II).

6. – MEXIQUE : Une équipe de neurochirurgiens annonce avoir greffé pour la première fois des cellules de fœtus humain dans le cerveau de deux malades atteints de la maladie de Parkinson (9).

7-9. – FRANCE-RDA : M. Erich Honecker effectue en France la première visite d'un chef d'Etat est-allemand (du 7 au 11).

8. – ÉTATS-UNIS : Le jour même où la Bourse de New-York subit, sans raison bien précise, une baisse record de 140 points (– 6,85 %), est rendu public le rapport de la commission mise en place par M. Reagan après le krach d'octobre. Le rapport Brady dénonce les risques des transactions informatisées et préconise un meilleur contrôle des marchés, qu'il propose de confier à la Réserve fédérale (10-11, 12 et 16).

8. – URSS : M. Mikhaïl Gorbatchev, analysant devant les responsables de la presse soviétique les difficultés auxquelles se heurte sa politique de réforme, critique tout autant la *« droite »* et la *« gauche »*, c'est-à-dire les conservateurs et ceux qui veulent aller trop vite (3-4, 10-11, 14 et 29).

11-13. – SUÈDE-URSS : MM. Nikolaï Ryjkov et Ingvar Carlsson, premiers ministres soviétique et suédois, concluent à Stockholm un accord à propos d'un contentieux vieux de dix-neuf ans sur le partage des zones économiques en mer Baltique (13, 14 et 15).

12. – CHINE : Un projet de loi qui prévoit une réelle autonomie de gestion pour les entreprises publiques est publié dans la presse officielle (15).

13. – ISRAËL : Quatre Palestiniens de Cisjordanie sont expulsés vers le Liban. Les autorités israéliennes affirment qu'ils *« figuraient parmi les organisateurs des troubles »* dont la répression a provoqué la mort de trente-sept Palestiniens depuis le 9 décembre dans les territoires occupés. Au Conseil de sécurité de l'ONU, les Etats-Unis s'abstiennent, le 14, de condamner ces bannissements, alors qu'ils avaient voté, le 5, une résolution, adoptée à l'unanimité, demandant à Israël de renoncer à ses projets d'expulsion. Après la mise en place d'un important dispositif de sécurité dans les territoires occupés, une accalmie relative s'instaure avant la reprise de l'agitation le 30. Mais la *« politique de la matraque »* appliquée par l'armée suscite de nombreuses critiques en Israël et à l'étranger (à partir du 2).

13. – TAIWAN : Mort de Tchiang Ching-kuo, fils de Tchiang Kaï-chek. M. Lee Teng-hui, vice-président, lui succède à la tête de l'Etat, ainsi que, le 27, à la tête du Kouomintang, le parti au pouvoir (15, 16, 28 et 31/I-1er/II).

14. – URSS : Mort de Georgui Malenkov, qui avait été le premier successeur de Staline et avait été écarté par Khrouchtchev (2/II).

15. – CORÉE DU SUD : Une jeune femme arrêtée après l'explosion en vol, le 29 novembre, d'un Boeing sud-coréen affirme à la télévision avoir participé à cet attentat, qui a fait cent quinze morts, sur ordre des services secrets nord-coréens. Pyongyang dément, mais Washington et Tokyo décident des sanctions contre la Corée du Nord (16, 17-18, 21, 22, 23, 27 et 29).

15. – ESPAGNE - ÉTATS-UNIS : Madrid obtient que les soixante-douze F-16 américains basés à Torrejon quittent le territoire espagnol dans un délai de trois ans (16, 17-18, 21 et 23).

15. – RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : Mort de Sean Mac Bride, fondateur d'Amnesty International : son action pour la paix lui avait valu le prix Nobel en 1974 et le prix Lénine en 1977 (17-18).

16. – NICARAGUA : Le président Daniel Ortega annonce de nouvelles concessions devant les chefs d'Etat d'Amérique centrale, réunis à San-José-de-Costa-Rica pour faire le bilan de l'application du plan de paix qu'ils ont signé le 7 août 1987. L'état d'urgence, instauré le 15 mars 1982, est levé le 19 et les pourparlers directs, acceptés par M. Ortega, s'engagent entre le gouvernement sandiniste et la Contra, les 28 et 29, à San-José-de-Costa-Rica (7, 12, du 16 au 21, 23 et du 26/I au 2/II).

17. – HAITI : Les élections, organisées sous le strict contrôle de l'armée après l'échec sanglant du scrutin du 29 novembre, sont marquées par une abstention massive et de nombreuses irrégularités. Elles sont qualifiées de *« parodie électorale »* par l'opposition qui avait appelé à les boycotter. M. Leslie Manigat, proclamé élu, le 24, avec 50,29 % des voix, devient président de la République le 7 février (3-4, 8, 12, du 15 au 26 et 28).

17-18. – ARGENTINE : Une nouvelle rébellion militaire, menée, comme en avril 1987, par l'ex-lieutenant-colonel Aldo Rico, est matée après l'intervention de troupes loyalistes (1er, 16, 19, 20, 22 et 29).

18. – BELGIQUE : M. Carlo De Benedetti, président du groupe italien Olivetti et du holding français Cerus, lance une OPA sur la Société générale de Belgique, qui contrôle le tiers de l'économie belge. Cette initiative suscite un vif émoi en Belgique et provoque une importante bataille boursière (du 19/I au 1er/II).

18. – JEUX OLYMPIQUES : 161 des 167 pays membres du Comité international olympique ont accepté de participer en septembre aux Jeux de Séoul (Corée du Sud). Seuls la Corée du Nord et Cuba ont refusé, l'Ethiopie, le Nicaragua, l'Albanie et les Seychelles n'ayant pas répondu à l'invitation (6, 7, 13, 16, 17-18 et 20).

19-22. – URSS : Le premier emprunt soviétique sur le marché international des capitaux depuis 1917 est lancé avec succès en Suisse (7 et 24-25).

21. – ÉTATS-UNIS : Un test permettant de prédire le risque d'apparition d'un cancer héréditaire est mis au point pour la première fois (24-25).

22. – FRANCE-RFA : Le chancelier Helmut Kohl et M. François Mitterrand célèbrent à Paris le vingt-cinquième anniversaire du traité de coopération franco-allemand, auquel ils annexent deux protocoles instaurant un conseil de défense et de sécurité ainsi qu'un conseil économique et financier. La constitution d'une brigade composée à égalité de soldats allemands et français est confirmée et la création d'un Haut conseil culturel commun est décidée (15 et du 19 au 25).

22. – SÉNÉGAL : Arrivée du dixième Rallye Paris-Alger-Dakar, remporté par le Finlandais Kankkunen sur Peugeot 205 (autos) et par l'Italien Orioli sur Honda (motos). Parti le 1er de Versailles, il a suscité de nombreuses polémiques et provoqué la mort de six personnes, dont une femme et deux enfants africains (du 1er au 15 et 28).

28-29. – FRANCE - PROCHE-ORIENT : M. Edouard Balladur se rend en Arabie saoudite, dans les Emirats arabes unis, au Koweït et en Jordanie pour une visite *« aussi politique qu'économique »* (15, 23, 26, 27 et 29).

23-24. – AUSTRALIE : L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, le 23, et le Suédois Mats Wilander, le 24, remportent les Internationaux de tennis de Melbourne (9 et du 12 au 26).

25. – COLOMBIE : L'enlèvement et l'assassinat du procureur général Carlos Mauro Hoyos est revendiqué par les trafiquants de drogue menacés d'extradition vers les Etats-Unis (du 27 au 30).

25-28. – FRANCE-CANADA : Mme Jeanne Sauvé effectue en France la première visite d'Etat d'un gouverneur général du Canada (du 24 au 27).

27. – LIBAN : Un ressortissant ouest-allemand, M. Ralph Schray, est enlevé à Beyrouth-Ouest alors que se poursuit depuis le 5, à Düsseldorf, le procès d'Abbas Ali Hamadei, accusé de *complicité dans l'enlèvement*, en janvier 1987, de deux Allemands de l'Ouest à Beyrouth (6, 7, 29 et 30/I, 2/II).

28. – ESPAGNE : La proposition faite par l'ETA militaire d'une trêve immédiate de soixante jours est accueillie avec prudence à Madrid (30 et 31/I-1er/II).

28. – GRANDE-BRETAGNE : Les ministres de la santé ou les représentants de cent quarante-huit pays, réunis à Londres depuis le 26, adoptent une déclaration solennelle sur le SIDA. 1988 est décrétée « Année de la communication sur le SIDA » (28 et 30).

29. – ÉTATS-UNIS : Washington annonce que les privilèges tarifaires dont bénéficient sur le marché américain les nouveaux pays industriels d'Asie, surnommés les quatre « Tigres » (Corée du Sud, Hongkong, Singapour et Taiwan), vont être supprimés (2/II).

29. – FRANCE - GRANDE-BRETAGNE : Le douzième sommet franco-britannique, auquel participent à Londres MM. Mitterrand et Chirac, ne permet aucun progrès sur la coopération militaire ni sur les questions agricoles communautaires (du 29/I au 1er/II).

30. – CAMBODGE : Le prince Sihanouk démissionne de la présidence de la résistance, alors que sa deuxième rencontre avec M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, les 20 et 21, à Saint-Germain-en-Laye, semblait avoir permis des progrès vers un règlement du conflit (3-4, 7, 12, 13, 19, 20, 22, 23, 26, 29 et du 31/I au 3/II).

30-31. – GRÈCE-TURQUIE : MM. Andréas Papandréou et Turgut Ozal, premiers ministres grec et turc, amorcent une réconciliation en se rencontrant à Davos (Suisse) pour le premier sommet gréco-turc depuis 1978 (27 et 30/I, 2/II).

FRANCE

4. – Les cérémonies des vœux à l'Elysée sont l'occasion pour M. Chirac comme pour M. Mitterrand de faire l'éloge de la cohabitation (5, 6 et 7).

5. – La Banque de France, en ramenant son taux d'intervention de 7,75 % à 7,50 %, puis à 7,25 % le 25, tente, grâce à la bonne tenue du franc, de favoriser une baisse des taux à long terme, qui restent anormalement élevés autour de 10 %, alors que le rythme de l'inflation est retombé à 2 % (7, 26 et 27).

6. – M. Edouard Balladur, invité de « L'heure de vérité » sur A2, presse M. Chirac de déclarer sa candidature *« le plus rapidement possible »* et demande à M. Mitterrand de *« dire clairement ce qu'il va faire »*. Exprimant sa volonté d'accélérer la construction de l'Europe monétaire, il propose la création d'*« une banque centrale européenne qui gérerait une monnaie commune »*. Une note sur le renforcement de la coopération monétaire est ensuite remise aux autres membres de la Communauté (6, 8, 9, 12, 15, 22 et 28).

7. – Le Conseil constitutionnel annule l'article 15 de la loi de mutualisation du Crédit agricole, qui assurait aux représentants des organisations agricoles la majorité dans les conseils d'administration des caisses régionales (9 et 10-11).

7. – La commission de la nationalité remet à M. Chirac son rapport, qui propose une réforme du code de la nationalité beaucoup plus libérale que celle prévue par le projet de loi de M. Chalandon. Les seules réactions hostiles à ce rapport viennent du Front national et de SOS-Racisme (du 8 au 13 et 19).

7. – M. Jacques Valade présente les propositions qu'il retient du rapport de la commission « Demain l'Université », mise en place en juillet 1987. La création par les universités de collèges de premier cycle est préconisée par M. Valade (7, 8, 12 et 19).

11. – Les communes bretonnes sinistrées en mars 1978 par la marée noire causée par le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* estiment très insuffisantes les indemnités accordées par un juge de Chicago. Elles décident de faire appel, tout comme le groupe américain Amoco, reconnu en avril 1984 responsable de la catastrophe (du 12 au 15 et 19).

11. – Le groupe britannique Pearson, qui édite le *Financial Times*, conclut un accord pour le rachat du groupe Les Echos, qui publie le premier quotidien économique français (13, 14, 15, 17-18 et 20).

11-21. – Dix-neuf membres ou complices d'Action directe comparaissent pour association de malfaiteurs devant le tribunal correctionnel de Paris, qui rendra son jugement le 12 février (du 10 au 23).

13. – Le conseil des ministres approuve les deux projets de loi sur la transparence du patrimoine des hommes politiques, le plafonnement des dépenses électorales et le financement public des partis politiques. Malgré la recherche d'un consensus, des réserves sont exprimées dans tous les partis (5, 7, 8, 13, 14, 15, 22, 23, 29 et 30).

14. – Sept des quinze Iraniens expulsés le 8 décembre vers le Gabon sont rapatriés en France, les autres étant accueillis par l'Espagne. Ce revirement du gouvernement, décidé, selon M. Chirac, *« pour des raisons humanitaires »*, avait été précédé d'un vaste mouvement de protestation en France et à l'étranger. M. Mitterrand était intervenu à plusieurs reprises en faveur des expulsés, qui faisaient la grève de la faim au Gabon, comme une quarantaine de leurs amis à Paris (du 3 au 16).

15. – M. Chirac, lors d'un conseil de cabinet réuni à Matignon, demande à l'ensemble des membres du gouvernement de défendre le bilan de l'action menée depuis mars 1986 (16 et 17-18).

16. – M. Jacques Chirac, annonçant de l'hôtel Matignon sa candidature à l'élection présidentielle, définit son *« ambition »* pour la France. Le 24, un congrès extraordinaire du RPR vote, par 99,97 % des mandats, son soutien à M. Chirac, qui se met en *« congé de présidence du mouvement »* (9, 10-11, du 16 au 22, 26 et 28/I, 2/II).

16-17. – La convention nationale du PS adopte les *« propositions des socialistes »* pour la présidentielle, sans voter pour éviter de se diviser (6, 8, 12, 13 et du 16 au 21).

17. – M. Valéry Giscard d'Estaing, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », annonce son refus de *« s'impliquer dans la compétition »* présidentielle, puisqu'*« il n'y a plus de différence idéologique entre le RPR et l'UDF »* (16, 19 et 29).

18. – L'emprunt 7 % 1973, dit « emprunt Giscard », est remboursé. Les 6,5 milliards de francs d'origine sont devenus 55 milliards en raison de la clause d'indexation sur l'or ; mais, le Trésor ayant pu étaler les remboursements, le solde dû est de 27,9 milliards (6, 10-11, 16, 17-18 et 20).

18-21. – Soixante-quinze Prix Nobel, réunis à Paris à l'invitation de M. François Mitterrand et de M. Elie Wiesel, prix Nobel de la paix 1986, réfléchissent aux *« menaces et promesses à l'aube du vingt et unième siècle »* (du 17 au 25 et 30).

20. – Mort du baron Philippe de Rothschild, propriétaire du château Mouton-Rothschild, premier cru classé du Médoc, et homme de lettres (22 et 29).

21. – Le déficit du commerce extérieur a été de 900 millions de francs en décembre et de 31,4 milliards en 1987, contre 500 millions en 1986. Pour la première fois, les échanges industriels enregistrent un déficit de 11,5 milliards, contre 31,8 milliards d'excédent en 1986 (22).

22. – M. Raymond Barre déclare sur Europe 1 qu'il n'a pas l'intention de *« se livrer à une agitation tous azimuts »*, alors qu'un sondage de la SOFRES commandé par le RPR indique pour la première fois qu'il serait devancé par M. Chirac au premier tour (5, 9, 14, 16, 17-18, 23, 27, 28 et 30/I, 2/II).

22. – Trois hommes, dont deux anciens gendarmes, sont inculpés par le juge Boulouque de *« tentative d'atteinte à l'intimité de la vie privée »* : ils avaient été surpris, le 23 décembre, alors qu'ils tentaient d'installer un dispositif d'écoute sur la ligne téléphonique de M. Yves Lutbert, huissier au Conseil supérieur de la magistrature, soupçonné d'avoir détourné des documents confidentiels. L'enquête, confiée à l'Inspection générale de la police nationale, a mis en cause M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée, qui avait acheté en 1984 la voiture utilisée par les trois hommes le 23 décembre (du 10 au 14, 17-18, 19, 21 et du 23/I au 1er/II).

24. – M. Michel Rocard, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » affirme que *« toutes les hypothèses sont ouvertes »* pour la candidature socialiste à la présidentielle. Il indique que M. Mitterrand, qui l'a reçu à l'Elysée le 23, lui *« a confirmé son intention très ferme de ne rendre publique sa décision qu'au mois de mars »*. Tous les sondages prévoient que M. Mitterrand, dont la cote de popularité est au plus haut, remporterait l'élection (du 5 au 30/I et 2/II).

25. – Le nombre des chômeurs a augmenté de 0,6 % en décembre : il s'élevait alors à 2 562 500, soit 10,4 % de la population active, en baisse de 0,5 % en un an, surtout grâce aux efforts de traitement social du gouvernement (27).

26. – Le bureau politique de l'UDF exprime son soutien à M. Barre après que ses composantes se furent toutes prononcées en sa faveur : les clubs Perspectives et Réalités le 14, les centristes du CDS et le Parti social-démocrate le 16, le Parti radical le 17, puis le Parti républicain le 23, lors d'une convention nationale réunie au Zénith à Paris (8, 9, du 14 au 19, 23, 26 et 28).

26. – M. Bernard Pons annonce que les élections régionales en Nouvelle-Calédonie auront lieu le 24 avril, jour du premier tour de la présidentielle. Cette décision provoque l'hostilité du PS et les réserves des centristes. Le FLNKS exprime son intention de boycotter ces élections (7, 21 et 28/I, 4/II).

27. – M. Jean-Marie Le Pen, invité de « L'heure de vérité » sur A 2, s'attribue le mérite du *« calme relatif qui règne en France »*, affirmant que le Front national, qui a réuni à Nice du 8 au 10 une convention nationale, *« représente un espoir pour des millions de gens »* (7, 8, 10-11, 12, 24-25, 28 et 29).

27. – La privatisation de Matra, commencée le 20, est un succès, malgré la poursuite de la baisse à la Bourse de Paris (l'indice CAC, qui retrouve à 251,3, le 29, un niveau de la fin 1985, a perdu 10,8 % en quatre semaines) : 285 000 petits porteurs achètent les 3,7 millions d'actions (20 % du capital) mises en vente par l'Etat au prix de 110 F l'une (10-11, du 17 au 21, 24-25, 29 et 31/I-1er/II, 6/II).

28. – M. Mitterrand, en visite dans le Nord - Pas-de-Calais, estime à Lens qu'*« il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui, pendant que se déroulent les débats normaux en démocratie, garde l'Etat »* (29 et 30).

28. – Les prix ont augmenté de 0,1 % en décembre, ce qui porte la hausse pour 1987 à 3,1 % (15, 16 et 30).

28. – *Le Matin de Paris*, qui avait cessé de paraître le 8 et déposé son bilan le 18, est mis en liquidation (du 6 au 15, du 20 au 25, 27, 29 et 30).

28. – La COGEMA porte plainte pour escroquerie après avoir annoncé, le 18 décembre, avoir perdu 259 millions de francs dans des opérations sur le marché à terme des instruments financiers (du 30/I au 3/II).

29. – Le comité confédéral national de la CGT, comme le conseil national de la CFDT, décide de ne soutenir aucun candidat à l'élection présidentielle (28 et 31/I-1er/II).

CULTURE

4. – Mort de Lily Laskine, harpiste (5 et 6).

6. – Mort de Trevor Howard, acteur britannique (9).

7. – Pour inaugurer le Théâtre national de la Colline, à Paris, Jorge Lavelli, son directeur, met en scène *le Public*, une pièce de Federico Garcia Lorca jamais encore représentée en France (7 et 13).

7. – Mort de Michel Auclair, acteur (8).

9. – Mort de Thierry Maulnier, de l'Académie française (12).

15. – Plus de cent musées participent au premier Salon international des musées et des expositions au Grand Palais (14 et 17-18).

16. – Ouverture de l'exposition Zurbaran au Grand Palais (16).

18. – Mort de Jean Mitry, historien de cinéma (21).

19. – L'acteur Gérard Desarthe, pour sa première mise en scène, monte *le Cid*, de Corneille, à la Maison de la culture de Bobigny (20 et 24-25).

25. – Un gala au Théâtre des Champs-Elysées inaugure l'« Année de la danse » (28).

28. – Georges Duby, reçu à l'Académie française par Alain Peyrefitte, prononce l'éloge de Marcel Arland (29 et 31/I-1er/II).

28. – Le Musée Picasso expose *les Demoiselles d'Avignon* avec les dessins, esquisses et peintures qui s'y rapportent (30).

Economie

Soutenue par la hausse des investissements et de la consommation

La croissance française a été de 2,1 % en 1987

Malgré un léger ralentissement en fin d'année, la croissance française aura été, en 1987 comme en 1986, de 2,1 % en volume, d'après les comptes nationaux trimestriels de l'INSEE. Dans un communiqué, le ministère de l'économie souligne que *« la croissance a été meilleure que prévu »* et supérieure à celle de la RFA (1,7 %) en 1987.

Les comptes nationaux du quatrième trimestre, rendus publics vendredi 12 février par l'INSEE, donnent une première image, encore provisoire, de ce qu'aura été l'activité économique en France en 1987. Le tableau est plutôt rassurant. Il y a cependant quelques ombres.

Tout d'abord, la croissance en volume du produit intérieur brut marchand (évalué au prix de 1980) aura été pour l'ensemble de l'année de 2,1 %, comme en 1986 et plus qu'en 1985 (1,4 %). Si l'ambition fixée par le gouvernement lors de l'élaboration à l'automne 1986 du budget 1987 n'a pas été approchée (2,8 %), en revanche la performance est meilleure que ne le prévoyait la commission des comptes de la nation en octobre 1987 (1,5 %). Les effets des rigueurs de l'hiver 1985-1986, de la grève des transports ferroviaires de janvier et du krach boursier d'octobre ont donc pu être surmontés.

« Contrairement aux années précédentes, la croissance a été plus forte l'an dernier en France qu'en Allemagne », indique le ministère de l'économie dans son communiqué. Effectivement, la croissance n'aurait été en 1987 que de 1,7 % outre-Rhin, d'après les dernières estimations publiées.

En 1986, la France avait enregistré une performance un peu moins bonne que l'Allemagne (respectivement + 2,1 % et plus 2,5 %). Tout en se rapprochant de la moyenne de ses partenaires européens membres de l'OCDE qui auraient enregistré l'an dernier une croissance moyenne de 2,25 % (d'après les prévisions de l'OCDE), la France reste cependant encore en retrait par rapport à l'ensemble des pays membres de l'OCDE (+ 2,75 % en 1987).

Les comptes trimestriels de l'INSEE permettent également de faire ressortir une évolution plutôt favorable de la croissance et de ses origines au cours de l'année écoulée. La balance entre les trois sources de l'activité (la consommation, l'investissement et le commerce extérieur) tend à se modifier. Globalement, la consommation des ménages a encore joué l'an dernier un rôle moteur. Soutenue par un recours croissant au crédit, elle a augmenté, en moyenne annuelle de 2,4 % (contre 3,4 % en 1986 et 2,4 % en 1985). Mais son rythme de croissance s'est ralenti en fin d'année. Après une augmentation de 2 % au troisième trimestre, elle n'a progressé que de 0,7 % au quatrième trimestre, grâce en particulier aux achats importants d'automobiles.

Accélération de l'investissement

L'investissement total, peu dynamique en début d'année, accuse en revanche une accélération au second semestre. Pour 1987, il a crû, en moyenne annuelle, de 2,9 % (contre 3,3 % en 1986 et 1,1 % en 1985). L'investissement des entreprises a été soutenu (+ 4,1 % après 4,3 % en 1986). Le ministère de l'économie souligne, dans son commentaire, que, *« en un an, du quatrième trimestre 1986 au quatrième trimestre 1987, il a augmenté de 7 % environ en volume »*.

Le commerce extérieur a en revanche pesé négativement sur la croissance. Mais, là aussi, des tendances favorables sont à relever. Certes, globalement, la progression des exportations en volume (plus 1,2 % en 1987, après une baisse de 0,7 % en 1986) est bien inférieure aux prévisions initiales du gouvernement (+ 4,8 %). Mais, au cours du second semestre, la France enregistre une belle accélération des ventes à l'étranger (+ 3,9 %) au troisième trimestre et à nouveau + 3 % au quatrième). La performance des trois derniers mois de l'année s'explique par *« la reprise des ventes agricoles et la bonne tenue des exportations de produits manufacturés »*.

Cette reprise des exportations en fin d'année s'accompagne d'une légère décélération des importations. Pour l'ensemble de l'année, ces dernières ont cependant fortement augmenté (+ 6,4 % après + 4,9 %). Le gouvernement ne devrait pas manquer de relever qu'au quatrième trimestre la hausse des achats à l'étranger (+ 2,1 %) résulte d'une *« accélération des importations de biens d'équipement professionnel et des matériels de transport et d'une réduction de celles de biens de consommation »*.

Décélération de la consommation des ménages, investissements soutenus des entreprises et forte progression des achats à l'étranger liée à cet effort d'investissement : l'évolution de l'activité économique au quatrième trimestre a donc été plutôt favorable.

Il reste un gros point noir : les échanges de produits manufacturés. Dans ce domaine, les performances restent décevantes. Les exportations n'ont augmenté que de 2,1 % (après une baisse de 0,9 % en 1986), alors que les importations ont crû de 9,7 % (après une augmentation de 8,4 % en 1986). Au quatrième trimestre, les achats ont à nouveau crû plus vite que les ventes. En définitive, la production industrielle a plafonné au niveau, certes élevé, du troisième trimestre.

E. I.

Contraction du déficit commercial mais gonflement des stocks

Chaud et froid sur l'économie américaine

Le déficit commercial américain, qui avait été de 13,2 milliards de dollars en novembre, a de nouveau diminué en décembre 1987, revenant 12,2 milliards, d'après les statistiques publiées vendredi 12 février par le département du commerce à Washington. Pour l'ensemble de l'année 1987, le déficit a établi un niveau record avec 171,2 milliards (contre 156,2 milliards en 1986).

Les marchés des changes et les principales places boursières de la planète ont accueilli avec enthousiasme l'annonce de la *« bonne nouvelle »*, selon les termes de M. Clayton Yeutter, le conseiller spécial du président Reagan pour les affaires commerciales, la réduction pour le second mois consécutif du déficit commercial américain. Après son record d'octobre (17,6 milliards de dollars) il est passé de 13,2 milliards en novembre à 12,2 milliards en décembre.

« Il s'agit d'un signal qui annonce des jours encore meilleurs », a commenté M. Yeutter. Considérant le résultat sur l'ensemble de l'année, un déficit record de 171,2 milliards de dollars (contre 156,2 milliards en 1986), M. William Verity, le secrétaire américain au commerce, a cependant ajouté qu'il reste *« un long chemin à parcourir avant de retrouver une situation confortable »*.

En fait, le résultat de décembre, s'il semble confirmer l'amélioration enregistrée en novembre, n'est pas aussi glorieux qu'il y paraît au premier abord. Tel est l'avis de nombreux économistes. Certes, il s'agit du déficit mensuel (non corrigé des variations saisonnières) le plus faible depuis janvier 1987 (11,9 milliards). Sur l'ensemble de l'année, la baisse du dollar aidant, les exportations ont finalement progressé plus vite que les importations (respectivement de 11,5 % et de 10,7 %).

Mais l'amélioration de décembre ne se fonde pas sur des éléments très favorables. Les exportations globales ont, il est vrai, atteint un niveau mensuel record (24,8 milliards) dans l'histoire des Etats-Unis. Mais la progression, par rapport à novembre, de 4,2 % s'explique pour la moitié environ par des « ventes indéterminées » au Canada et par une hausse des exportations de produits agricoles, pétroliers et d'or non monétaire.

En revanche, les exportations de produits manufacturés, qui avaient été au cours des six derniers mois l'un des facteurs dynamiques, ont légèrement baissé en décembre. En diminuant le prix des produits américains à l'étranger, la baisse du dollar aurait pourtant dû se traduire par un boom des exportations. En décembre, les ventes à l'étranger d'automobiles et de matériels électriques *made in USA* ont diminué.

Du côté des importations, la situation n'est pas favorable non plus. Leur stabilisation à un niveau élevé (37 milliards de dollars) résulte d'une baisse des achats pétroliers compensée par une hausse des importations de produits manufacturés (de 400 millions de dollars environ). Les consommateurs américains continuent à acheter « étranger ». Les chiffres de décembre ne semblent donc pas indiquer une véritable substitution des exportations à la consommation comme source principale de l'activité des industriels américains.

Pressions atténuées

La baisse du dollar par rapport au yen et aux monnaies européennes depuis la mi-1985 commence néanmoins à avoir des effets sur les relations commerciales bilatérales des Etats-Unis avec le Japon et l'Europe de l'Ouest. Pour le troisième mois consécutif, le déficit américain à l'égard du Japon s'est à nouveau légèrement contracté en décembre. Il reste cependant encore supérieur en 1987 à celui enregistré en 1986 (respectivement 59,8 milliards de dollars et 58,6 milliards). Avec l'Europe de l'Ouest, le déficit est revenu de 32,7 milliards à 30,2 milliards. En revanche, avec les pays du tiers-monde, le déficit s'est accru sensiblement. Avec les quatre « tigres » asiatiques en particulier (Taïwan, Singapour, Hongkong et la Corée du Sud), il a augmenté de 30,7 milliards à 37,7 milliards. Il est vrai que les monnaies de ces pays ne se sont pratiquement pas réévaluées par rapport au billet vert.

La réduction du déficit commercial de décembre devrait atténuer les pressions en faveur de mesures protectionnistes. La crainte d'un fort ralentissement de l'activité économique que outre-Atlantique pourrait cependant avoir un effet inverse. A ce sujet, deux informations rendues publiques vendredi ont jeté un certain froid, contribuant d'ailleurs à ramener rapidement le calme sur les marchés financiers après l'euphorie du « bon chiffre ». Pour le troisième mois consécutif, les entreprises américaines ont enregistré, en décembre dernier, un gonflement de leurs stocks (de 0,8 %). En janvier, les prix de gros ont augmenté aux Etats-Unis de 0,4 %, en raison surtout d'une hausse des prix des produits alimentaires de 1,7 %. Le premier élément fait craindre une récession, le second une reprise de l'inflation. Les incertitudes restent grandes.

ERIK IZRAELEWICZ.

Le retour des ajustements saisonniers

Le département du commerce a indiqué, le vendredi 12 février, qu'il recommencerait à tenir compte des facteurs saisonniers dans ses chiffres mensuels du commerce extérieur américain, à publier donc des données « corrigées des variations saisonnières » (en CVS). Les premières devraient porter sur les résultats du mois d'avril, normalement attendues pour la mi-juin. L'administration américaine avait abandonné ces ajustements saisonniers en 1986 et 1987 à cause de difficultés de comptabilisation.

A l'issue d'un mois de lutte et après l'abandon de M. Leysen

Quatre scénarios possibles pour l'avenir de la Générale de Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Retour à la case départ et net avantage à M. De Benedetti après l'échec, le vendredi 12 février en fin de matinée, de la tentative de M. André Leysen, le patron du groupe Gevaert, de fédérer les intérêts belges *(nos dernières éditions du 13 février)*. En accord avec le groupe français Suez, il avait tenté de s'assurer de la majorité des actions de la Société générale de Belgique et d'empêcher que celles-ci ne tombent entre les mains de M. De Benedetti.

Les responsables de trois sociétés au moins, COBEPA, IBEL (toutes deux filiales belges de Paribas et actionnaires importantes de Gevaert) et Artois n'ont pas voulu, en effet, ratifier le pré-accord intervenu dans la nuit du 10 au 11 février entre M. Leysen, les responsables de Suez et ceux de la Société générale. Ces opposants estimaient notamment que ce pré-accord était trop flou en matière de politique industrielle. Ils pensaient aussi que la future Société générale aurait été ingouvernable si l'on continuait d'*« ignorer »* la présence au sein de son conseil d'administration du groupe de M. De Benedetti, qui aurait possédé près de 50 % des actions, donc beaucoup plus que la minorité de blocage.

La Générale n'est plus belge

L'état des forces – présumées – était donc le suivant samedi dans la matinée. M. De Benedetti possèderait d'ores et déjà 38 % ou même 40 % des actions de la Société générale. L'OPA qu'il a lancée sur les 15 % restants du capital débute lundi. Mais, le marché ayant été apparemment « ratissé » par les uns et les autres, il reste peu d'actions qui pourraient tomber dans l'escarcelle de l'homme d'affaires italien. En tout état de cause, celui-ci reste, et de loin, le principal actionnaire de la « vieille dame » et rappelle qu'il veut bien en partager la propriété avec un groupe belge à condition de conserver la responsabilité de management.

Le groupe Suez, de son côté, possède 20 % des actions et serait prêt à en rétrocéder 5 % à des partenaires belges. Pour le moment, ses responsables ont été très discrets sur leur conception de la stratégie industrielle et financière de la société. Après l'échec de leur alliance avec la direction actuelle de la Générale et le groupe de M. André Leysen, ils doivent certainement réfléchir soit sur une nouvelle coalition, soit sur une manière élégante de sortir d'une affaire où ils ont investi beaucoup d'argent.

La CGE (4,5 % des actions), qui a été très discrète depuis le début de l'affaire, a seulement réaffirmé sa méfiance à l'égard des différentes coalitions successives.

L'important est désormais que, quel que soit le profil des futures alliances, la Société générale n'est déjà plus belge puisque les actionnaires étrangers en possèdent 62,5 % du capital.

De plus, les principaux actionnaires belges n'ont pas manifesté pour le moment – c'est le moins que l'on puisse dire –, une cohésion suffisante pour s'imposer. Possédant entre 23 et 27 % des actions, une dizaine de groupes paraissent pour le moment écartelés entre différents « tropismes ». M. Leysen, qui a jeté l'éponge comme porte-parole et fédérateur, laisse entendre qu'il n'en continue pas moins le combat à la tête de son équipe initiale. Celle-ci posséderait 7 % des actions et conserve toujours ses options sur les 10 millions d'actions nouvelles actuellement gelées par trois jugements du tribunal de commerce, mais qui feront l'objet d'un jugement sur le fond à partir du 18 février.

A Bruxelles, toutefois, on estime qu'un nombre important d'actionnaires belges, dont certains seraient contrôlés par Paribas, tenteraient de négocier avec M. De Benedetti en lui apportant les 10-12 % d'actions qui lui manquent pour atteindre la majorité. Le condottiere semble, en effet, avoir compris pour lui la nécessité de s'allier, pour des raisons essentiellement politiques et psychologiques, à un groupe belge.

Le nom d'Albert Frère, le patron du groupe Bruxelles Lambert, a été souvent cité, mais il a démenti le plus formellement du monde, dans une interview donnée à la *Dernière heure*, vouloir jouer un rôle dans cette affaire. Quatre scénarios sont donc maintenant possibles :

– Carlo De Benedetti attend les résultats de l'OPA tout en tentant de débaucher quelques gros actionnaires belges, ce qui le conduirait vers les 50 % ;

– l'homme d'affaires italien, qui a repris la maîtrise des opérations, tente un accord avec les responsables de... Suez, oubliant les inimitiés nées de ce que le groupe français a, dans cette affaire, joué du côté des dirigeants actuels de la Générale ;

– un nouveau fédérateur belge remplace M. Leysen et tente de négocier un accord soit avec Suez, soit avec M. De Benedetti ;

– dans un bel œcuménisme retrouvé, tous les actionnaires s'asseoient autour de la table et tentent de trouver un compromis. En attendant une nouvelle guerre ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Le risque de dépeçage

La Générale de banque (dont le principal actionnaire est la Société générale de Belgique) a conclu, le vendredi 12 février, un accord important avec la deuxième banque néerlandaise, l'Amro (Amsterdam Rotterdam bank). Elles vont créer une filiale commune à 50/50 et entrer au capital l'une de l'autre. Ensemble, ces deux banques constitueront la quatrième puissance bancaire européenne pour les dépôts (130 milliards de dolars en 1986).

L'accord signé par la Générale de banque avec l'Amro a certainement comme origine le souci de se préparer pour l'arrivée du grand marché de 1992. M. Eric de Villegas de Clercam, patron de cette première banque belge, a indiqué que les négociations étaient engagées depuis un an, bien avant, donc, que ne débute l'offensive de M. Carlo De Benedetti sur la Société générale de Belgique (SGB). Cette alliance débouche sur la première banque à capitaux partagés entre deux pays de la CEE, et est donc très importante en tant que telle.

Mais on ne peut que faire le rapprochement avec l'attaque sur la Générale de Belgique. M. de Villegas a, d'ailleurs, admis que les négociations ont été accélérées depuis un mois. Tout s'est passé comme si la Générale de banque, qui est l'une de plus grosses filiales de la SGB, avait voulu prendre ses distances vis-à-vis de la nouvelle direction de la SGB, qui, que ce soit M. De Benedetti ou un autre, prendra les rênes de la maison mère, à l'issue de la bataille.

La SGB possède aujourd'hui 13,4 % de la Générale de banque et autant indirectement, par l'intermédiaire d'autres filiales. Or l'accord passé avec Amro est double : création d'une filiale commune à 50/50, mais aussi augmentation du capital des deux partenaires, en faveur de l'autre, à hauteur de 9,9 % aujourd'hui, avec possibilité de monter à 25 % dans trois ans. A ce terme, la SGB ne détiendrait plus que 10,3 % de la Générale de banque, tandis qu'Amro, avec 25 %, en aurait une minorité de blocage.

Inquiet de cette évolution, M. De Benedetti fait examiner par ses avocats la conformité de l'accord avec les lois sur les OPA, qui, théoriquement, devrait geler tout ce qui peut être interprété comme une « cession » de filiale quand une telle opération est en cours. En même temps, on admet aussi dans son clan que l'accord bancaire apparaît intelligent à l'horizon 1992 et qu'il ne faudrait pas le « casser » inutilement.

Toutefois, peu à peu, si la bataille s'enlise, le risque existe de voir ainsi les « barons » des filiales de la SGB se protéger et la « vieille dame » perdre ses propriétés les plus belles. Le risque est d'autant plus gros que la SGB ne contrôle ses nombreuses filiales qu'avec, la plupart du temps, des participations très minoritaires. Le vainqueur pourrait ne gagner, *in fine*, qu'en royaume dépecé.

E.L.B.

CORRESPONDANCE

M. François Guillaume et l'aide au tiers-monde

Après la publication dans le Monde, *du 23 janvier, d'un article d'Eric Fottorino intitulé « Les illusions de M. François Guillaume », M. Maurice Halff, ancien responsable de l'application du plan Marshall en zone française d'occupation, nous écrit :*

Depuis trente années, l'aggravation continue du terme de l'échange vis-à-vis des grandes nations industrielles a conduit la plupart des pays du tiers-monde, dits en voie de développement, à une évolution irréversible qui les condamne à une situation de sous-développement, voire de misère.

Il est vrai qu'au sein des Nations unies, de l'OCDE, de la CEE, et en France, du Conseil économique et social, se sont accumulés études et rapports, réunies commissions et assemblées, pour inciter les grands et riches Etats a consacrer une part décente de leur « production intérieure brute » à l'aide au tiers-monde.

Mais en vain, faute de structures internationales opérationnelles, capables de traduire dans les faits une solidarité qui, jusqu'a présent, ne s'est exprimée qu'en discours, les prix des produits tropicaux ont poursuivi leur dégradation, les dettes leur vertigineuse croissance, la faim et la maladie leur développement.

Et voici que le ministre de l'agriculture, formé depuis sa jeunesse à la rude réalité paysanne, propose avec l'appui du gouvernement un « plan » dont le pragmatisme contraste avec la rhétorique de la conscience universelle, qui réclame *« qu'on enraye la faim dans le monde »*.

Ce plan consiste essentiellement en une *régulation concertée* et progressive des grands marchés agricoles en commençant par les céréales. L'atout majeur de ce plan est qu'il *trouve en lui-même sa source de financement*. Ainsi une *entente* entre les cinq grandes régions exportatrices (Etats-Unis, Canada, CEE, Australie, Argentine) sur un *prix de vente minimum, égal au minimum du coût de revient* du pays le plus *compétitif*, dégagerait quelque 20 milliards de francs par an ; de quoi fournir régulièrement l'aide en produits alimentaires, matériels d'équipement, moyens de formation, susceptibles d'arracher tant de pays à l'ornière du sous-développement.

L'actuelle réalité est bien différente. Doit-on rappeler que la dernière vente de céréales à l'URSS a été conclue à 450 F la tonne, alors que le prix de revient moyen est de l'ordre de 1 250 F.

Voilà qui mesure l'énormité du gâchis et l'absurdité d'une situation où, face à la famine de millions d'êtres humains, s'amoncelle la masse des excédents céréaliers invendables, à moins d'en casser les prix.

François Guillaume refuse ce dilemme. Pour en sortir, il requiert le retour à la pratique du « juste prix » et l'affectation des sommes supplémentaires ainsi recueillies à la cause du tiers-monde. Encore faut-il que s'affirme la volonté politique des grandes nations exportatrices ou acheteuses, rassemblées pour une action commune dans une discipline acceptée.

C'est ce plan que croit devoir railler l'auteur de l'article. Il le juge ressortir de *« l'illusion »* et de *« l'idéal naïf »*. Préfère-t-il l'immobilisme, et admettre comme une fatalité l'inexorable évolution vers un déséquilibre dramatique de la planète, et que se dressent contre les nantis du Nord, les affamés du Sud ?

Au terme de la seconde guerre mondiale, les Américains par la plan Marshal avait sauvé l'Europe ruinée de la déstabilisation. Aujourd'hui, face à la détresse du tiers-monde, le plan Guillaume propose la voie pour la conjurer. C'est celle de l'imagination créatrice et de l'effort.

Pirelli négocierait le rachat de Firestone

Le manufacturier italien Pirelli aurait engagé des négociations avec la firme américaine Firestone, un des plus grands fabricants mondiaux de pneus, en vue de lui racheter toutes ses activités dans l'équipement automobile, selon l'hebdomadaire économique italien *Milano Finanza*, dans son édition du 13 février.

Selon ce journal milanais, le prix de cession demandé par Firestone serait d'environ 1 milliard de dollars (5,75 milliards de francs). Et d'ajouter : *« si les négociations, qui sont à un stade avancé, aboutissent, Pirelli deviendrait alors le troisième producteur mondial de pneumatiques »*.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 8 au 12 février

Le temps des offensives

ET de deux ! Comme la précédente, la semaine écoulée, la dix-septième depuis le krach d'octobre, a été marquée par une nouvelle hausse. Pas n'importe quelle hausse, ni frénétique comme la dernière ni misérable, mais une bonne hausse bien nourrie (+ 4%) qui a permis aux divers indices non seulement de se remettre à niveau par rapport aux cotes atteintes fin 1987, mais de se hisser au-dessus.

Le démarrage avait pourtant été laborieux. Encore relativement bien orienté lundi (+ 0,18%), le marché avait rendu la main le mardi dans la mélancolie (– 1,02%). Inévitable : 10% de hausse parcourus d'une traite au cours de la dernière étape hebdomadaire, c'en était trop pour une Bourse encore sous le choc de la crise. Tel était l'avis formulé par quelques-uns qui pronostiquaient déjà un retour aux plus bas niveaux et même leur enfoncement. Tout faux. Mercredi, le marché commençait déjà à récupérer, et même à bien récupérer (+ 1,27%).

Ce n'était qu'un hors-d'œuvre. Le lendemain, à la stupéfaction générale, il décollait littéralement à vitesse grand V, avec des accélérations dont on ne le croyait plus capable (de 0,9 % à 1,5 % le matin, puis à 2,3 % à 12 h 30, enfin à 3,5 % vers 14 h), pour clore la journée sur un score moins époustouflant mais encore splendide de 2,94 %.

A la veille du week-end, quand même, la Bourse mit la pédale douce. Le monde entier attendait en effet fiévreusement la publication à 14 h 30 des résultats du commerce extérieur américain pour le mois de décembre et, comme une nouvelle réduction de son déficit ne semblait pas acquise, mieux valait user de prudence. Le facteur technique commençant d'autre part à exercer ses effets, le marché se contenta d'une avance, très modeste d'abord (+ 0,15 %), plus consistante ensuite (+ 1,06 %) quand la bonne nouvelle fut connue. Tombé à 13,2 milliards de dollars en novembre (17,6 milliards le mois précédent), le déficit commercial américain était revenu à 12,2 milliards de dollars. *A posteriori*, toutefois, cette information, très rassurante sur un plan monétaire, n'explique pas le comportement du marché. Phénomène d'anticipation ? Pas vraiment. L'encouragement à monter est venu aussi de Wall Street. Mais la preuve de la hausse de sympathie n'est pas établie. En fait, le fantôme de l'OPA a continué de hanter la rue Vivienne avec une grande assiduité. Plus que la précédente, cette semaine a été entièrement placée sous le signe des raiders.

Des éléments nouveaux, il est vrai, sont venus attiser le feu qui avait brûlé sous les « opéables » et qui commençait à tomber. On a d'abord appris que Martini et Rossi avait surenchéri pour racheter Bénédictine au prix unitaire de 6 550 F sans toutefois que Rémy Martin ait officiellement jeté l'éponge. Et puis cela a été le tour de Generali, le numéro un italien de l'assurance, de faire savoir qu'il avait officiellement porté à 9 % sa participation dans la Compagnie du Midi. D'après ce que l'on a pu savoir, *Generali détient beaucoup plus de titres qu'il veut bien le dire*. L'opération lancée n'est pas forcément aussi amicale que la société italienne le proclame, et deux autres caïmans s'intéressent aussi à l'affaire. A la perspective d'une bataille, la Bourse s'est mise à frétiller.

Sur le front des OPA, d'autres points chauds ont réapparu. D'après les rumeurs, Framatome s'apprêterait à prendre d'assaut Télémécanique, que convoite déjà Schneider, dont les termes de l'OPA n'ont été connus que le 12 février (3 900 francs par action). L'alerte a également sonné sur Perrier, en hausse très – trop – rapide. Ce n'est pas une « opéable », disait-on, Exor, l'actionnaire principal à 33 %, *« renforce sa position »*. Mais, en même temps, des bruits rapportaient que Pernod-Ricard n'était pas innocent. Et il était question d'une nouvelle alliance entre les familles Leven, actionnaire à 25 % de Perrier, et Mentzelopoulos (actionnaire d'Exor). Et Moulinex ? 28 % de hausse en une semaine. Près de 5 % du capital aurait changé de mains. Mais dans lesquelles les titres seraient-ils maintenant tombés ?

Même mystérieux remue-ménage sur Leroy-Somer, pris soudain de l'ivresse de l'altitude (+ 56 %). Certains croyaient deviner l'intervention de Framatome. Mais d'autres assuraient que Leroy-Somer rachetait lui-même *ses propres actions pour organiser sa défense en cas d'attaque.*

Branle-bas de combat également sur Géophysique (+ 24 %). *« Le secteur pétrolier et de l'exploration n'est pas à la mode,* chuchotait un spécialiste. *Mais il pourrait bien le redevenir... le pétrole en mer du Nord s'épuise. »*

Bref, partout, les boursiers croyaient apercevoir l'ombre d'un raider. *« Chaque investisseur veut avoir en portefeuille des valeurs « opéables »*, confiait l'analyste de la charge Saintoin-Roulet. Aiguillonnée de toute part, la Bourse ne pouvait que s'emballer. Ce qu'elle a fait, sans se faire même trop prier. Même les grands mammouths de la cote ont commencé à s'ébranler. Ne signalait-on pas aussi le retour, discret mais néanmoins efficace, de grands investisseurs étrangers ?

Le résultat de cette deuxième grande vague de hausse : depuis le 22 janvier dernier, les valeurs françaises ont progressé de 12 % environ. C'est un exploit. Il faut remonter deux ans en arrière pour retrouver une hausse d'une pareille ampleur. Et maintenant ? Deux écoles s'affrontent. Les optimistes font valoir que le spectre de la récession s'éloigne aux Etats-Unis pour 1988 dans le Nouveau Monde. Ils se fondent pour dire cela sur l'avis des industriels américains mais aussi des gouverneurs des banques centrales réunis à Bâle pour faire le point mensuel. Ni les uns ni les autres n'y croient.

Dans ces conditions, débarrassé pour l'instant du facteur *d'incertitude constitué par le* déficit commercial américain, le marché parisien, avec la perspective d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, a de bonnes chances de conserver le cap à la hausse. D'autant que la place est très saine. Le montant des achats à découvert était tombé fin janvier à 3,09 milliards de francs (*– 29 %*). Au rythme actuel des transactions, en trois séances le problème est réglé. Paris en outre est la moins chère de toutes les Bourses avec un PER (*price earning ratio*) estimé, selon Paluel-Marmont Diffusion, à 10,7 (11,3 à Düsseldorf, 13,6 à Londres, 14,1 à Zurich, 14,6 à New-York, 38,3 à Tokyo). Enfin, si l'on en croit la Dresdner Bank, *« les signes d'une relance des marchés boursiers se multiplient »*.

Mais les pessimistes ne sont pas du tout de cet avis. Pour eux, la fièvre des OPA va retomber comme un soufflé. De toute façon, la Bourse est vouée à la baisse. Une bonne raison à cela : la liquidation générale de février est proche. Elle aura lieu la semaine prochaine, le vendredi 19. Avec les gains inespérés obtenus ces derniers quinze jours, les investisseurs vont se dépêcher de les empocher. Après cela, les problèmes politiques des présidentielles vont reprendre le dessus. Avec l'entrée en campagne des candidats, *« la dichotomie entre le chef de l'Etat et le premier ministre sera plus flagrante »*, murmurait-on. *« Elle va créer la confusion dans l'esprit des investisseurs étrangers, qui n'ont jamais bien compris la cohabitation et vont se retirer. »* Aucun mouvement haussier n'est donc prévisible avant mai.

Qu'en conclure ? Assurément rien. Tout peut arriver, le meilleur comme le pire, rien peut-être. Mais souvent la Bourse s'est amusée à prendre tout le monde à contre-pied. Une chose est certaine : très dépréciées par la crise, bien des entreprises françaises de qualité peuvent susciter des convoitises. *En se maintenant*, la fièvre des OPA devrait permettre au marché de défendre au moins ses positions. Les munitions ne manquent pas. Comme M. Balladur ne prévoit aucune privatisation nouvelle avant juin, le risque de les épuiser est inexistant. Le marché peut *très bien prendre ses quartiers d'hiver* en attendant que l'hypothèque politique se lève le 15 mars avec l'annonce de la candidature du président Mitterrand... ou de son renoncement.

ANDRÉ DESSOT.

Matériel électrique services publics

	12-2-88	Diff.
Alcatel	1 875	+ 5
Alsthom	247	+ 22
CGE	210,30	+ 10,30
Crouzet	185,50	– 15,50
Générale des Eaux	982	+ 8
IBM	641	+ 18
Intertechnique	1 764	+ 74
ITT	267	+ 7,50
Legrand	2 220	+ 122
Lyonnaise des Eaux	1 170	+ 146
Matra	134,20	–
Merlin-Gérin	1 714	+ 104
Moteurs Leroy-Somer	665	+ 235
Moulinex	54	+ 13
PM Labinal	701	– 16
Radiotechnique	755	+ 15
Schlumberger	194	+ 7,50
SEB	632	+ 82
Siemens	1 255	+ 80
Signaux	365	– 1
Thomson-CSF	151	+ 16

Mines, caoutchouc, outre-mer

	12-2-88	Diff.
Géophysique	330	+ 64
Imétal	137	+ 1
Michelin	166	+ 16,50
Min. Penarroya	23,45	– 0,05
RTZ	32,80	– 0,40
ZCI	1,39	– 0,02

Banques, assurances sociétés d'investissement

	12-2-88	Diff.
Bail Équipement	279	+ 8
Bancaire (Cie)	410	+ 40
Cetelem	730	+ 71
Chargeurs SA	766	+ 61
CFF	886	+ 1
CFI	352	+ 11
Eurafrance	1 280	+ 70
Hénin (La)	436	– 9
Imm. Pl.-Monceau	300	+ *14*
Locafrance	385	+ 13
Locindus	890	– 30
Midi	1 410	– 1
Midland Bank	163,50	+ 0,50
O F P	845	inch.
Paris. de réesc	366	+ 30
Prétabail	1 121	+ 22
Schneider	292	– 3
Suez (Cie fin.)	259,90	+ 4,90
UCB	157	+ 10

Pétroles

	12-2-88	Diff.
B.P.France	48,90	– 4,20
Elf-Aquitaine	265	+ 9
Esso	300	+ 6,10
Exxon	231,50	+ 4
Petrofina	1 700	– 125
Primagaz	550	+ 35
Raffinage	87,70	inch.
Royal Dutch	639	+ 6
Sogerap	265	+ 33
Total	331	+ 1

Valeurs diverses

	12-2-88	Diff.
Accor	379	+ 56
Agence Havas	500	+ 31
Arjomari	1 845	– 75
Bic	515	+ 19
Bis	800	+ 32
CGIP	782	+ 88
Club Méditerranée	422	+ 18
Essilor	2 400	+ 225
Europe 1	370	+ 19,90
Hachette	1 680	+ 75
L'Air liquide	470	+ 29
L'Oréal	2 765	+ 196
Navigation Mixte	815	– 5
Nord-Est	93,90	+ 3,10
Presses Cité	2 305	+ 25
Saint-Gobain	420	+ 15
Sanofi	*477*	– *11*
Skis Rossignol	735	+ 15

Alimentation

	12-2-88	Diff.
Béghin-Say	326	+ 11
Bongrain	2 060	+ 180
BSN	4 060	+ 131
Carrefour	2 400	+ 155
Casino	113,40	– 0,40
Euromarché	2 640	+ 60
Guyenne et Gasc.	487	– 6,90
Lesieur	1 480	inch.
Martell	3 450	inch.
Moët-Hennessy (1)	1 780	+ 98
Nestlé	34 300	+ 500
Occidentale (Gle)	660	+ 50
Olida-Caby	195,50	– 8,50
Pernod-Ricard	666	+ 25
Promodès	1 230	+ 1
St-Louis-Bouchon	1 010	+ 59
Source Perrier	611	+ 68

Produits chimiques

	12-2-88	Diff.
Inst. Mérieux	2 620	+ 120
Labo. Bell.	1 035	+ 75
Roussel UC	570	– 5
BASF	787	+ 29
Bayer	849	+ 29
Hoechst	846	+ 23
Imp. Chemic.	107	+ 1,20
Norsk Hydro	151,50	+ 3,20

Bâtiment, travaux publics

	12-2-88	Diff.
Auxil. d'entr.	845	+ 4
Bouygues	825	+ 56
Ciments Français	820	+ 79
Dumez	490	+ 19
GTM	389	+ 40
J. Lefebvre	740	+ 45
Lafarge	1 130	– 58
Maisons Phénix	38,40	+ 0,90
Poliet et Chausson	415	+ 38
SCREG	535	inch.
SGE-SB	*29,85*	+ *6,45*

Métallurgie construction mécanique

	12-2-88	Diff.
Alspi	184	+ 16
Avions Dassault-B.	714	+ 14
De Dietrich	1 384	+ 79
FACOM	720	+ 125
Fives Li	100	+ 30,50
Marine Wendel	242,50	+ 22,50
Penhoët	228	+ 22
Peugeot SA	895	+ 70
Poclain	13	– 1,15
Sagem	1 360	+ 11
Saulnes Chatillon	29,80	+ 0,20
Strafor	390	+ 42
Valéo	378	+ 13
Vallourec	38	inch.

Valeurs à revenu fixe

	12-2-88	Diff.
4 1/2 % 1973	1 643	+ 44
10,30 % 1975	101,35	+ 0,18
PME 10,6 % 1976	101,80	+ 0,20
8,80 % 1977	125,50	– 1,60
10 % 1978	101,60	– 0,15
9,80 % 1978	100,90	– 0,30
9 % 1979	99,80	inch.
10,80 % 1979	103,55	– 0,15
16,20 % 1982	113,69	– 0,11
16 % 1982	115,65	+ 0,15
15,75 % 1982	110,80	– 0,23
CNB bq. 5 000 F.	102,20	+ 0,23
CNB Paribas 5 000 F	102,20	+ 0,20
CNB Suez 5 000 F	102,20	+ 0,35
CNI 5 000 F	102,22	+ 0,32

Filatures, textiles, magasins

	12-2-88	Diff.
André Roudière	190	inch.
Agache (Fin.)	1 570	+ 95
BHV	283	+ 20
CFAO	1 064	+ 13
Damart-Serviposte	1 540	+ 102
Darty	319	+ 16,50
DMC	502	– 12
Galeries Lafayette	755	+ 35
La Redoute	2 109	+ *69*
Nouvelles Galeries	325	+ 27
Printemps	422	+ *52*
SCOA	39,30	– 1,20

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	967 288	1 312 276 550
Peugeot	311 030	264 224 396
Club Med.	565 955	233 435 961
CSF	1 285 034	185 199 769
ACCOR	510 167	180 136 219
Navig. Mixte	*215 056*	*173 675 864*
DMC	334 184	171 845 259
Michelin	1 074 728	168 430 958
LVMH	91 797	154 715 138
L'Oréal	55 909	145 546 273
Martell	37 728	130 161 600
Lafarge	119 722	129 800 555
Paribas	474 159	127 120 023

(*) Du 4 au 11 février 1988 inclus.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 12-02-88

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars 88	92,66	92,64	92,66	–
Juin 88	92,40	92,39	92,40	–
Sept. 88	–	–	92,25	–

Dans son offensive sur Télémécanique

Schneider avance deux nouveaux pions

M. Didier Pineau-Valencienne, le patron de Schneider, a avancé deux nouveaux pions, le vendredi 12 février dans sa bataille pour la prise de contrôle de Télémécanique en annonçant le prix (3 900 F l'unité) auquel il veut acheter les actions de cette entreprise et la quantité (680 850 titres) qu'il se propose d'acquérir.

Pour ce faire, il devra débourser 2,65 milliards de francs, chiffre auquel il convient d'ajouter la somme qu'il a dû déjà payer pour se rendre propriétaire, avant le 4 février, de 189 422 autres actions, achetées celles-là en bourse.

A l'issue de son offre, Schneider SA pourrait contrôler 53,5 % du capital social de Télémécanique. Les détenteurs d'actions Télémécanique ont jusqu'au 14 mars pour accepter de vendre leurs titres à Schneider. Mais, jusqu'au 4 mars, ils pourront éventuellement changer d'avis en faveur d'un autre acheteur en cas de contre-OPA. Les responsables de Télémécanique, qui refusent l'attaque de Schneider, ont jusqu'au 22 février pour présenter une contre-proposition. Celle-ci devra, en tout état de cause, être faite à un prix supérieur de 5 % au moins à celui de Schneider.

Au fil des heures, il se confirme que Framatome jouera un rôle-clé dans cette contre-OPA « amicale » de plus en plus probable. Sera-t-il seul aux côtés de Télémécanique ? Il est encore trop tôt pour le savoir car certains points concernant la société Cofitel sont encore en débat. Cette société, détenue à 51 % par le personnel de Télémécanique, avait émis trois cent mille bons de souscription d'actions, dont cent soixante mille ont été « exercés » (transformés en actions). Les acquéreurs, la BNP, le Banque Neuflize-Schlumberger-Mallet, Clinvest (Crédit lyonnais), la Sagem, le Crédit national et le Fonds commun de placement de Télémécanique sont donc devenus actionnaires à hauteur de 10,22 % de Télémécanique. Or ces actions, semble-t-il, ont été récupérées récemment par Cofitel, puis auraient été cédées à Framatome. Une telle opération ne serait possible actuellement que si une option de vente avait été déposée en faveur de Framatome avant l'OPA de Schneider. L'a-t-elle été ?

Une autre question se pose à propos de Cofitel : peut-elle « exercer » les cent quarante mille autres bons de souscription d'actions restants ? Il semble que cette opération se heurte à quelques difficultés en raison des réticences des autorités boursières.

F. V.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Leroy-Somer	+ 49,8	Lebon	– 17,5
Fives-Lille	+ 43,9	Poclain	– 8,1
Raff.-Distr.	+ 35,1	BP France	– 7,9
Moulinex	+ 33	Compt. Entr.	– 5,8
Géophysique	+ 23,6	Olida	– 4,2
SGE	+ 23	Crouzet	– 4,1
SAT	+ 22,8	Arjomari	– 3,9
Berger	+ 19,3	DMC	– 3,9
Via Banque	+ 18,3	Locindus	– 3,3
Accor	+ 17,3	Sanofi	– 2,7
Facom	+ 16,5	Nordon	– 2,6
Penhoët	+ 16,5	PM-Labinal	– 2,2
Drouot Assur.	+ *14,4*	*Club Med.*	– *2,1*

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5 fév.	Cours 12 fév.
Or fin (kilo en barre)	81 600	81 300
– (kilo en lingot)	82 100	81 650
● Pièce française (20 fr.)	538	530
Pièce française (10 fr.)	380	380
Pièce suisse (20 fr.)	568	552
Pièce latine (20 fr.)	479	482
● Pièce tunisienne (20 fr.)	470	465
Souverain	605	606
● Souverain Elisabeth II	610	620
● Demi-souverain	368	368
Pièce de 20 dollars	3 080	3 090
– 10 dollars	1 580	1 506
● – 5 dollars	875	875
– 50 pesos	3 180	3 160
● – 20 marks	652	658
– 10 florins	481	492
● – 5 roubles	328	328

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 février 1988

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	104,05	103,00	102,45	–
+ bas	103,05	102,10	101,80	–
Dernier	103,60	102,70	102,45	–
Compensation	*103,60*	*102,70*	*102,45*	*101,95*

Nombre de contrats : 39 456.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	8 février	9 février	10 février	11 février	12 février
RM	1 626 539	1 216 842	1 326 880	1 875 671	2 020 141
Comptant R. et obl.	*8 376 696*	*9 629 847*	*10 134 376*	*10 732 586*	*8 401 508*
Actions	91 158	59 542	77 555	117 854	78 941
Total	10 094 393	10 906 231	11 538 811	12 726 111	10 500 590
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	95,6	95,3	96,7	99,6	–
Étrangères	100,4	99,9	100,7	100,9	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	98,8	97,9	99,9	102	103,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	276,4	271,2	275,6	281,7	284,5

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Plus 3,8 %

Malgré quelques anicroches, Wall Street a fait un assez bon parcours cette semaine. Après être tombé sous la barre des 1 900 points, le marché américain s'est très bien récupéré, réussissant même une reprise très remarquée jeudi (+ 47,30 points). Les deux dernières séances, moins brillantes, certes, se sont déroulées sous le signe de la hausse. Vendredi l'indice Dow Jones s'inscrivait à 1 983,25 (1 910,48 le 5 février), progressant ainsi de 3,8 %.

Le marché a surtout été dopé par la perspective d'une baisse des taux d'intérêt. Mais il a aussi été bien soutenu par l'espoir (vérifié) d'une réduction du déficit commercial. Seule ombre véritable au tableau : la progression inattendue (+ 0,5 %) des ventes au *détail* en janvier, mises sur le compte d'une demande accrue de produits importés. La hausse des prix de gros (+ 0,4 %) le mois dernier a aussi jeté un petit froid sans toutefois modifier sur le fond le meilleur sentiment général.

	Cours 5 fév.	Cours 12 fév.
Alcoa	40 3/4	44 5/8
Allegis (ex-UAL)	71	70 5/8
ATT	28 3/4	29 1/8
Boeing	45 3/4	47 3/8
Chase Man. Bank	22 7/8	22 1/2
Du Pont de Nemours	79 3/4	82 3/4
Eastman Kodak	40 3/4	42 3/4
Exxon	39 3/4	40 3/4
Ford	40 3/4	43 3/8
General Electric	42 3/8	43 1/4
General Motors	63 1/8	67 3/8
Goodyear	57 1/8	59 1/4
IBM	107 7/8	112
ITT	45 7/8	46 5/8
Mobil Oil	42 1/2	44
Pfizer	50 5/8	52 3/8
Schlumberger	32 1/2	34 3/4
Texaco	37 3/8	38 1/8
Union Carbide	21 5/8	23 1/8
USX	30 1/2	30 3/4
Westinghouse	48 5/8	50 3/8
Xerox Corp	53 3/4	55 5/8

LONDRES

Irrégulier

Singulièrement, le London Stock Exchange n'a pas participé à la liesse générale. Le marché a d'abord baissé, puis s'est redressé pour évoluer de façon très irrégulière. D'un vendredi à l'autre, l'indice des industrielles n'a pratiquement pas varié. L'annonce d'une grève générale chez Ford n'était pas, il est vrai, très motivante. D'autre part, les opérateurs se sont inquiétés de la montée des pressions inflationnistes, qui contiennent le danger d'une hausse des taux d'intérêt. M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, les a toutefois rassurés en affirmant qu'un renchérissement *du loyer de l'argent n'était pas* nécessaire. Seuls les premiers et très encourageants résultats d'entreprises ont réussi à faire pointer le nez à la Bourse.

Indices « FT » du 12 février : industrielles, 1 385 (contre 1 387,1) ; mines d'or, 255,9 (contre 251) ; Fonds d'Etat, 88,45 (contre 89,08).

	Cours 5 fév.	Cours 12 fév.
Beecham	469	457
Bowater	364	358
Brit. Petroleum	256 1/2	261
Charter	303	299
Courtaulds	312	307
De Beers (*)	8 1/8	8 1/8
Free Gold	10 1/8	10 5/8
Glaxo	9,89	10 1/4
Gt. Univ. Stores	16 3/4	16 5/8
Imp. Chemical	10 15/64	10 7/16
Shell	10 21/64	10 17/32
Unilever	479	495
Vickers	157	162
War Loan	38 11/32	37 13/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Forte hausse

Excellente semaine à Francfort. Encouragé par la bonne tenue du dollar, la fermeté aussi de Wall Street, la perspective enfin – largement confirmée en fin de semaine – d'une réduction du déficit commercial américain, le marché allemand a forcé l'allure. Comme Paris la *semaine précédente, il a monté* de 10 % d'une traite.

Indice Commerzbank du 12 février : 1 392,2 (contre 1 259,7).

	Cours 5 fév.	Cours 12 fév.
AEG	189,50	207
BASF	227,50	233,30
Bayer	247,10	253,90
Commerzbank	208	214
Deutschebank	385,30	413
Hoechst	247	250,70
Karstadt	378	394,50
Mannesman	109	117,50
Siemens	353	375,40
Volkswagen	208,80	229,30

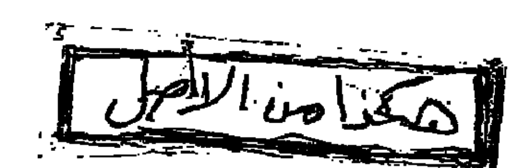
TOKYO

Reprise en semaine

Après un recul initial modérément marqué, le marché nippon, encouragé par les bonnes nouvelles venues tant du front monétaire (dollar ferme) que financier (hausse de Wall Street), s'est redressé en milieu de semaine. Il a regagné le terrain perdu et même au-delà (*+ 0,8 %*).

L'indice Nikkeï s'est inscrit le 12 février à 23 981,94 (contre 23 791,19 le 5 février). Indice général : 1 949,31 (contre 1 927,73).

	Cours 5 fév.	Cours 12 fév.
Akaï	490	515
Bridgestone	1 260	1 290
Canon	960	1 040
Fuji Bank	3 260	3 310
Honda Motors	1 360	1 420
Matsushita Electric	2 210	2 300
Mitsubishi Heavy	569	585
Sony Corp.	4 600	4 850
Toyota Motors	1 850	1 910



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Une audace d'EDF

Un seul emprunteur, Electricité de France, a eu l'audace, à la fin de la semaine passée, de se soustraire à l'attente des statistiques commerciales américaines qui depuis jeudi matin paralysait l'activité primaire sur le marché euro-obligataire. Sa transaction a été très bien reçue. EDF s'est assurée de fonds en deutschemarks à taux variable, ce qui est présentement le rêve de tout débiteur de premier plan.

Suivant en cela l'exemple fourni huit jours auparavant par la Caisse nationale des télécommunications, EDF a lancé, jeudi soir, un emprunt de 200 millions de dollars sur dix ans à un prix de 101,625 % pour un coupon de 9 %. Cela correspondait alors à quelque 72 points de base au-dessus des obligations de même durée du Trésor américain. Le swap sous-jacent, à deux étages, est organisé par Shearson Lehman, le chef de file de l'opération. Il passe par un premier niveau en dollars à taux variable. Le résultat final pour l'emprunteur est évalué à quelque 20 points de base au-dessous du Libor en marks.

La durée de l'emprunt est la plus longue qu'ait connue depuis des mois le marché primaire des euro-obligations libellées en dollars. Dans ce compartiment, seul le royaume de Suède était jusqu'alors, cette année, parvenu à s'assurer d'une échéance aussi éloignée.

L'annonce d'un déficit commercial américain de 12,2 milliards de dollars pour décembre, en amélioration par rapport aux 13,2 milliards enregistrés le mois précédent, a été sans délai suivie d'une nette reprise de l'activité euro-obligataire en dollars. Pepsico, une signature très appréciée, a annoncé son intention de lever pour 100 millions de dollars sur cinq ans par le truchement de SBCI. Emises à 101,25 %, les obligations portent un coupon de 8 %. Œsterreichische Kontrol bank a suivi avec une émission de 200 millions de dollars sur cinq ans au prix de 101,50 % dont le coupon a été fixé à 8,125 %. La norvégienne Eksportfinans était attendue incessamment, en dollars également, par l'intermédiaire de Nomura International.

La semaine a également été marquée par un nouvel exemple de « titrisation » : le premier emprunt du Venezuela depuis près de sept ans. L'émission de 100 millions de dollars a été lancée au pair et est assortie d'un coupon semestriel de 11,125 %. Cela correspond à une marge de 350 points de base au-dessus des obligations du Trésor américain à cinq ans. Par ailleurs, dans la perspective d'un raffermissement de la devise canadienne par rapport au dollar des Etats-Unis, l'intérêt des investisseurs s'est tourné vers le secteur des euro-obligations en dollars canadiens. Les devises fortes d'Europe ont, pour leur part, continué de retenir l'attention.

Confusion des genres

Premier emprunteur français de l'année à s'adresser directement au compartiment de l'euro-deutschemark, la Banque française du commerce extérieur a reçu un accueil excellent pour son emprunt de 300 millions de DM lancé mardi dernier par l'intermédiaire de la Dresdner Bank aux conditions suivantes : prix de 100,75 %, coupon de 6 % sur dix ans, soit un rendement brut à l'échéance de 5,90 %. Les commissions totales (y compris l'admission des titres aux Bourses allemandes) sont de 2,50 %, dont 1,50 % pour les banques qui se chargent du placement.

Sur la base de la décote de 1,325 % à laquelle elles se traitaient vendredi matin, les obligations qui bénéficient de la garantie de la République française rapportaient quelque 6,09 %. Ce taux était inférieur de 12 points à celui du tout récent emprunt d'Etat ouest-allemand de même durée. Cet emprunt d'Etat présente pourtant l'avantage d'un remboursement *in fine* alors que la BFCE s'est aménagée une possibilité de remboursement anticipé dans cinq ans, à son gré.

C'est bien sur la perspective de l'introduction d'une retenue à la source de 10 % sur le marché national allemand qu'un emprunteur étranger de toute première qualité peut se permettre d'offrir un rendement inférieur à la République fédérale elle-même dans sa propre monnaie.

Les projets fiscaux allemands continuent d'influencer vivement le marché international des capitaux dans son ensemble. Le formalisme germanique aidant, cela peut conduire à une dilution de la notion même d'euro-obligation. Les euro-emprunts en marks devraient demeurer à l'abri de tout nouvel impôt. Pour un débiteur allemand soucieux de lever des fonds en marks, il suffit de faire enregistrer sa proposition auprès de la Bundesbank sous le nom d'un véhicule financier étranger de son groupe pour lui conférer une euro-apparence. C'est ce qu'ont fait, ces derniers jours, cinq banques allemandes en laissant leurs filiales luxembourgeoises solliciter le marché. En fait, ces opérations non syndiquées ont un caractère purement interne à l'Allemagne.

Inversement, on assiste présentement dans plusieurs marchés nationaux à une éclosion de transactions pour le compte d'institutions supranationales de tout premier plan. En Espagne, Eurofima, la Société européenne pour le financement du matériel ferroviaire, lance sur sept ans à 99,625 % un emprunt de dix milliards de pesetas au taux d'intérêt nominal de 12 % ; J.-P. Morgan et Banco Hispano-Americano sont à la tête d'un syndicat bancaire espagnol.

Au Luxembourg, la Communauté économique européenne se prépare à lancer, par l'intermédiaire de Paribas, un emprunt de 600 millions de francs grand-ducaux. En France, la Banque européenne d'investissement s'est assurée d'un financement particulièrement avantageux avec un emprunt de 1,5 milliard de francs sur quinze ans, offert à 87,14 % et muni d'un coupon de 9 %, soit un rendement au prix d'émission de 9,36 %. Pour une durée aussi longue, les commissions de 1,05 % chargées pour la transaction BEI sont bien modiques. L'opération dirigée par le Crédit agricole a fait l'objet d'un accord de fixation de taux différée (DRS). Elle se traitait vendredi matin au niveau des obligations du Trésor français de même durée.

De telles transactions ne témoignent pas nécessairement d'une confusion des genres comme c'est le cas en l'Allemagne. Certains analystes y voient cependant la confirmation d'une tendance qui pourrait bien se préciser ces prochaines années : celle du maintien ou du rapatriement de toutes les émissions obligataires internationales dans les pays d'origine des monnaies dans lesquelles elles sont libellées.

L'euromarché est visé au premier chef. C'est là que se lancent des opérations qui échappent largement au contrôle des autorités locales et qui, sans réserve ni exclusive, peuvent être dirigées par tout grand établissement international indépendamment de sa provenance. On sait combien est forte la pression des *banques américaines* pour ramener outre-Atlantique – et donc largement sous leur coupe – les émissions en dollars.

On connaît également les efforts des banques japonaises en vue de fortifier le marché des capitaux de Tokyo dans le but d'y ancrer le secteur de l'euroyen. De telles intentions sont affirmées depuis un certain temps déjà avec plus ou moins de vigueur. Elles se sont renforcées vivement depuis que, à la suite du krach boursier d'octobre dernier, les tentatives de globalisation des marchés financiers autour du seul axe New-York-Londres-Tokyo sont apparues largement illusoires.

Lorsque seront levées les barrières internes du Glass-Steagall Act américain ou de son équivalent nippon et que le système bancaire de ces pays sera modelé sur celui des établissements européens, la pression pourrait bien être encore plus vive.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Un dollar bien balancé

Grâce à un déficit commercial américain en nouvelle diminution au mois de décembre 1987, le dollar a terminé la semaine plus haut qu'il ne l'avait commencée, dépassant 1,70 DM, 130 yens et frôlant 5,80 F à Paris. Pendant les cinq jours précédant le vendredi 12 février, date fatidique à laquelle devaient être rendus publics les chiffres du commerce extérieur des Etats-Unis, l'incertitude avait régné, et pesé sur les cours de la devise américaine, retombés un moment aux environs de 1,6850 DM et de 128 yens.

Ce même vendredi 12 février, à 14 h 30 heure européenne, 9 h 30, heure américaine, les fameux chiffres scintillèrent sur les écrans de centaines de milliers de terminaux dans le monde entier. Quelques minutes auparavant, les transactions sur les changes s'étaient arrêtées, dans l'attente fébrile de « la nouvelle ».

Les pronostics s'étageaient entre 13 et 15 milliards de dollars de déficit, contre 13,2 milliards pour le mois de novembre et 17,7 milliards en octobre. Les Japonais, optimistes, avançaient même un chiffre de 10 milliards de dollars. A plus de 13 milliards, c'était « mauvais », et le dollar retombait à 1,67 DM ; à moins de 13 milliards, c'était « bon », et le billet vert « filait » à 1,72 DM.

Ce fut « bon », avec 12,2 milliards, et le dollar « fila » effectivement à 1,72 DM avant de finir la semaine un peu au-dessus de 1,71 DM, 131 yens et 5,78 F. Un certain optimisme sur l'avenir du dollar régnait donc sur les marchés des changes à la veille du week-end : une deuxième diminution consécutive du déficit commercial américain et la perspective de voir ce déficit diminuer encore au cours des prochains mois, si le rythme soutenu des exportations des industriels américains se maintient, voilà des facteurs favorables.

Mais des dissonances se font entendre. Ainsi, Mme Maria Ramirez, économiste en chef de la firme américaine d'investissements Drexel-Burnham-Lambert, déclarait, cette semaine, que le déficit commercial des Etats-Unis pourrait se creuser dans les premiers mois de 1988, en raison de la baisse du dollar constatée en novembre-décembre 1987 : toujours l'allongement de la fameuse courbe en J. Par ailleurs, suivant une étude du bureau du budget du Congrès de Washington, il est peu probable que le déficit de la balance courante américaine se contracte assez rapidement pour éviter une dépréciation supplémentaire du dollar au cours des deux prochaines années, de l'ordre de 10 % au moins.

Ajoutons que le meilleur moyen d'obtenir une diminution rapide du déficit commercial des Etats-Unis serait de réduire les importations, donc la consommation, et que cela n'en prend pas le chemin, au vu des chiffres de janvier, qui reflètent le maintien d'une forte consommation outre-Atlantique.

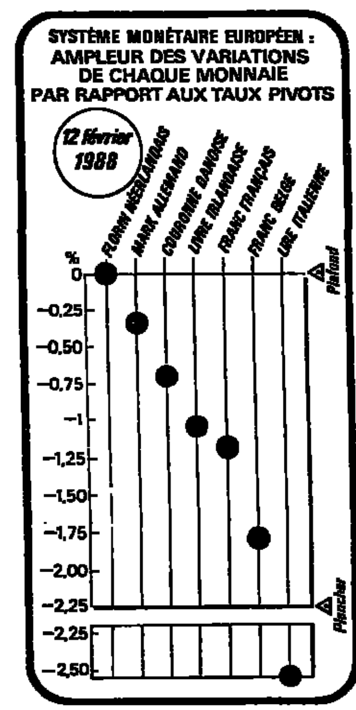
En Europe, la Banque centrale d'Espagne est intervenue pour empêcher la peseta de monter par rapport à la devise américaine, et pour maintenir la parité actuelle de 1 dollar pour 114 pesetas environ. Elle avait acheté entre 500 millions et un milliard de dollars à cet effet. Il est vrai que les taux d'intérêt très élevés pratiqués en Espagne, à l'initiative d'une banque centrale soucieuse d'éviter les dérapages, rendent les placements en pesetas très attirants. Mais les mesures prises par l'Institut d'émisson espagnol pour ramener la croissance de la masse monétaire de 14 % à 8-11 % ont pour effet précisément de faire monter les taux et de pousser la peseta à la hausse.

Au sein du système monétaire européen (SME), l'événement a été l'accès de faiblesse de la lire après la démission du gouvernement Goria. Il a obligé la Banque d'Italie à intervenir pour limiter le fléchissement de sa devise.

Cette dernière, qui a longtemps caracolé en tête du SME, notamment après sa dévaluation de juillet 1985 et les réajustements du système en avril 1986 et janvier 1987, s'enfonce progressivement. Elle s'est maintenant installée en queue du SME, ravissant cette place au franc belge, avec un écart de près de 2,6 % par rapport aux monnaies les plus fortes, mark et florin, écart supérieur à celui de 2,25 % au maximum concédé par les règles communautaires. Pour la lire, l'écart peut atteindre 6 %, ce qui permettrait à l'Italie de pratiquer une dévaluation « rampante », au grand mécontentement de ses partenaires, notamment la France, qui propose d'évoquer ce problème en juin prochain.

La faiblesse de la lire a relancé les rumeurs d'un nouveau réajustement du SME et, surtout, renforcé le mark, dont le cours est remonté à 3,38 F à Paris. Si on tient compte, en outre, de l'approche des élections présidentielles, il est possible que la tenue du franc français soit un peu moins satisfaisante dans les semaines qui viennent. Mais, pour l'instant, nulle attaque n'a été observée.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 AU 12 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,7390	–	17,2890	71,1743	58,4112	2,7902	52,0291	0,0793
	1,7600	–	17,5009	72,2022	59,1191	2,8265	52,6454	0,0803
Paris	10,0584	5,7840	–	411,67	337,85	16,1384	300,94	4,5868
	10,0566	5,7140	–	412,56	357,81	16,1504	300,82	4,5859
Zurich	2,4433	1,4050	24,2913	–	82,0677	3,9202	73,1009	1,1142
	2,4376	1,3850	24,2387	–	81,8800	3,9146	72,9139	1,1116
Francfort ...	2,9772	1,7120	29,5989	121,85	–	4,7768	89,0739	1,3576
	2,9770	1,6915	29,6027	122,13	–	4,7809	89,0497	1,3575
Bruxelles ...	62,3258	35,84	6,1964	25,5088	209,35	–	18,6472	2,8421
	62,2688	35,38	6,1918	25,5451	209,16	–	18,6260	2,8395
Amsterdam ..	3,3424	1,9220	33,2292	136,80	112,27	5,3627	–	1,5242
	3,3431	1,8995	33,2429	137,15	112,30	5,3689	–	1,5245
Milan	2192,88	1261	218,82	897,51	736,57	35,1841	656,09	–
	2192,96	1246	218,86	899,64	736,62	35,2176	655,96	–
Tokyo	228,16	131,20	22,6834	93,3808	76,6355	3,6607	68,2622	0,1040
	226,51	128,70	22,5236	92,9242	76,0863	3,5769	67,7547	0,1033

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 février, 4,4085 F contre 4,4398 F le vendredi 5 février.

LES MATIERES PREMIERES

Le nickel rescapé

« Si tu ne crains pas Dieu, crains les métaux », fait dire Gabriel Garcia Marquez au père du héros de *Cent ans de solitude*. En 1986 et 1987, les mineurs calédoniens ont vécu dans l'inquiétude, taraudés par la concurrence de l'Indonésie et par la chute du dollar qui a abaissé de moitié la valeur de leur production de nickel.

La société française Le Nickel, qui exploite en Nouvelle-Calédonie les grands gisements de garniérite (1), estime avoir perdu l'an passé près de 300 millions de francs, dont 251 millions de francs pour le seul premier trimestre. Il semble cependant que les jours les plus difficiles soient passés. Endettée à hauteur de 1,2 milliard de francs (autant que son chiffre d'affaires de 1987), l'ancienne propriété des Rothschild recevra bientôt une indemnité de 102,7 millions de francs en réparation de dommages matériels et des dommages d'exploitation subis entre novembre 1984 et juin 1985, au moment de la paralysie de ses sites miniers par le FNLKS.

Mais c'est l'amélioration de la position du nickel sur les marchés internationaux qui donne surtout au producteur du « caillou » quelques raisons d'espérer, même s'il reste défavorisé par sa situation de change (2). Si elle n'a pu profiter au mieux de la reprise des cours fin 1987, due à un fort accroissement de la demande pour la fabrication d'aciers inox, la SLN paraît cette fois en mesure d'en tirer parti.

Premier – et quasi unique – acheteur du minerai calédonien, le Japon avait, l'an passé, cédé aux sirènes de l'Indonésie et des Philippines qui vendaient leur marchandise à des tarifs défiant toute concurrence. Selon le correspondant de l'AFP à Nouméa, d'après négociations entre les fondeurs nippons et les « mineurs » de Nouvelle-Calédonie ont permis à ces derniers d'obtenir une augmentation de 30 % du prix du kilo de Nickel.

Entre janvier 1986 et décembre 1987, les cours mondiaux ont plus que doublé, de 1,6 à 4 dollars la livre. Le 10 février à Londres, la tonne de métal (qui est cotée en dollars depuis le début du mois) a brutalement enchéri de 155 dollars sur le comptant, pour terminer à 8 400 dollars, soit 3,81 dollars la livre. Ce mouvement confirme une réelle tension sur l'offre de nickel, au moment où la consommation continue de montrer des signes de réveil.

Depuis décembre, les professionnels s'inquiètent de la tournure que prend le conflit entre la Jamaïque et le producteur canadien Falconbridge. Ce dernier s'est vu imposer une augmentation de 25 % de ses droits d'exportation sur le ferronickel qu'il produit en Jamaïque. L'inquiétude qui en résulte pour la bonne fin des livraisons de Falconbridge place le marché en ébullition. D'autant qu'une des mines de l'autre grand producteur canadien, Inco, connaît actuellement une baisse sensible d'activité.

Pour l'année en cours, le courtier britannique Shearson Lehman Brothers estime que la consommation occidentale de nickel sera voisine de 600 000 tonnes, pour une production (hors pays de l'Est) de 550 000 tonnes.

« Aucun des grands du nickel n'est en mesure d'accroître sa production de 10 000 tonnes. Inco, la SLN et Tokyo Nickel peuvent au mieux l'améliorer de 5 000 à 7 000 tonnes », écrit Shearson Lehman dans son bulletin du 19 janvier 1988. Compte tenu de la quasi-absence des Soviétiques sur le marché depuis plusieurs mois, la tendance très ferme des cours devrait se confirmer tout au long du premier semestre.

Autre élément haussier : les stocks de nickel entreposés dans les magasins du London Metal Exchange fondent comme neige au soleil : de 7 392 tonnes fin 1986, ils se sont réduits à 4 584 tonnes fin 1987, pour ne plus représenter actuellement que 2 900 tonnes environ. Mais gare à l'enthousiasme prématuré. *« Quand on a connu le naufrage, la mer profonde et bleue paraît moins attirante »*, dit encore Shearson Lehman...

ERIC FOTTORINO.

(1) Minerai de nickel découvert au siècle dernier par Jules Garnier.

(2) Les coûts de production sont libellés en franc du Pacifique, et les prix de vente en dollar.

PRODUITS	COURS DU 12-02
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1220 (+ 40) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1108 (+ 41) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 055 (+ 329) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 345 (– 11) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	1 200 (+ 45) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 678 (– 41) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	332,25 (– 0,50) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	201 (– 0,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	187,20 (+ 7,50) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE MARCHE MONETAIRE ET OBLIGATAIRE

Enfin la baisse à Paris

Longtemps attendue, escomptée, espérée (avec tant de déception), la baisse des taux à long terme s'est véritablement amorcée cette semaine à Paris, sous l'influence du marché de New-York et, aussi, en raison de l'état d'esprit des opérateurs, dont la plupart veulent bien, maintenant, convenir qu'une désescalade était et est possible. Sur le MATIF, les cours de l'échéance mars ont continué leur progression, consolidant le palier de 103 et dépassant même, un moment, 104 durant la journée de vendredi, ce qui correspond à un rendement de 9,20 % pour un emprunt d'Etat à dix ans.

Le vent d'Amérique a, certes, continué de souffler le chaud, avec un emprunt phare du Trésor, le trente ans 2 017 se comportant fort bien, son rendement se maintenant aux environs de 8,30 %. A l'effet négatif d'un maintien d'une consommation soutenue en janvier aux Etats-Unis, s'est opposé l'effet positif d'une nouvelle diminution du déficit commercial américain en décembre (*voir ci-dessus*).

En outre, l'espoir d'une baisse du taux d'escompte de la Réserve fédérale pour soutenir la croissance reste vivace : *« Je flaire une diminution »*, assurait un opérateur cette semaine, d'autant que le comité de l'Open Market de la Fed s'est réuni ces jours-ci. Mais cet espoir est tempéré précisément par ce maintien de la consommation évoqué plus haut qui, en théorie, ne justifie pas des mesures de relance telles qu'une baisse des taux d'intérêt. On en est là.

A Paris, le marché est devenu franchement optimiste, quoique avec prudence. Sur le marché primaire, les émissions, à taux fixe, naturellement (les rendements diminuent !) se placent comme des petits pains. A peine lancé, l'emprunt de la Société générale à treize ans et 9,50 %, donc bien en dessous des 10 % de son emprunt d'un milliard de francs, aussi, en décembre a été placé. Celui du CEPME (1 milliard de francs à 10 %) s'est arraché : 10 %, c'est bon à prendre. Tout de même, le marché a trouvé que la Banque européenne d'investissement (BEI) anticipait un peu trop en offrant 9 % nominal et 9,36 % réel, pour 1,5 milliard de francs : il a donc un peu boudé.

Anticiper, à vrai dire tout le monde le fait un peu en ce moment, certains souscripteurs s'offrant le luxe de ne plus se couvrir sur le MATIF, ce qui pourrait accélérer la hausse sur ce marché, toute couverture se traduisant par une vente de contrats de nature à peser sur les cours. Va-t-on trop vite ? Ce n'est pas encore le cas : chat échaudé craint l'eau froide, mais sait-on jamais ?

Sur le MATIF, les événements du 19 et 20 octobre dernier, lorsque les cours plongèrent jusqu'à 86, soit un rendement de près de 13 % sur un emprunt d'Etat théorique, le phénomène montra que la spéculation peut accentuer les écarts. On n'en est pas là.

Un fait remarquable a été noté en ce début d'année, avec une augmentation sans précédent de l'en-cours des SICAV court terme, dites de trésorerie, qui s'est gonflé de 33,5 milliards de francs en janvier 1988 (+ 7,6 %), à 474,9 milliards de francs, la progression sur un an atteignant 49,1 % selon les statistiques de TGF. Naturellement, ce sont les SICAV « monétaires », c'est-à-dire celles détenant en permanence plus de 75 % de leurs actifs en valeurs monétaires à court terme (réméres, bons du Trésor, certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des IFS), qui ont bénéficié de l'aubaine, à hauteur de 32,2 milliards de francs.

En décembre dernier, l'en-cours des SICAV court terme avait fléchi de 0,2 % (– 0,9 milliard), comme il est de règle, depuis cinq ans, à l'approche de la clôture des bilans. Mais, dès le début de 1988, les entreprises, qui s'étaient abstenues de placer les mois précédents ou même avaient procédé à des retraits, sont revenues vigoureusement, comme le prouve l'analyse des variations d'en-cours par réseau.

Le Crédit agricole, moins doté en clientèle d'entreprise que les grandes banques commerciales, n'a enregistré qu'une progression de 2,8 milliards de francs bien qu'il tienne 15 % du marché. En revanche, on a noté des progressions de 4,5 milliards de francs et de 4,2 milliards de francs pour respectivement la BNP (SICAV monétaires Natio Sécurité et Natio CT) et le Crédit lyonnais (SICAV monétaire Lion court terme). A noter également une forte croissance (5,5 milliards de francs) sur FONSICAV, gérée par le groupe Caisse des dépôts, Caisse d'épargne, PTT, en raison de l'abondance des dépôts des trésoriers publics, « riches » en début d'année avant la ponction croissante des collectivités locales.

Il convient, enfin, de relever que cet accroissement spectaculaire des en-cours des SICAV monétaires, placés en produits à risque nul et rendements modérés, ceux des marchés monétaires et interbancaires, *pourrait s'atténuer ou même* prendre fin, ou même se renverser si l'anti-inflation à la baisse des taux longs se développait. En ce cas, les mêmes gérants de portefeuilles qui, depuis plus d'un an, liquident leurs emprunts à taux fixe, exposés à une chute des cours lorsque les taux montent, pour se ruer sur les produits « courts », pourraient mener la politique inverse, mais avec prudence, toutefois : les événements de ces derniers mois les ont rendus méfiants. Si cela se produisait, une demande de papier « long » à taux fixe se manifesterait, et les cours du MATIF d'abord, du comptant ensuite, s'orienteraient franchement à la hausse, avec une baisse correspondante des rendements. D'ici que les opérateurs recommencent à faire des « bêtises », comme au printemps 1986...

F. R.

Le Monde

Considérant qu'il s'agit d'un crime

Le tribunal de Paris se déclare incompétent pour juger un policier qui a tué un jeune Algérien

La 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Marie-Claude Duvernier, a rendu, vendredi 12 février, un jugement par lequel elle se déclare incompétente pour juger un gardien de la paix qui a tué un Algérien de vingt-trois ans en tirant sur une voiture.

Le 6 mai 1984 place de la Porte d'Auteuil à Paris, vers minuit, trois policiers viennent d'immobiliser une 504 Peugeot occupée par trois personnes lorsque le conducteur démarre brusquement en marche arrière traînant un des gardiens de la paix sur plusieurs dizaines de mètres avant de le faire rouler à terre. Ses collègues avaient alors ouvert le feu en direction de la voiture qui, selon leurs déclarations, menaçait de l'écraser dans une nouvelle manœuvre en marche avant. Parmi eux Christian Holz, alors âgé de vingt-neuf ans, n'a tiré qu'une seule fois, tuant le conducteur Zouaoui Benelmabrouk.

La balle ayant traversé la lunette arrière alors que le véhicule s'enfuyait, la légitime défense n'avait pas été admise et le gardien de la paix avait été inculpé « *de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* » dans une procédure criminelle. Mais la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris dans un arrêt rendu le 7 mai 1987 rejetait la thèse soutenue par le parquet, la famille de la victime partie civile et le juge d'instruction en considérant que M. Holz « *n'a pas volontairement commis des violences* ». En conséquence, la cour décidait qu'il s'agissait du délit d'« *homicide involontaire* » et renvoyait le policier devant la dix-septième chambre correctionnelle.

A l'audience du 8 janvier 1988, le parquet avait adopté le point de vue de la chambre d'accusation, alors que les conseils de la famille Benelmabrouk demandaient au tribunal de se déclarer incompétent puisqu'il s'agissait à leurs yeux d'un crime.

Le jugement leur donne raison en relevant que le policier « *a fait usage de son arme volontairement* » pour en déduire « *il ne saurait être retenu contre lui le délit d'homicide involontaire [...]. Celui-ci doit être exclu dès lors qu'il existe un acte volontaire, quel que soit le mobile qui l'ait inspiré et alors même que son auteur n'aurait pas voulu les dommages qui en sont résultés* ». Aussi les juges soulignent qu'il s'agit du crime « *de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* » et se déclarent incompétents.

Quatre ans après les faits, la justice n'a pas fini de s'interroger, car M. Holz a la faculté de faire appel de ce jugement et la décision finale reviendra sans doute aux magistrats de la Cour de cassation qui devront décider si ce policier sera jugé par un tribunal correctionnel ou par une cour d'assises.

MAURICE PEYROT.

Trois cents banques créancières du Mexique acceptent le plan Morgan

Le président Ronald Reagan devait rencontrer, le samedi 13 février, à Mexico, le président mexicain Miguel de La Madrid, pour discuter notamment des relations commerciales et financières entre les deux pays. Dans son allocution radio hebdomadaire, enregistrée avant son départ et diffusée samedi, le président américain a notamment déclaré : « *Nous continuerons à faire de notre mieux pour aider à trouver des solutions aux problèmes contrariants de la dette internationale du Mexique. Des méthodes innovatrices, fondées sur le marché pour gérer ce fardeau, sont en train d'être explorées, comme l'offre du Mexique d'échanger une partie de sa dette contre des bons à long terme.* »

Ce plan, mis au point par la banque Morgan, propose de convertir une partie de la dette extérieure dont la valeur nominale serait diminuée en obligations mexicaines, jusqu'à concurrence de 10 milliards de dollars avec une garantie de 2 milliards de dollars en bons à vingt ans du Trésor des Etats-Unis porteurs d'un coupon zéro. Il aurait été accepté par trois cents banques créancières du Mexique, selon une déclaration du directeur général du Crédit public mexicain, M. Jose Angel Gurria, au quotidien *El Nacional*. La clôture de l'adjudication a été fixée au 26 février.

Dans la meilleure hypothèse, avec une diminution de la valeur nominale de la dette de 50 % et un plein succès de l'adjudication, cette transformation pourrait représenter 20 milliards de dollars, sur les 70 milliards que le Mexique doit aux banques privées.

Le Brésil tente également de normaliser ses relations financières avec les banques occidentales. Son ministre des finances, M. Mailson da Nabroga a indiqué, le vendredi 12 février, à la veille de son voyage à Washington, qu'il espère obtenir, « *rapidement, dès la mi-mars, un accord avec les banques créditrices, et vers la fin juin avec le Fonds monétaire international* ».

● **Tournée africaine de M. Jean-Bernard Raimond.** — Le ministre français des affaires étrangères quitte Paris lundi 15 février pour Maputo avec une escale à N'Djamena, où il rencontrera le président Habré. Le ministre français, attendu à Maputo lundi soir, aura, mardi et mercredi matin, des entretiens avec le président Joaquim Chissano et d'autres responsables mozambicains. Il sera à Luanda mercredi après-midi et y rencontrera notamment, jeudi, le président Dos Santos avant de regagner Paris dans la nuit de jeudi à vendredi. Ce voyage est le troisième d'un chef de la diplomatie française en Afrique australe après ceux de M. Louis de Guiringaud à Maputo, en 1977, et de M. Jean François-Poncet à Luanda, en 1981.

A Paris

Plusieurs personnalités entendues par la police dans une affaire de trafic de cocaïne

La police vient de démanteler à Paris un important réseau de trafiquants de drogue qui approvisionnait, pour l'essentiel, les milieux du spectacle, de la presse et des intellectuels. Plusieurs personnalités, parmi lesquelles, selon la police, l'écrivain Françoise Sagan, le journaliste Thierry Ardisson et Laura Picasso, ex-épouse d'un petit-fils du peintre, ont été entendues comme témoins, leurs noms figurant dans les carnets d'adresses des trafiquants. Seules deux personnes, dont les identités n'on pas été révélées, ont fait l'objet d'un mandat d'amener pour rétrocession de drogue, les autres n'ayant fait l'objet d'aucune poursuite.

5,2 kilos de cocaïne ont été saisis et une vingtaine de trafiquants interpellés au terme de l'enquête menée par l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRIS). Les policiers ont été mis sur la piste du réseau parisien à la suite du démantèlement, en août 1987, d'un groupe de trafiquants opérant à Lyon.

En outre, un trafic franco-canadien d'héroïne organisé par d'anciens membres de la french connection et par un caïd canadien vient d'être mis au jour grâce à la collaboration des polices française et canadienne. Quinze personnes, toutes connues des services de police, ont été interpellées dans la région parisienne, à Marseille et en Corse, sur la Côte d'Azur et en Italie, et cinq d'entre elles ont été inculpées d'infraction à la législation sur les stupéfiants avant d'être écrouées. Les trafiquants projetaient de constituer un trafic entre la France et le Canada et d'installer un laboratoire de transformation de morphine base en Corse.

L'enquête sur le passé de M. Waldheim

Un conseiller du président autrichien reproche aux historiens leur « origine juive »

L'un des plus proches conseillers du président autrichien, M. Karl Gruber, l'un des co-auteurs du Livre blanc publié l'année dernière par la présidence pour réfuter les accusations lancées contre M. Kurt Waldheim, n'a pu résister à la tentation de dénoncer la commission d'historiens qui a publié cette semaine son rapport sur le passé du lieutenant Waldheim dans la Wehrmacht, comme un nid de « *socialistes* » et de « *juifs* ».

« *Les membres de cette commission n'étaient pas ses amis, ils étaient même pratiquement tous ses adversaires. L'Allemand est un socialiste, les autres ne sont, du fait de leurs origines juives, naturellement pas ses amis. Ils sont clairement contre Waldheim* », a déclaré M. Gruber dans une interview diffusée vendredi 12 février par la télévision italienne. Agé de soixante-dix-huit ans, figure de la résistance autrichienne au nazisme, ancien ministre des affaires étrangères de 1945 à 1953, M. Gruber est l'ancien mentor de M. Waldheim (qui avait été à l'époque son secrétaire pendant cinq ans). Ses propos ont suscité un tollé.

Le chancelier Franz Vranitzky, qui s'était déclaré consterné lundi dernier par les critiques émises par la commission sur le comportement de M. Waldheim, a adressé aussitôt vendredi un télégramme aux membres de la commission pour « *s'excuser, en tant que chancelier fédéral, de cette déclaration* ». Les responsables de la communauté juive en ont pris connaissance pour leur part « *avec dégoût* », estimant qu'elle traduit « *une aversion profonde envers les juifs.* ». « *Cette façon de procéder a visiblement pour but, en agitant des idées antisémites, de discréditer dans la population les résultats de l'enquête de la commission et de détourner l'attention de son contenu choquant* », ont-ils souligné dans un communiqué.

Les propos de M. Gruber ne sont pas un simple accident. La défense de M. Waldheim repose depuis le début de l'affaire sur la thèse d'une machination ourdie contre l'Autriche par l'étranger et le Congrès juif mondial. De là à penser qu'il s'agit d'un « complot juif » tout court, il n'y a qu'un pas que beaucoup d'Autrichiens ont vite franchi. L'affaire Waldheim a provoqué dans le pays une montée de l'antisémitisme dénoncée à de nombreuses reprises. Deux proches du président ont déjà dû payer de leurs fonctions des propos en ce sens qui avaient fait scandale. En novembre dernier, le secrétaire général du Parti conservateur, M. Michael Graf, avait démissionné de son poste, après avoir affirmé à l'hebdomadaire français *l'Express* qu'il n'y aurait pas de problème « *tant qu'il ne serait pas prouvé que M. Waldheim a étranglé six juifs de ses propres mains* ». Le maire adjoint de Linz, un catholique conservateur, avait dû lui-même annoncer son retrait de la vie politique après avoir comparé le procès fait à M. Waldheim à celui fait par les juifs au Christ.

Après la publication du rapport de la commission, dont les conclusions, sévères pour le comportement du président, ont relancé en Autriche le débat sur la nécessité d'une démission de M. Waldheim, les propos de M. Gruber ne peuvent qu'embarrasser un peu plus le Parti conservateur, qui a déjà bien du mal à maintenir son unité sur la question. Ils viennent rappeler fâcheusement une anecdote relatée mardi dernier par la chaîne de télévision ABC. Citant deux collaborateurs du chancelier, la chaîne américaine avait rapporté qu'au cours d'une rencontre, lundi matin, avec M. Mock, chef du Parti conservateur, et M. Vranitzky, M. Waldheim aurait lui-même estimé que la dureté du rapport s'expliquait par la présence de juifs dans la commission. Interrogé à ce propos au cours d'une conférence de presse, M. Vranitzky était resté évasif.

H. de B.

HAITI : le premier ministre a présenté son cabinet

Une équipe plutôt modérée et « professionnelle »

Le nouveau premier ministre haïtien, M. Martial Celestin, qui fera également office de ministre de la justice, a présenté, le vendredi 12 février, son cabinet devant le Parlement, qui lui a donné son aval. Ce cabinet, qui comprend quatorze ministres et cinq secrétaires d'Etat, est formé dans sa majorité de personnalités plutôt libérales et de solides professionnels, à l'image du premier ministre, qui fut lui-même professeur de droit, diplomate (notamment en poste à Paris) et bâtonnier de l'ordre des avocats.

Le seul a avoir déjà occupé une fonction ministérielle sous le régime de Jean-Claude Duvalier est le nouveau ministre de l'éducation, M. Emmanuel Fils-Aimé, un éducateur de carrière, ministre quelques mois avant d'être limogé en novembre 1985. Le portefeuille des affaires étrangères, de la coopération nationale et des cultes est détenu par M. Gérard Latortue, cinquante-trois ans, expert de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et exilé vingt-trois ans sous le régime des Duvalier.

Le ministère de l'intérieur, de la police et du service civique est confié à un diplomate de carrière, M. Yves Auguste, qui occupait, depuis la chute de Jean-Claude Duvalier, les fonctions de chef de mission aux Nations unies ; celui de la santé va au directeur de la Croix-Rouge haïtienne, le docteur Adrien Westerband. Enfin, c'est un écrivain et dramaturge, dont les œuvres sont publiées en France chez Gallimard, M. Frank Etienne, qui devient ministre de la culture, tandis que l'industriel Alain Turnier, ancien consul à Washington, est désigné aux finances.

Un homme fort à la défense

Ancien rival malheureux du président Manigat à l'élection présidentielle de janvier dernier, M. Gérard Philippe-Auguste, président du Mouvement d'organisation du pays (MOP), est le seul dirigeant politique important à s'être rallié à la politique de « *conciliation nationale* » prônée par M. Manigat. Il occupera les fonctions de ministre de l'agriculture.

Seule incertitude, mais de taille, dans ce gouvernement, le poste-clé, nouvellement créé, de ministre de la défense nationale, des forces armées et du service militaire, qui sera détenu par le général Williams Regala, mis sur sa demande en disponibilité de l'armée. A cinquante ans, M. Regala, officiellement numéro deux de la junte qui a assuré la « transition » après la chute de Jean-Claude Duvalier, mais officieusement connu pour être l'éminence grise du régime, se retrouve muni de pouvoirs considérables. En tant que ministre de l'intérieur de la junte, il avait dû assumer la responsabilité des troubles sanglants qui avaient accompagné la première tentative d'élection en novembre dernier. Son rôle aujourd'hui, et la façon dont il le conçoit au sein du nouveau cabinet, pourra être un des premiers tests de l'autonomie du gouvernement Manigat face aux militaires.

En route pour Sanaa

Le président Gemayel a-t-il échappé à un attentat ?

LARNACA
de notre correspondante

« *Je n'en suis pas à ma première épreuve, je vis le sort de tous les Libanais qui subissent ce calvaire depuis treize ans.* » Le vendredi 12 février, le président Amine Gemayel, qui faisait escale à Larcana avant de s'envoler, samedi, pour un voyage officiel au Yémen du Nord et au Soudan, ne paraissait pas affecté par la découverte d'une charge explosive dans l'avion qu'il devait emprunter pour ce déplacement. Ce Boeing-707 de la compagnie Middle-East Airlines (MEA) était arrivé de Rome le matin même et s'apprêtait à repartir pour Chypre où il devait attendre le président Gemayel.

C'est au cours de la dernière visite d'inspection que le commandant de bord, un sunnite, a remarqué quelque chose d'anormal. Selon diverses sources, un boîtier blanc contenant une charge explosive d'environ 500 à 900 grammes était placé sous le cockpit de l'appareil, dans un endroit difficilement accessible, mais vital pour la bonne marche des instruments de bord. L'engin était d'un modèle très sophistiqué et était programmé, assurait-on de source proche de la délégation présidentielle, pour n'exploser qu'à une certaine altitude.

L'engin et son système de mise à feu ont été récupérés par les services de renseignement de l'armée syrienne, qui contrôlent l'aéroport de Beyrouth, alors que le ministre de l'intérieur libanais, M. Abdallah Racy, a donné l'ordre d'arrêter, pour interrogatoire, tout le personnel qui a eu accès à l'avion depuis son arrivée à Rome.

A Beyrouth, quelques interrogations se font jour, cependant, sur la réalité de cette tentative d'attentat. Le PDG de la MEA, cité par le journal *Al Nahar*, a déclaré que l'appareil concerné n'était qu'un des deux avions préparés pour emmener le président Gemayel. Le journal *Al Safir*, proche des milieux syriens, titrait samedi : « Le président Gemayel a-t-il vraiment échappé à un attentat ? Et si oui, qui a intérêt à cela et qui a intérêt à paralyser l'aéroport de Beyrouth ? »

L'enquête en cours sur cette tentative d'attentat donnera-t-elle plus de résultat que celle sur le meurtre du premier ministre libanais, Rachid Karami, tué le 1er juin 1987, par l'explosion d'une bombe placée dans l'hélicoptère de l'armée ? On peut en douter.

F.C.

Une nouvelle méprise de l'aviation irakienne ?

Un missile tombe tout près d'un destroyer de l'US Navy

Nicosie (*AP.*). — L'Irak a annoncé le samedi 13 février avoir conduit un raid aérien contre « *une très importante cible maritime* » au large des côtes iraniennes dans le Golfe. Au même moment, un pool de journalistes à bord d'un destroyer de l'US Navy rapportaient qu'un missile irakien venait de tomber tout près du navire américain, lors d'une attaque, dans la nuit de vendredi à samedi.

Dans le jargon militaire irakien, « *une très importante cible maritime* » désigne un super-pétrolier navigant au large des côtes de l'Iran, mais les militaires irakiens ont déjà signé de graves méprises, comme l'attaque de plusieurs bateaux de pêche et surtout celle, le 17 mai dernier, de la frégate américaine *Stark*, qui avait coûté la vie à trente-sept marins américains.

MADAGASCAR : premier ministre depuis 1977

Le général Rakotoarijaona démissionne « pour raisons de santé »

Le lieutenant-colonel Victor Ramahatra, qui était ministre des travaux publics, a été nommé, le vendredi 12 février, premier ministre et chargé de former un nouveau gouvernement après la démission du général de gendarmerie Désiré Rakotoarijaona. Le chef du gouvernement a présenté sa démission le même jour « pour raisons de santé » au Conseil suprême de la révolution et au Conseil de gouvernement réunis sous la présidence du chef de l'Etat, M. Didier Ratsiraka, a annoncé la radio nationale, précisant que le gouvernement du général Rakotoarijaona a été dissous. Le général Rakotoarijaona, « *se sentant encore fatigué après un traitement médical de deux mois* » en France, a été déchargé de ses fonctions de premier ministre et de membre du Conseil suprême de la révolution.

Agé de cinquante-trois ans, il était à la tête du gouvernement depuis 1977. Il vient de regagner Madagascar après son hospitalisation à Paris. Marié et père de cinq enfants, le « PM », comme l'appelaient familièrement les Malgaches, a la réputation d'avoir été l'homme des situations délicates et des dossiers épineux qui a permis d'éviter le pire dans de nombreuses circonstances, particulièrement dans les situations agitées que Madagascar a connues ces dix dernières années.

Lors de ses rares interventions publiques, il s'est révélé un redoutable tribun, alliant la fermeté et la clarté du propos à un humour qui ravit toujours son auditoire. La popularité le guettait, de l'avis de beaucoup, mais il ne s'est jamais départi d'une réserve n'excluant pas l'omniprésence : il n'hésitait pas à répondre lui-même au téléphone à son ministère, ce qui ne manquait pas de surprendre ses interlocuteurs. — *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Pretoria a entrepris la fabrication du chasseur israélien Lavi

L'Afrique du Sud a entrepris la fabrication, avec l'aide de techniciens israéliens, d'un nouvel avion de combat calqué sur le Lavi, appareil dont l'Etat hébreu a décidé d'abandonner la construction, a rapporté, le vendredi 12 février, le quotidien israélien *Haaretz*.

Citant des informations parues à l'étranger, le journal israélien écrit que la société nationale d'aéronautique israélienne IAI envisage de vendre à Pretoria la technologie nécessaire à la construction du Lavi. Le projet de construction de cet appareil a été abandonné par Israël en août en raison de son coût élevé.

Cédant aux pressions américaines, Israël avait décidé, en mars 1987, de réduire ses échanges militaires avec l'Afrique du Sud et déclaré qu'il ne signerait aucun contrat de cette nature avec le régime de Pretoria. Selon *Haaretz*, des techniciens israéliens mis au chômage par l'abandon du projet Lavi se sont vu offrir des salaires très intéressants pour venir construire l'avion en Afrique du Sud. Toutefois, en raison des sanctions américaines à son encontre, Pretoria ne pourra acheter le moteur américain dont devait être équipé le Lavi (1).

D'autre part, le directeur de l'entreprise Unity Chartering and Shipping (UCS) de Rotterdam devra répondre, le 22 février, devant le tribunal de cette ville, de son implication dans des transports illégaux d'armes à destination de l'Afrique du Sud, a-t-on appris, vendredi, au tribunal de Rotterdam.

Selon la citation à comparaître, le directeur d'UCS, A. Seltenrijch (trente-neuf ans) est accusé d'avoir donné l'ordre ou dirigé quatre transports d'armes vers l'Afrique du Sud, pour lesquels son entreprise a fonctionné comme agent. Selon une décision néerlandaise sur l'exportation de biens stratégiques, datant de 1963, le commerce d'armes avec l'Afrique du Sud est interdit. — *(Reuter, AFP.)*

(1) L'information publiée par *Haaretz* selon laquelle les Sud-Africains achèteraient en France le moteur qui leur fait défaut n'est pas confirmée. Interrogé ce samedi matin 13 février, un porte-parole du ministère français de la défense a déclaré n'être au courant d'aucune éventuelle tractation sur ce sujet entre la France, Israël et la République sud-africaine. Les réacteurs d'avions de combat sont conçus en France par une société nationale : la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), qui est placée sous le contrôle du ministère de la défense.

Le numéro du « Monde » daté 13 février 1988 a été tiré à 482 365 exemplaires

A B C E F G H

